



**HAL**  
open science

## Sondage autour de la plate-forme en grès de la "cour du Moyen Empire" à Karnak

Luc Gabolde, Jean-François Carlotti, Ernst Czerny

### ► To cite this version:

Luc Gabolde, Jean-François Carlotti, Ernst Czerny. Sondage autour de la plate-forme en grès de la "cour du Moyen Empire" à Karnak : Rapport sur la fouille menée du 7 janvier au 5 février 1998. Les cahiers de Karnak, 2010, 13 (13), p. 111-193. halshs-00751782

**HAL Id: halshs-00751782**

**<https://shs.hal.science/halshs-00751782>**

Submitted on 7 Jun 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## SONDAGE AUTOUR DE LA PLATE-FORME EN GRÈS DE LA « COUR DU MOYEN EMPIRE »<sup>1</sup>

Jean-François Carlotti (UMR 8164), Ernst Czerny, Luc Gabolde (UMR 5140)

avec la collaboration de Cheïma Abd el-Sattar (CSA)

**L**A PLATE-FORME EN GRES qui se trouve immédiatement à l'est des salles d'Hatchepsout, à l'entrée de la « cour du Moyen Empire », a été signalée en 1904 par L. Borchardt, qui semblait l'assigner au Moyen Empire<sup>2</sup>. Elle fut ensuite fouillée une première fois par H. Chevrier qui, lui, ne la datait pas<sup>3</sup>. Plus tard, en 1976-1979, J. Lauffray en réalisa un nouveau dégagement et en fit alors effectuer un relevé minutieux<sup>4</sup>. Il la considérait comme postérieure au Moyen Empire mais antérieure au Nouvel Empire. L'examen de J. Lauffray semblait révéler plusieurs strates visibles de remblais. Enfin, des structures très anciennes de briques crues – déjà mentionnées, du reste, par H. Chevrier – paraissaient avoir été aperçues au plus profond des sondages. Plus récemment, Th. Zimmer supposait que la plate-forme était l'élément le plus récent de la cour, mais ne lui donnait pas de date précise<sup>5</sup>. Il entraîna enfin J.-Cl. Golvin dans la même idée<sup>6</sup>.

Aucune de ces recherches n'arrivait néanmoins à expliquer de manière satisfaisante la relation spatiale et chronologique de la plate-forme avec le temple de Sésostri I<sup>er</sup> qui s'était dressé là.

En fait, l'examen des plans, des coupes et des photos publiés ou conservés dans les archives du CFEETK a permis de fonder une nouvelle hypothèse d'étude, à savoir que la plate-forme de grès constituerait les vestiges d'un temple antérieur à celui de Sésostri I<sup>er</sup>, temple primitif qui aurait été arasé par ce dernier roi et dont les restes du soubassement auraient été inclus dans le radier du nouvel édifice<sup>7</sup>.

---

<sup>1</sup> Rapport sur la fouille menée du 7 janvier au 5 février 1998. Une partie des résultats de cette opération a été donnée sous la signature des mêmes auteurs et sous le titre : « Aux origines de Karnak : les recherches récentes du CFEETK dans la "cour du Moyen Empire" », *BSEG* 23, 1999, p. 31-49. Depuis la rédaction de ce rapport (achevé en 2005), Fr. Larché a publié une étude qui conteste les conclusions auxquelles nous sommes parvenus (« Nouvelles observations sur les monuments du Moyen et du Nouvel Empire dans la zone centrale du temple d'Amon », *Karnak* 12, 2007, p. 407-592). Nous présentons en fin d'article une réponse à ses hypothèses.

<sup>2</sup> L. BORCHARDT, *Zur Baugeschichte des Amunstempel von Karnak*, *UGAÄ* 5, 1904, p. 3.

<sup>3</sup> H. CHEVRIER, *ASAE* 47, 1947, p. 176.

<sup>4</sup> J. LAUFFRAY, *Karnak d'Égypte, domaine du divin*, Paris, 1979, p. 124-125 ; *id.*, *Karnak* 6, 1980, p. 24-25.

<sup>5</sup> Th. ZIMMER, dans J.-M. Kruchten, *Les Annales des Prêtres de Karnak (XXI-XXIII Dynasties)*, *OLA* 32, 1989, p. 7.

<sup>6</sup> J.-Cl. GOLVIN, « Les travaux de restauration du Centre Franco-Égyptien d'Étude des temples de Karnak », *ASAE* 72, 1993, p. 3 et n. 3. La compréhension de ce secteur a été de plus en plus embrouillée au fur et à mesure que le temps a avancé et, à force de voir mise en doute l'authenticité de la disposition des vestiges sur le terrain, on en est parfois venu à proposer que les seuils de granit rose qui jalonnent l'axe de la cour aient été placés là où ils se trouvent aujourd'hui par G. LEGRAIN (J.-M. KRUCHTEN, « Profane et sacré dans le temple égyptien », *BSEG* 21, 1997, p. 28 et n. 21). Il n'en est rien et ces vestiges se trouvent assurément à leur emplacement primitif : voir les pertinentes remarques de M. Azim à ce propos dans M. AZIM, G. REVEILLAC, *Karnak dans l'objectif de G. Legrain I*, Paris, 2004, p. 213.

<sup>7</sup> L. GABOLDE, « Les temples primitifs d'Amon-Rê à Karnak, leur emplacement et leurs vestiges : une hypothèse », dans H. Guksch, D. Polz (éd.), *Stationen. Beiträge zur Kulturgeschichte Ägyptens R. Stadelman gewidmet*, Mayence, 1998,

Le nouveau dégagement et les sondages pratiqués du 7 janvier au 5 février 1998<sup>8</sup> avaient pour but de vérifier la validité de l'hypothèse et, à partir de là, de rechercher les phases successives de construction qui auraient pu laisser des traces sur le terrain.

Il est tout de suite apparu que le postulat de base était exact : la plate-forme en grès est assurément antérieure à toutes les fondations en calcaire qui l'enserrent et aux quatre seuils de granit rose qui jalonnent l'axe de la cour, fondations en calcaire et seuils de granit qu'il faut désormais dater de Sésostris I<sup>er</sup><sup>9</sup>.

## 1. Le plan et la structure de la plate-forme

Après le dégagement de la plate-forme sur les 4/5<sup>e</sup> de sa surface, nous en avons établi un nouveau plan (**fig. 1a**).

Les nombreux décrochements dans la surface, parfois alignés, permettaient d'espérer retrouver une partie de l'agencement primitif des espaces. En fait, l'absence de cohérence dans ces décrochements, la largeur très importante des joints entre les pierres et la subsistance en surface de traces normalement dissimulées – comme une queue d'aronde (sur un remploi, voir **fig. 1a** en **a** et **fig. 8a**) – nous ont amenés à conclure que nous n'avions pas là le dallage de l'édifice qui s'était dressé sur la plate-forme mais seulement deux assises d'un soubassement en grès<sup>10</sup>. Une troisième assise, probablement toujours en grès – et dont il ne reste absolument rien pour une raison que l'on va expliquer plus bas – devait recouvrir celle qui affleure aujourd'hui. Elle devait régulariser le niveau et présenter des joints bien serrés convenant à un dallage ; c'est elle qui avait sans doute porté le tracé de pose du monument qui avait été bâti là.

Cette troisième assise de grès ne fut pas préservée par ceux qui démantelèrent le temple et en recouvrirent les vestiges : soit qu'ils n'aient pas voulu que la trace en grès de ce temple antérieur demeure visible au milieu du sol en calcaire du nouveau bâtiment qu'ils allaient édifier, soit que la mise à niveau par petites dalles peu épaisses (si la troisième assise de grès n'affleurait pas) ait été jugée impropre ou indigne du nouveau bâtiment. En tout état de cause cette ultime assise supposée ayant disparu, on a sous les yeux seulement le lit d'attente de la deuxième assise. Ses décrochements permettent tout juste de se faire une vague idée de la silhouette des blocs qui composaient la troisième, mais ne donnent aucune indication sur le plan de l'édifice qui la surmontait.

Le démantèlement du sanctuaire pour lequel avait été implantée la plate-forme et la suppression de l'assise supérieure de cette dernière, afin de pouvoir installer au-dessus, et bien à l'horizontale, une ultime assise de soubassement en calcaire, nécessita une mise à niveau de la surface en comblant les décrochements. Cette mise à niveau fut effectuée elle aussi en blocs et dalles de calcaire, du moins majoritairement (**fig. 1a** en **b**). Le calcaire de ces minces lits de réglage a presque entièrement disparu,

p. 181-196 ; *id.*, *Le « grand château d'Amon » de Sésostris I<sup>er</sup> à Karnak*, MAIBL 17, 1998, § 120.

<sup>8</sup> Ont participé à la fouille : J.-Fr. Carloti, E. Czerny, L. Gabolde et M<sup>lle</sup> Cheïma Abd El-Sattar qui représentait le Conseil Suprême des Antiquités. Les relevés ont été effectués avec le concours de A. Buttoudin et S. Binard (topographes) et de Chr. Bouleau (architecte). Les relevés des céramiques et le commentaire qui les accompagne (*infra*, 8) sont l'œuvre de E. Czerny.

<sup>9</sup> L. GABOLDE, *op. cit.*, § 120, 185-186, 188.

<sup>10</sup> C'était déjà plus ou moins l'avis de H. Chevrier (*ASAE* 47, 1947, p. 176) qui y voyait seulement des fondations et, dans une certaine mesure, celui de J. Lauffray (*Karnak* 6, 1980, p. 18-26) qui reconnaissait dans l'assise du haut une superstructure du fait que ses faces latérales avaient été soigneusement dressées.

à l'exception de très fines plaques noyées dans des scellements de plâtre. Parfois, le niveau fut rattrapé simplement avec un mélange de plâtre et de cailloutis (**fig. 1a en c**).

Dans la partie ouest de la plate-forme, on rencontre des blocs de calcaire dès la deuxième assise de soubassement ; il s'agit parfois de remplois. Leur disposition ne tient apparemment pas compte des limites nord et sud de la plate-forme telles qu'on les repère plus à l'est. Pour cette raison, mais aussi parce qu'il s'agit de calcaire et non pas de grès, il faut peut-être considérer que ces blocs ont été installés après la destruction de la superstructure – et, dans ce cas, d'une partie du soubassement –, lorsque l'on recouvrit la plate-forme pour bâtir le nouveau temple de Sésostris I<sup>er</sup>. Sinon, il faudrait supposer que les blocs en calcaire – dont le remploi décoré dont on parlera plus bas – avaient dès l'origine fait partie du soubassement de la plate-forme, ce qui pose cette fois-ci quelques problèmes de chronologie (*infra*).

Tout à fait au centre de la plate-forme, à un niveau inférieur à la première assise de soubassement, on rencontre le sommet d'une dalle. Il faut donc envisager que les fondations de pierre puissent descendre, par endroits, plus profond que ce que le seul examen du pourtour de la plate-forme permet de voir.

Il faut dire un mot du matériau particulier utilisé par les bâtisseurs de la plate-forme. Qu'il s'agisse de remplois ou de blocs apparemment neufs, tous sont taillés dans un même grès de couleur gris-rose à rouge sombre. C'est le grès de la colonnette au nom d'Antef II (ou III), celui utilisé au temple de Mentouhotep II à Deir el-Bahari ou encore celui employé au temple primitif de Médinet Habou <sup>11</sup>. Ce grès provient apparemment des carrières de Chatt er-Rigal <sup>12</sup> et il est totalement distinct du grès jaune ou brun employé au Nouvel Empire.

Nous avons vu que le plan de l'édifice dont la plate-forme constituait le soubassement nous demeurerait inconnu à cause de la perte de la troisième assise qui devait en constituer le dallage. On peut néanmoins effectuer une utile comparaison entre les dimensions hors tout de la plate-forme elle-même et celles d'autres temples du Moyen Empire pour lesquels ces données sont plus ou moins connues <sup>13</sup>.

---

<sup>11</sup> U. HÖLSCHER, *Excavations at Medinet Habu II, The Temples of the XVIII<sup>th</sup> Dynasty*, OIP 41, 1939, p. 4-5.

<sup>12</sup> R. KLEMM, D. KLEMM, *Steine und Steinbrüche im alten Ägypten*, Berlin, 1992, p. 238 : « Der Sandstein ist von auffällig braunvioletter Färbung, ähnlich dem sog. Mentuhotep-Sandstein in dessen Tempel bei Deir el-Bahari/Theben-West ».

<sup>13</sup> On pourra trouver les plans dressés à une même échelle dans D. EIGNER, « A Temple of the Early Middle Kingdom at Tell Ibrahim Awad », dans *The Nile Delta in Transition ; 4th-3rd Millennium B.C.*, Le Caire, 1992, p. 75, fig. 5.

<i>Temples divins</i>	<i>Date</i>	<i>Largeur</i>	<i>Longueur</i>
<b>Temple primitif de Karnak</b>		<b>10,825 m</b>	<b>9,98 m (mini.)</b>
Temple primitif de Médinet Habou <sup>14</sup>	XI <sup>e</sup> dyn.	7,15 m	8 m (env.)
Temple du Thot-berg <sup>15</sup>	XI <sup>e</sup> dyn. (briques)	9,86 m	9,71 m
Temple de Médinet Maâdi <sup>16</sup>	XII <sup>e</sup> dyn.	9,85 m	10,80 m
Temple de Ezbet Rouchdi <sup>17</sup>	XII <sup>e</sup> dyn. (briques)	23,40 m	23,60 m
Temple de Mentouhotep II à Tôd <sup>18</sup>	XI <sup>e</sup> dyn.	9,5 m (env.)	9,5 m (env.)
Temple de Mentouhotep III à Tôd <sup>19</sup>	XI <sup>e</sup> dyn.	6,30 m (mini.)	6,60 (mini.)
Temple de Sésostri I <sup>er</sup> à Tôd <sup>20</sup>	XII <sup>e</sup> dyn.	19,7 m	25,70
Temple de Tell Ibrahim Awad <sup>21</sup>	XI <sup>e</sup> dyn. ? (briques)	22 m	20,30 m

Il ressort de la comparaison entre ces différents plans de sanctuaires, que tous sont approximativement carrés avec la plupart du temps un sanctuaire tripartite et un vestibule transversal, mais que ceux bâtis en briques crues sont souvent de dimensions deux fois plus importantes que les monuments bâtis en pierre. Le temple primitif de Karnak s'intègre sans peine dans cette série et s'apparente aux édifices bâtis en pierre.

## 2. Les emplois de pierre de la plate-forme

La plate-forme contient une assez grande quantité de emplois architecturaux. Tous, sauf un, sont dépourvus de décor et d'inscriptions.

Les emplois sont constitués de blocs de grès dans la partie est et de blocs de grès ou de calcaire dans la partie ouest. Ces blocs ont été disposés aussi bien dans la première que dans la seconde assise subsistante de la plate-forme.

### 2.1. Le bloc de calcaire décoré en relief dans le creux

Au nord-ouest, le seul bloc de emploi en calcaire décoré fut réutilisé dans la seconde assise de soubassement et fut placé la face sculptée tournée vers le haut (n° 1, voir **fig. 1a**, en **d**, **fig. 4b**, **5** et **6a-b**). Il avait déjà été aperçu par H. Chevrier et J. Lauffray <sup>22</sup>. Nous l'avons retrouvé en 1998 et l'avons extrait afin d'éviter que l'humidité ne continue à l'endommager. Nous avons pu constater à cette occasion qu'il avait été scellé sur toutes ses faces latérales avec un mélange de plâtre et de poudre de calcaire. Il est désormais entreposé dans le magasin du Cheikh Labib, sous le numéro 98CL1. C'est un

<sup>14</sup> U. HÖLSCHER, *Excavations at Medinet Habu II*, p. 4-5, fig. 2 A.

<sup>15</sup> G. VÖRÖS, « The crown of Thebes », *EgArch* 11, 1997, p. 37-39 et fig. p. 37 ; *id.*, « Preliminary Report of the Excavations at Thoth Hill, Thebes. The Temple of Montuhotep Sankhara (Season 1995-1996) », *MDAIK* 53, 1997, p. 283-287 et fig. 1, p. 285.

<sup>16</sup> R. NAUMANN, « Der Tempel des Mittleren Reiches in Medinet Madi », *MDAIK* 8, 1939, p. 185-189 et pl. 30.

<sup>17</sup> M. BIETAK, J. DORNER, « Der Tempel und die Siedlung des Mittleren Reiches bei 'Ezbet Ruschdi », *ÄgLev* 8, 1998, p. 20 et p. 15, fig. 4.


<sup>18</sup> Di. ARNOLD, « Bemerkungen zu den frühen Tempeln von el Tôd », *MDAIK* 31, 1975, p. 177, fig. 1.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 181, fig. 3.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 185, fig. 4.

<sup>21</sup> D. EIGNER, dans *The Nile Delta in Transition*, p. 70-71, fig. 1-2 ; p. 74, fig. 4.

<sup>22</sup> H. CHEVRIER, *ASAE* 47, 1947, p. 176 : « (...) apparaissent deux pierres remployées, un double bassin à libations et un fragment de bas-relief de très beau style » ; J. Lauffray en avait pris un cliché mais n'avait pas exploité le document.

bloc d'assise, haut de 48,2 cm entre le lit d'attente et le lit de pose et dont le joint gauche est préservé tandis que celui de droite est cassé, réduisant sa largeur actuelle à 54 cm. Il est épais de 22,5 cm. Une queue d'aronde est visible sur le lit d'attente ; elle liait le bloc à son voisin de gauche. La roche employée s'apparente au calcaire local extrait à el-Dababia plutôt qu'à celui à cassure crayeuse employé par Sésostri I<sup>er</sup> et qui est réputé provenir de Toura<sup>23</sup>. Il est décoré en relief dans le creux de figures divines et royales dont le style est très soigné. Le fragment de scène préservé représente le dieu Atoum (→), dont le nom  est inscrit sur la boucle de ceinture, protégeant un roi figuré à échelle plus réduite que lui (→). Autour du cou et en travers du torse du roi descend le bras d'un personnage féminin (←). Nous comprenons que nous sommes devant la représentation d'un allaitement divin. La disposition des personnages de la scène (un dieu, le roi, la déesse) existe assez anciennement<sup>24</sup> ; elle trouve un parallèle étroit dans une représentation du naos de Mentouhotep II trouvé à Dendara<sup>25</sup> où, toutefois, c'est Rê-Horakhty au lieu d'Atoum qui protège le roi et la déesse allaitante est Hathor. Une scène similaire avec Sésostri I<sup>er</sup>, une déesse non identifiée et, désormais, Amon-Rê, est représentée sur le petit côté de la seconde stèle de Kamosis<sup>26</sup>. À Karnak, par la suite, c'est encore en présence d'Amon que la scène se déroule, comme on le voit pour Thoutmosis III dans les salles sud d'Hatchepsout<sup>27</sup>.

Quelques indices permettent de proposer une datation pour ce bloc. Nous avons vu que son style est excellent et très fouillé, ce qui permet d'écartier les débuts de la XI<sup>e</sup> dynastie jusqu'à Mentouhotep II inclus, période qui ne montre jamais d'ornements aussi détaillés ; il est en outre plus proche de ce que l'on connaît d'Amenemhat I<sup>er</sup> – d'après les reliefs dans le creux trouvés à Armant – et de Sésostri I<sup>er</sup> que de tout autre type de relief dans le creux. Le traitement de la ceinture est encore très particulier : d'une part, le nom du dieu est gravé sur la boucle et, d'autre part, la sangle présente un décor alterné de bandes horizontales et verticales. Si l'on rencontre parfois le nom du roi sur la boucle dès l'Ancien

<sup>23</sup> Th. DE PUTTER, Chr. KARLSHAUSEN, « Provenance du calcaire de l'architecture thoutmoside à Thèbes », *GM* 142, 1994, p. 103-107 ; *id.*, *Karnak* 11, 2003, p. 373-386.

<sup>24</sup> Au temple funéraire de Sahourê (L. BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs Sahure* II, pl. 18) ; à celui de Pépi II (G. JEQUIER, *Le monument funéraire de Pépi II* II, pl. 30 et 33).

<sup>25</sup> G. DARESSY, « Chapelle de Monthouhotep III à Denderah », *ASAE* 17, 1917, p. 229-231, pl. I-III ; L. HABACHI, « King Nebhepetre Mentuhotep... », *MDAIK* 19, 1963, p. 26, fig. 8.

<sup>26</sup> PM II<sup>2</sup>, p. 37 ; M. HAMMAD, *CdE* 30, 1955, p. 198-208, fig. 12-15 ; L. HABACHI, *ASAE* 53, 1956, p. 195-202 ; *id.*, *The Second Stela of Kamose*, *ADAIK* 30, 1972, p. 29, fig. 17 ; J.F. ROMANO, B.V. BOTHMER, *Catalogue du Musée de Louxor*, *BdE* 95, 1985, p. 21, n° 43.

<sup>27</sup> PM II<sup>2</sup>, p. 105, room XVII (316a). Une scène d'allaitement de Thoutmosis IV par Hathor en présence de Khnoum est représentée au temple d'Amada, 1<sup>er</sup> cour (PM VII, 68 [15] ; M. ALY, F. ABD EL-HAMID, M. DEWACHTER, *Amada* IV, 1967, p. 28 ; M. DEWACHTER, « Nubie – Notes diverses, § 1 à 5 », *BIFAO* 70, 1971, § 2, 102-10). Une autre scène d'allaitement, faite pour Toutânkhamon, par Isis et en présence de Min-Amon-Rê, est représentée sur la stèle JE 27076 (N. KAWAI, « A Coronation Stela of Tutankhamun ? (JdE 27076) », dans *Egyptian Museum Collections around the World, Egyptian Museum Centennial* I, Le Caire, 2002, p. 637-644. V. Rondot a répertorié ce type de scènes pour sa publication du temple de Sobek à Tebtynis où l'une d'elles décore le fond du sanctuaire (V. RONDOT, *Le temple de Soknebtynis, Tebtynis* II, *FIFAO* 50, 2004, § 86). Au mammisi de Dendara, il est intéressant de noter que deux scènes de ce type, symétriquement disposées de part et d'autre d'une porte, se déroulent tour à tour en présence de Rê-Horakhty et d'Amon de Karnak (*MammDendara*, 103, 17 ; 125, 3 et pl. XXXVIII et LVIII). Sur la signification de l'allaitement royal, notamment lors du couronnement, voir H. BRUNNER, *Die Geburt des Gottkönigs*, *ÄgAbh* 10, 1964, p. 131-134. Pour sa fonction de vecteur de transmission de la légitimité et du pouvoir royal, voir J. LECLANT, « Sur un contrepois de menat au nom de Taharqa. Allaitement et "apparition" royale », dans *Mélanges Mariette*, *BdE* 32, 1961, p. 256, 268. La figure 4, p. 268 montre une scène d'allaitement du roi par Hathor, en présence de Thot, sur un contrepois de menat du Caire JE 31392 = G.A. REISNER, *Amulets* II, 1958, CGC 12728.

Empire<sup>28</sup>, en revanche, les attestations du nom du dieu sur sa ceinture, particulièrement associé au décor spécifique de la sangle, semblent se réduire aux seuls exemples d'Amenemhat I<sup>er</sup> à Armant (fig. 7a-b)<sup>29</sup> et de Sésostri I<sup>er</sup> à Karnak<sup>30</sup> et ne se retrouvent pas sur les reliefs antérieurs des règnes de Mentouhotep II et III<sup>31</sup> (on ne peut rien dire pour Nebtaouyré-Mentouhotep IV). Le module des représentations humaines est, à quelques centimètres près, identique à celui des figures de Sésostri I<sup>er</sup> sur le « grand château d'Amon » (piliers du musée du Caire). Style et décor s'accordent donc pour faire remonter la date du bas-relief extrait de la plate-forme aux règnes d'Amenemhat I<sup>er</sup> ou de Sésostri I<sup>er</sup>. Notons qu'Amenemhat I<sup>er</sup> est connu à Karnak pour avoir fait réaliser un socle de naos en granit rose dédié à Amon<sup>32</sup> et un groupe statuaire en granit rose aujourd'hui au sud des salles d'Hatchepsout<sup>33</sup>. Quant à Sésostri I<sup>er</sup>, on relève qu'il avait lui-même laissé enfouir en fondation de son nouveau temple d'Amon une stèle-frontière à son nom<sup>34</sup>. La chronologie des constructions dans cette partie de la « cour du Moyen Empire » se trouve désormais extrêmement resserrée : le bas relief date au plus tard de Sésostri I<sup>er</sup> car, à l'emplacement qu'il occupait, il fut recouvert par le mur de façade du temple de ce roi, bâti à partir de l'an X. Il date au plus tôt d'Amenemhat I<sup>er</sup> en raison de l'inscription et de l'ornementation particulières de la ceinture du dieu qui, dans l'état actuel de la documentation, n'ont jamais été rencontrées ensemble avant son règne.

Ceci conduit plutôt à considérer que le bloc en calcaire décoré fut placé là non pas au moment de la construction de la plate-forme mais au contraire après le démantèlement du temple qui la surmontait,

<sup>28</sup> À Abousir, au temple funéraire de Néouserrê, le roi aussi bien que le dieu portent des ceintures à décor losangé en diagonale (L. BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-user-re*, WVD OG 7, 1907, pl. 16, en face de la p. 92).

<sup>29</sup> Voir aussi R. MOND, O.H. MYERS, *The Temples of Ermant II*, Londres, 1940, pl. 98, 99, 88/4.

<sup>30</sup> Sur les reliefs de la Chapelle Blanche de Sésostri I<sup>er</sup>, la ceinture du roi est toujours ornée de motifs en losanges, tournés à 45° par rapport à l'horizontale de la ceinture. La ceinture des dieux, à l'inverse, est toujours ornée de motifs utilisant des perpendiculaires et des parallèles à l'horizontale de la ceinture. Cf. P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle de Sésostri I<sup>er</sup> à Karnak*, pl. XXIII-XXVIII. À Abousir, au temple funéraire de Néouserrê, le roi aussi bien que le dieu portent des ceintures à décor losangé en diagonale (L. BORCHARDT, *op cit.*, pl. 16, en face de la p. 92). Au temple funéraire de Sahourê, roi et dieux portent encore une ceinture avec un décor losangé en diagonale (L. BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs S'a'hu-Re' II*, WVD OG 26, 1913, pl. 18, 42). Le roi a parfois une ceinture décorée plutôt de chevrons, de vaguelettes (*ibid.*, pl. 33, 36, 39 et peut-être 35).

<sup>31</sup> À Tôd, au rebours de ce que l'on a constaté pour Amenemhat I<sup>er</sup> et Sésostri I<sup>er</sup>, les reliefs de Mentouhotep III-Séânkhkarê, montrent que la ceinture des divinités est ornée de motifs losangés en diagonale (F. BISSON DE LA ROQUE, *Tôd 1934 à 1936*, FIFAO 17, 1937, pl. XXVII,2), alors que la ceinture du roi est décorée de motifs parallèles ou perpendiculaires à l'horizontale (*ibid.*, pl. XXVIII,1) avec, sur la boucle, le nom du souverain.

<sup>32</sup> A. MARIETTE, *Karnak*, p. 10, 41-42, pl. 8e. E. HIRSCH (« Die Kultpolitik Amenemhets I. im Thebanischen Gau », dans *Ägyptische Tempel-Struktur, Funktion und Programm*, HÄB 37, 1994, p. 137-142, notamment p. 139) ajoute à ce socle de naos trois éléments statuariers (voir note suivante pour le premier d'entre eux), dont deux (les deux derniers) sont attribués à Amenemhat I<sup>er</sup> uniquement sur des critères stylistiques (H.G. EVERS, *Staat aus dem Stein*, Munich, 1929, p. 95, § 635, pl. VIII, fig. 55, propose ainsi de dater d'Amenemhat I<sup>er</sup> un fragment de trône de Karnak, aujourd'hui au Cheikh Labib, 94CL334, déposé en CL110E, photo CFEETK n° 40382). Sur Amenemhat I<sup>er</sup> à Thèbes, voir encore Do. ARNOLD, « Amenemhat I and the Early Twelfth Dynasty at Thebes », *MMJ* 26, 1991, p. 5-48 et E. HIRSCH, *Kultpolitik und Tempelbauprogramme der 12. Dynastie*, ACHET A3, 2004, p. 180-182, doc. 30-32.

<sup>33</sup> PM II<sup>2</sup>, p. 107 ; P. BARGUET, *Temple*, p. 115, n. 2 ; H.G. EVERS, *Staat aus dem Stein*, p. 95, § 634, pl. II, fig. 35 ; M. SEIDEL, *Die Königliche Statuengruppen I*, HÄB 42, 1996, p. 65-66, doc. 31. Noter enfin que M. Seidel estime que le groupe à six personnages situé dans la cour nord du VI<sup>e</sup> pylône devrait dater de ce roi, ou éventuellement de son fils (*ibid.*, doc. 32).

<sup>34</sup> PM II<sup>2</sup>, p. 108 ; L. HABACHI, « Building Activities of Sesostri I in the Area to the South of Thebes », *MDAIK* 31, 1975, p. 33-37, fig. 5.

pour égaliser le sol au moment où celle-ci fut entourée et recouverte par le nouvel édifice de Sésostri I<sup>er</sup>.

En effet, si l'on suppose, à l'inverse, que le bloc fut placé en fondation au moment de la construction et non lors du démantèlement de la plate-forme, on obtient une succession des événements extrêmement accélérée : il faudrait accepter l'existence d'un premier temple d'Amenemhat I<sup>er</sup> ou de son fils ; admettre que ce temple aurait été démantelé une première fois et ses matériaux auraient servi à construire la plate-forme en grès, ainsi que le temple qui se dressait au-dessus, puis que ce second temple aurait à son tour été démonté par Sésostri I<sup>er</sup>, pour être remplacé par un sanctuaire beaucoup plus grand, fondé au cours de l'an X de son règne. Il y a là, nous semble-t-il, trop de chantiers successifs pour une période de moins de 40 années (dont 30 à Amenemhat I<sup>er</sup>)<sup>35</sup> et c'est sans doute la première hypothèse qui est la bonne.

Un détail archéologique abonde encore dans ce sens. Nous avons déjà noté que le bloc décoré avait été scellé avec du plâtre, mélangé à de la poudre de calcaire, répandu dans tous ses joints latéraux. C'était le cas de presque tous les blocs en calcaire de la partie ouest de la plate-forme, blocs qui débordent de ses limites aussi bien du côté nord que du côté sud, et qui ont dû être placés là en ragréage par Sésostri I<sup>er</sup> pour soutenir l'épais mur de façade en calcaire de son temple ; du côté est de la plate-forme, entre les blocs de grès, il n'y avait pas de joint au plâtre.

## 2.2. Les bases de colonnes (pour colonnes octogonales).

L'assise inférieure de la plate-forme contient, remployées du côté nord, deux bases de colonnes en grès rouge sombre (n<sup>os</sup> 2 et 3, **fig. 1a-b**, en e et en f, **fig. 13b**). En allant plus dans le détail, on remarque que les bases et leur sous-base – destinée à être enterrée et à servir de fondation – sont taillées dans un même bloc. La base de colonne proprement dite a la forme d'un tronc de cône, haut de 11,5 cm, d'un diamètre à la base de 120 cm et de 105 cm au sommet. Deux grands tracés en croix sur le lit d'attente et quatre petits tracés de refend indiquent que c'est un fût octogonal large de 57 cm qui se dressait au-dessus (**fig. 12**). De ce fait, aucun lien n'est envisageable avec la colonnette d'Antef II (ou III) trouvée dans le secteur et définitivement plus petite (largeur maximale conservée du fût : 33,6 cm<sup>36</sup>). Le type de base, la pierre employée, ses dimensions et celles du fût restitué sont en revanche en tout point comparables à ce que l'on peut observer au temple de Mentouhotep II à Deir el-Bahari. À Karnak, cependant, le travail est beaucoup plus soigné. Comme la qualité semble s'être améliorée avec le temps – c'est du moins ce que l'on peut conclure de l'examen des reliefs de Mentouhotep II, comparés à ceux de Mentouhotep III, à Tôd –, on peut supposer que les bases proviennent d'un édifice qui date de la toute fin de la XI<sup>e</sup> dynastie.

## 2.3. Les autres remplois en grès

La plupart des blocs qui composent la plate-forme en grès sont des remplois. Il demeure difficile de déterminer à quel genre d'architecture ils avaient appartenu, car ils ont été retaillés.

<sup>35</sup> Cf. VANDERSLEYEN, *L'Égypte et la Vallée du Nil II*, Paris, 1996, p. 44-45.

<sup>36</sup> La largeur maximale restituable de la base du fût de la colonnette d'Antef II (ou III) est de 40 cm.



## 2.4. Les autres emplois en calcaire

Parmi les autres blocs de calcaire rencontrés lors de la fouille, trois sont assurément des remplois, quoiqu'en l'absence totale d'inscription, on ne puisse beaucoup en préciser la date. Il s'agit, respectivement :

1) d'une table d'offrandes en calcaire (= n° **21** trouvée en **g** sur la **fig. 1** et **fig. 10**). Vue par H. Chevrier puis J. Lauffray, cette table est assez originale puisque nous ne lui connaissons pas de parallèle véritable, même si des objets approchants existent<sup>37</sup>. Elle est de facture régulière mais assez sommairement épannelée et, hormis les bassins, ne porte aucun décor. Elle ne nous paraît pas pouvoir remonter à l'Ancien Empire mais dater du début du Moyen Empire ;

2) d'un bloc comportant une queue d'aronde (en **a** sur la **fig. 1** et **fig. 8a**). On ne peut rien distinguer de son décor, en revanche, sa présence actuellement en surface de la plate-forme nous assure que cette deuxième assise avait été, à l'origine, recouverte par une autre ;

3) d'un bloc qui ne fut pas remployé dans la plate-forme mais dans les fondations de Sésostri I<sup>er</sup>, du côté est (en **h** sur la **fig. 1** et **fig. 8b**). Il provient du socle taluté d'un bâtiment. Il est semblable aux blocs de même fonction trouvés au temple de la XI<sup>e</sup> dynastie à Deir el-Bahari et porte encore les rayures verticales qui affectent souvent cet élément particulièrement exposé des édifices.

## 3. Le dispositif de fondation de la plate-forme

La fondation même de la plate-forme en grès a pu être examinée en plusieurs endroits, au nord et à l'est. Les observations ont été corroborées à chaque endroit. De haut en bas, on rencontre, sous les deux assises de soubassement en grès subsistantes<sup>38</sup> :

1) une couche de 2 à 10 cm de sable fin de rivière de couleur grise, contenant quelques très rares éclats de céramique (en **i** sur la **fig. 3**) ;

2) une couche de remblai, épaisse de 50 à 60 cm, constituée de galets de rivière et de terre calcaire originaire d'un lit de ouâdi, à peu près complètement vierge de tout matériel (en **j** sur la **fig. 3**) ;

3) une couche de plâtre à la surface de laquelle se sont incrustés les galets de gravier (en **k** sur la **fig. 3**)<sup>39</sup> ;

<sup>37</sup> On peut comparer avec le matériel du Musée du Caire (A. BEY KAMAL, *Tables d'Offrandes*, CGC, 1909 n°s 23014, 23015, 23016, 23017, 23018 et 23019 ; L. BORCHARDT, *Denkmäler des alten Reiches* I, 1937, n°s 1358 et 1369 sont assez proches mais n'ont pas le même système d'écoulement) ou avec celui du Musée de Turin ; L. HABACHI, *Tavole d'offerta, are e bacili da libagione*, Turin, 1977, n°s 22012 à 22015 (Ancien Empire) et n°s 22016-22017 (Moyen Empire). L'inventaire typologique établi par Ch. Kuentz (« Bassins et tables d'offrandes », *Suppl. BIFAO* 81, 1981, p. 245-282) ne fournit pas de parallèle. Une table d'offrandes d'Armant, à deux bassins, mais avec des écoulements différents, présente quelques similitudes (voir R. MOND, O.H. MYERS, *The Temples of Ermant* II, pl. 45) mais elle n'est pas datée. Enfin, une table d'offrandes à deux bassins, dont l'écoulement est, là encore, un peu différent, provenant de Saqqarah et datant de la XI<sup>e</sup> dynastie (JE 6197), présente de nombreux points communs avec notre document. Les prototypes de la table remontent clairement à l'Ancien Empire (R. HÖLZL, « Zur typologie des Opfertafeln und Kultbecken », *GM* 183, 2001, p. 53-69, particulièrement p. 57, fig. 1, p. 59 et p. 64, fig. 5 type B, plus précisément à la 4<sup>e</sup> et plus récente phase de l'évolution de ce type d'objets) même si ce modèle précis n'existe pas encore. Il se développe au Moyen Empire où l'on voit s'assembler ses éléments constitutifs ; R. HÖLZL, *Ägyptische Opfertafeln und Kultbecken*, *HÄB* 45, 2002, p. 71-74.

<sup>38</sup> Comme on l'a déjà signalé, au centre de la plate-forme, une dalle se trouve sous le niveau de l'assise la plus basse des fondations en grès telle qu'on peut l'observer sur les côtés.

<sup>39</sup> Une couche de plâtre avait été également répandue au fond des tranchées de fondation des temples d'El-Amarna ; voir J.D.S. Pendlebury qui décrit comment « ces [tranchées] étaient inondées d'un lait de plâtre blanc sur lequel le tracé des murs était marqué à l'aide d'une cordelette encreée » ; J.D.S. PENDLEBURY, *The City of Akhetaton* III, *EES ExcMem* 44,

4) le fond de la fosse de fondation creusée dans le sol environnant et qui se relève en arrondi sur les bords (en **I** sur la **fig. 3**).

Nous avons recherché – sans le trouver – le dépôt de fondation qui aurait pu avoir été placé à l'angle nord-est, en pratiquant une tranchée en sape de 0,60 m de largeur est-ouest et de 1,10 m de longueur nord-sud, à environ 0,80 m de l'extrémité orientale de la face nord du massif de fondation (en **M** sur les **fig. 1** et **3**). Plus à l'ouest, un second sondage a été pratiqué en sape afin d'avoir accès à la sous-face d'une des bases de colonnes remployée (en **N** sur les **fig. 1** et **3**).

#### 4. La supposée structure en briques crues sous-jacente

H. Chevrier signalait sous la plate-forme ce qui lui paraissait être un reste de mur : « des vestiges de briques crues apparaissent [...] sous l'assise inférieure de la plate-forme, soit que toute l'infrastructure soit en briques crues, soit qu'un muret ait été établi pour éviter que le sable ne coule »<sup>40</sup>. Un point important doit être ici souligné : selon ce témoignage, les parois du « mur » supposé ne se laissent pas délimiter, au point que H. Chevrier envisage qu'il s'agisse d'un massif plein.

J. Lauffray, dans *Karnak, domaine du divin*<sup>41</sup>, observait : « Sur le pourtour de l'esplanade, nettement plus bas que ses fondations, subsiste l'assise inférieure d'un puissant mur, qui, lui-même, recouvre en partie une structure de briques crues ». C'est la première – et la seule – mention de deux structures et leur description est un peu ambiguë : on aurait eu un « puissant mur » dont rien ne dit qu'il était constitué de briques et, au-dessous, « une structure de briques crues » dont rien n'indique qu'il s'agit d'un mur.

En tout état de cause, il n'est plus question des deux structures dans le rapport publié l'année suivante dans les *Cahiers de Karnak*<sup>42</sup> : « La fosse de fondation de la plate-forme a perforé une structure antérieure en briques de terre crue que H. Chevrier avait vue, mais qu'il croyait faire partie des fondations ; il l'a prise pour un muret empêchant le sable de fluer. Cette construction en terre a été également entaillée vers l'Est par les fondations en grandes pierres calcaire d'un édifice antérieur à la plate-forme ».

Un détail très important a été noté là : le massif de terre a été coupé à deux reprises : à l'intérieur par la fosse de fondation de la plate-forme en grès, à l'extérieur par la fosse de fondation liée à la construction en grandes pierres calcaires. Autre détail particulièrement intéressant : dans son plan, aussi bien que sur ses coupes, les structures qui sont supposées avoir été constituées de briques crues sont notées comme des masses pleines, *sans que jamais la moindre brique ou le moindre joint ne soit tracé*, alors que ces détails fondamentaux sont toujours notés dans les autres publications de J. Lauffray<sup>43</sup>. Enfin, aucune limite, aucune trace de la face interne ou de la face externe de ces murs supposés n'a nulle part pu être repérée.

Nous avons à notre tour recherché, avec un soin tout particulier, les restes de ces supposées structures de briques. S'il y a bien un massif de terre irrégulier qui se dresse entre la fosse de fondation

1951, p. 5, 6 (passage cité ici), 58, 86, 92, 94, II, pl. XXV, 2 ; M.D.S. MALLINSON, « Excavations and Survey in the Central City, 1988-1992 », dans B. Kemp (éd.), *Amarna Reports VI, EES OccPub* 10, 1995, p. 177.

<sup>40</sup> H. CHEVRIER, *ASAE* 47, 1947, p. 177 ; information reprise par P. BARGUET, *Temple*, p. 154.

<sup>41</sup> Voir J. LECLANT, *Orientalia* 48, 1979, p. 371 ; J. LAUFFRAY, *Karnak d'Égypte, domaine du divin*, Paris, 1979, p. 124.

<sup>42</sup> J. LAUFFRAY, *Karnak* 6, 1980, p. 21.

<sup>43</sup> Voir les murs consciencieusement relevés brique à brique, dans *Karnak* 4 (= *Kêmi* 21), 1971, en face de la p. 78, fig. 3 en face de la p. 81 ; *Karnak* 5, 1975, fig. 1 en face de la p. 4, fig. 3 en face de la p. 6, fig. 2 en face de la p. 80 ; *Karnak* 10, 1995, p. 265, fig. 4, p. 270, fig. 9, p. 271, fig. 10, p. 272, fig. 11, p. 278, fig. 1, p. 280, fig. 17, p. 281, fig. 18, entre autres.

de la plate-forme en grès et celle du monument en calcaire qui l'entoure (et qui n'est autre que celle du temple de Sésostri I<sup>er</sup>), *ce massif ne garde, en revanche, la trace d'aucune brique, d'aucun joint*. Les coupes que nous avons faites en travers, loin sous la fosse de fondation de la plate-forme d'un côté et loin sous celle de l'édifice en calcaire de l'autre, ne nous ont permis d'identifier aucune limite extérieure ou intérieure au massif de terre. Il n'est constitué que de sol vierge, d'argile pure naturelle, sans aucun dégraissant minéral ou végétal. Il faut donc admettre *qu'il n'y a jamais eu de mur de briques sous la plate-forme en grès. C'est seulement la présence d'un délaissé de terre entre la fosse de fondation de la plate-forme et celle du temple en calcaire de Sésostri I<sup>er</sup> qui a pu le faire croire*. Les formes étonnantes vues par J. Lauffray et qui semblaient s'apparenter à des carroyages de jardins<sup>44</sup> ne sont que des artéfacts de fouilleur. Du reste ces éléments étaient assez hétérogènes et ne donnaient pas un rythme régulier, loin s'en faut<sup>45</sup>. Ainsi, il n'y en avait aucune trace là où le massif de terre était le mieux – et sur sa plus grande longueur – préservé, c'est-à-dire au nord.

Pour expliquer ces artéfacts, il faut revenir au destin particulièrement mouvementé de cette zone. Lors du creusement de la fosse de fondation du temple en calcaire de Sésostri I<sup>er</sup>, on chercha à rester raisonnablement loin de la fosse de fondation de la plate-forme et à ménager entre les deux excavations un massif de sol vierge. Néanmoins, on doit imaginer que les travaux de mise en place des fondations en calcaire ont pu commencer à endommager ce massif de terre et à dégrader sa surface. Lors de l'exploitation en carrière des superstructures puis des premières assises de fondation du temple en calcaire de Sésostri I<sup>er</sup>, les chauffourniers ont nécessairement piétiné, malaxé et effrité sans ménagement le même massif de terre. Les dégagements d'A. Mariette<sup>46</sup>, le raclage du sable par M. Ehrlich<sup>47</sup>, la fouille de la zone par H. Chevrier<sup>48</sup>, ont encore dû causer des dégâts, particulièrement à la partie supérieure. Le dernier dégagement par J. Lauffray, en même temps qu'il permettait de décrire les structures, a contribué encore une fois à perturber la surface, tout comme notre propre nettoyage l'a inmanquablement fait. Au bout du compte, le massif de sol vierge a été si souvent attaqué et perturbé que, de loin en loin, des poches de terre, de sable, d'argile malaxée (et donc plus molle), ont été formées et ce sont ces traces qui sont apparues sur le sommet du massif de terre lorsque

<sup>44</sup> J. LAUFFRAY, *Karnak* 6, 1980, fig. 7, p. 23 ; l'hypothèse du jardin est donnée dans L. GABOLDE, dans *Fest. R. Stadelmann*, p. 181-196.

<sup>45</sup> Du côté est de la plate-forme, nous sommes, ponctuellement, descendus sensiblement au-dessous du niveau supérieur des vestiges pour vérifier si des traces de structures plus profondes étaient visibles : pas plus là qu'ailleurs, il n'y avait la moindre structure de brique. Notre sondage n'excédait pas, à cette profondeur, 2 m de long au centre et 1 m de long à l'angle. Notre coupe B-B' montre d'ailleurs à l'arrière plan le profil des vestiges tels que nous les avons trouvés et que nous avons laissés en place sur plus de 2 m au sud du sondage, aussi l'assertion de G. Charloux (*Karnak* 12, 2007, p. 200) « Les vestiges “de briques en terre crue” repérées (sic) par J. Lauffray (qui seraient des “artéfacts de fouilles” d'après L. Gabolde, J.-Fr. Carloti et E. Czerny [n. 75] ont été entièrement démolis à l'occasion de la fouille de 1998 (dans la limite des sondages) » n'est-elle pas conforme à la réalité. La raison pour laquelle nos successeurs semblent ne pas être allés chercher ailleurs que sur les 2 m où nous avons creusé à ce niveau est pour nous mystérieuse. Mais il se peut aussi que ces prétendues structures n'aient pas été trouvées tout bonnement parce qu'elles étaient inexistantes, à moins qu'elles n'aient peut-être été détruites après l'abandon de la fouille de J. Lauffray, les entrailles de la fosse d'excavation étant restées longtemps à l'air libre après la fin des travaux. Précisons que si nous n'avons pas reproduit sur notre figure les formes isolées par J. Lauffray c'est qu'elles ne correspondaient plus sur le terrain au moindre vestige ou alignement supposé de briques identifiable ou décelable.

<sup>46</sup> A. MARIETTE, *Karnak*, Leipzig, 1875, p. 32, § XII.

<sup>47</sup> F. EHRLICH, « Rapport de M. Ehrlich sur les travaux exécutés à Karnak pour la consolidation du pylône ouest de la salle hypostyle », *ASAE* 1, 1900, p. 200-210.

<sup>48</sup> H. CHEVRIER, *ASAE* 47, 1947, p. 176-177.

J. Lauffray l'a dégagé. Elles pouvaient donner les motifs qu'il a relevés du côté est, mais ceci ne témoigne en rien d'une construction antique.

### 5. La construction de Sésostri I<sup>er</sup>

C'est Sésostri I<sup>er</sup> qui démantela le temple qui avait été bâti sur la plate-forme en grès et qui fit entourer et recouvrir le soubassement subsistant (débarrassé de son assise supérieure) par son propre radier de fondation. Il semble qu'il ait procédé en deux temps.

L'examen des deux fosses de fondation, du massif qui les sépare par endroits ou de la manière dont elles s'interpénètrent ailleurs montre en outre que la situation n'est pas uniforme selon que l'on se trouve du côté nord ou du côté est de la plate-forme.

Du côté nord, il est clair que le creusement de la fosse de fondation de Sésostri I<sup>er</sup> a commencé très près de la plate-forme en grès. La fosse de fondation de cette dernière a été grignotée sur 43 cm de hauteur, mettant à nu le remblai de gravier de rivière. Le remblai n'étant plus maintenu, il a dû rapidement montrer – et le soubassement en grès aussi – des signes d'affaissement. On s'écarta alors de plus de 60 cm vers le nord pour achever de creuser le fond de la fosse de fondation du nouveau temple. La fosse de Sésostri I<sup>er</sup> se présente donc, de ce côté septentrional, avec un gradin.

Du côté est, il semble que l'on ait tiré les enseignements de ce qui s'était produit du côté nord et des risques d'affaissement que l'on prenait en éventrant la fosse de fondation de la plate-forme en grès. On montra donc un soin tout particulier à creuser la nouvelle fosse à une distance suffisante de l'ancienne pour ne pas perforer cette dernière et aussi à s'en éloigner de plus en plus au fur et à mesure que l'on descendait, si bien qu'au plus profond, les deux fosses étaient distantes d'environ 65 cm.

Si les bâtisseurs de Sésostri I<sup>er</sup> s'appliquèrent partout à préserver la cohésion de la plate-forme en grès et de sa fondation c'est, sans doute, qu'au moment où ce roi faisait creuser sa propre fosse de fondation, le temple qui se dressait sur la plate-forme en grès existait encore.

Ceci est d'autant plus probable que c'était le seul moyen de ne pas provoquer l'interruption du culte. On sait d'ailleurs que le saint des saints du temple de Sésostri I<sup>er</sup> ne se trouvait pas à l'aplomb de l'ancien temple mais plus à l'est et sans doute aussi plus au nord<sup>49</sup>. C'est seulement lorsque le saint des saints du nouveau temple de Sésostri I<sup>er</sup> fut achevé, que l'on put démanteler le temple précédent et achever la cour à péristyle. C'est pourquoi le temple primitif se trouve non pas sous le sanctuaire du nouveau temple mais sous sa façade<sup>50</sup>. Il n'y avait pas, d'ailleurs, d'autre moyen de réaliser une visée solaire pour fixer le nouvel axe<sup>51</sup> qu'en implantant le nouvel édifice plus à l'est.

Les toutes dernières recherches menées dans ce secteur par G. Charloux semblent montrer que l'on a, dans un premier temps, établi le radier de Sésostri I<sup>er</sup> sur une aire en forme de U, approximativement inscrite dans un carré, entourant le temple d'Amenemhat I<sup>er</sup> et que c'est dans un deuxième temps que Sésostri I<sup>er</sup> implanta, à une profondeur moindre, les fondations du péristyle de façade<sup>52</sup>,

<sup>49</sup> L. GABOLDE, « Le problème de l'emplacement primitif du socle de naos en calcite de Sésostri I<sup>er</sup> », *Karnak* 10, 1993, p. 253-256.

<sup>50</sup> C'était exactement le même cas que celui que l'on rencontre au petit temple de la XVIII<sup>e</sup> dynastie à Médinet Habou où le temple primitif, daté de la XI<sup>e</sup> dynastie, se trouve sous la façade du temple de Thoutmosis III-Hatchepsout, cf. U. HÖLSCHER, *Excavations at Medinet Habu* II, p. 4-5.

<sup>51</sup> L. GABOLDE, *Le « grand château d'Amon »*, § 201-205.

<sup>52</sup> G. CHARLOUX, « The Middle Kingdom Temple of Amun at Karnak », *EgArch* 27, 2005, p. 20-24.

sans doute au moment où il rasait le temple de son père et bâtissait l'élévation de son « Grand château d'Amon ».

## 6. Les objets trouvés ou retrouvés en 1998

Les opérations menées en 1998 ont consisté à nettoyer la plus grande partie de la plate-forme et à effectuer quelques sondages de contrôle dans une zone déjà largement fouillée. Le matériel que nous avons trouvé (ou retrouvé) est donc très peu abondant.

- 1. Bloc en calcaire décoré en relief dans le creux et figurant une scène d'allaitement en présence d'Atoum (**fig. 1a**, en **d**, magasin du Cheikh Labib, n° 98CL1, **fig. 4b**, **5**, **6a-b** ; décrit *supra*).
- 2 et 3. Deux bases de colonnes en grès rouge remployées à l'envers (**fig. 1a-b**, en **e** et en **f**, **fig. 12b**).
- 4. Fragment de rebord de table d'offrande ou de socle de naos en granodiorite noire (**fig. 1a**, trouvé en **o**, dans le remblai récent).
- 5. Un fragment de siège de statue (?) en granodiorite noire (**fig. 1a**, en **p**).
- 6. En surface et dans le remblai le plus récent, une monnaie ptolémaïque en cuivre ou en bronze, intrusive (**fig. 1a**, en **q**, **fig. 4a**, r° et v°) <sup>53</sup>.
- 7. Un bloc de remploi en calcaire avec une face parementée et talutée, vu dans la fondation de Sésostri I<sup>er</sup> (**fig. 1a**, en **h**, **fig. 8b**).

## 7. Les trouvailles de la fouille de J. Lauffray et des recherches antérieures

Aux objets décrits précédemment, il convient d'ajouter dans un premier temps les éléments exhumés par J. Lauffray entre 1977 et 1980 et restés inédits. Nous n'avons généralement pas pu retrouver le contexte exact de ces découvertes, aussi sont-elles présentées ici en suivant simplement l'ordre croissant des numéros « CME » attribués par le fouilleur <sup>54</sup>.

- 8. Un fragment de paroi en calcaire portant une grande inscription en colonnes (↓→ ; hauteur : 32,6 cm ; largeur : 49 cm ; largeur des colonnes : de 14,5 à 14,8 cm, **fig. 13a**). Magasin du Caracol, lot n° R 474 = n° CME 1, en VIII P 30 = quart nord-ouest de la plate-forme (cf. le carroyage archéologique établi par J. Lauffray <sup>55</sup>). Le style des signes et la nature de la pierre paraissent correspondre à ce que l'on connaît pour Sésostri I<sup>er</sup> à Karnak. Il ne peut néanmoins pas s'agir du même texte que celui de ce roi qui décorait le mur sud du temple du Moyen Empire <sup>56</sup>, puisque ce dernier a des colonnes larges de 10 cm seulement. Le texte subsistant est le suivant :



<sup>53</sup> Semblable à d'autres trouvées sur le site (J. LAUFFRAY, *Karnak 3* [= *Kêmi 20*], 1970, p. 90, fig. 20 ; H. CHEVRIER, *ASAE* 49, 1949, p. 56), ainsi qu'à des monnaies de Ptolémée IV (cf. M. AMANDRY, dans *La gloire d'Alexandrie*, Paris, 1998, p. 207 = Svoronos, n°s 1125-1126 et *Sylloge Nummorum Graecorum*, 199-200).

<sup>54</sup> M. Azim a eu l'amabilité de nous signaler l'existence de la documentation de fouille de J. Lauffray, ce qui nous a souvent permis d'en savoir un peu plus sur les circonstances des découvertes.

<sup>55</sup> J. LAUFFRAY, S. SAUNERON, P. ANUS, « Rapport sur les travaux de Karnak. Activités du Centre franco-égyptien en 1967-1968. 4° Établissement d'un plan d'ensemble des temples et d'un quadrillage du site », *Karnak 2* (= *Kêmi 19*), 1969, p. 116-118, fig. 1-2.

<sup>56</sup> PM II<sup>2</sup>, p. 106 [328] ; L. HABACHI, « Devotion of Thutmose III to his Predecessors : a propos of a Meeting of Sesostri I with his Courtiers », dans *Mélanges Gamal ed-Din Mokhtar 1*, *BdE* 97, 1985, p. 353-354 et pl. II-III ; L. GABOLDE, *Le « grand château d'Amon »*, § 58-59.

<sup>[x+1]</sup> [...] *prêtres-ḥm-ntr suivent* [...] ; <sup>[x+2]</sup> [...] *enseigne-wh (?)*, *apparaître (en procession)*, *sortir au-dehors (pr-ḥz)* [...] ; <sup>[x+3]</sup> [...] *fête d'Amon, [du] mois (?) [de... (?)]*.

Il est donc question d'une fête d'Amon avec une procession de prêtres, peut-être des porteurs d'enseignes-wh<sup>57</sup>, et une sortie solennelle (ḥ) au dehors du temple de ce qui doit être une statue d'Amon.

Les mêmes festivités en l'honneur d'Amon sont mentionnées sur plusieurs autres vestiges trouvés ou situés dans le même secteur :

– sur une colonne en grès qui date sans doute du début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie<sup>58</sup> : [...] *Sa Majesté siégeant à Thèbes, célébrant les fêtes d'Amon ; c'est ce qu'il fait étant doué de vie éternellement.* ;

– dans l'embrasure en grès de la porte en granit rose – refaite par Thoutmosis III – qui donne accès à la « cour du Moyen Empire »<sup>59</sup> : [...] *Sa Majesté siégeant à Thèbes, célébrant les fêtes d'Amon ; c'est ce qu'il fait étant doué de vie éternellement* ;

– sur un bloc des « Annales des grands prêtres » trouvé à proximité<sup>60</sup> : (...) *Osorkon, [fils royal de] Takelot-Méryamon, vivant éternellement, <étant> dans Thèbes en célébrant la fête d'Amon, dans la concorde.*

Il est intéressant de constater que le temple du Moyen Empire paraît avoir conservé le rôle qui lui avait été dévolu dès le règne de Sésostri I<sup>er</sup> dans les fêtes d'Amon évoquées par ces textes, et ceci bien après que le culte divin journalier ait été, selon toute vraisemblance, transféré dans l'*Akh-menou*<sup>61</sup>. *Peut-être était-ce devenu là sa fonction ultime : être le cadre de certaines cérémonies solennelles en l'honneur d'Amon.*

– **9.** La partie arrière d'un némès en granodiorite noire, trouvé « à 40 cm de profondeur au pied de la base d'albâtre » (**fig. 13b**). Magasin du Caracol, lot n° R 475 = n° CME 2, en VII O 77 (= au sud du socle de naos de Sésostri I<sup>er</sup>) (Lauffray).

– **10.** Un éclat de calcaire (de Toura semble-t-il) avec la partie antérieure d'un cartouche peint au nom de Sésostri (I<sup>er</sup> ?) (**fig. 14a**). Magasin du Caracol, lot n° R 474 = n° CME 5, en VIII. P. 30 (= quart nord-ouest de la plate-forme) au niveau z = 72,70 m (Lauffray).

– **11.** La partie droite d'une tête de statue royale en granodiorite, datable plutôt du Moyen Empire d'après le motif de la coiffe (**fig. 14b**). Magasin du Caracol, lot n° R 475/3 = n° CME 15, en VIII P 40 (= quart nord-est de la plate-forme), z = 72,74 m (Lauffray).

– **12.** Un fragment de calcaire avec les restes de quatre lignes d'inscriptions gravées en creux (partie d'hymne à Amon ; **fig. 15a**). Magasin du Caracol, lot n° R 474 = n° CME 20, en VIII P 40 (= quart nord-ouest de la plate-forme), z = 73,33 (Lauffray). Datable du Moyen au Nouvel Empire d'après l'épigraphie ; le calcaire est celui de Toura utilisé au Moyen Empire.



<sup>57</sup> Voir L. GABOLDE, M. GABOLDE, *BIFAO* 89, 1989, p. 167-168 et, pour les enseignes datant de Sésostri I<sup>er</sup>, voir P. BARGUET, *RdE* 8, 1951, p. 9-19 et L. GABOLDE, *Le « grand château d'Amon »*, § 66.

<sup>58</sup> A. MARIETTE, *Karnak*, pl. 8b ; *LD Text* III, p. 28, β. Sur la datation Nouvel Empire, voir J.-Fr. CARLOTTI, « Modifications architecturales du « grand château d'Amon » de Sésostri I<sup>er</sup> à Karnak », *Égypte, Afrique & Orient* 16, 2000, p. 42-43 et fig. 5a-b.

<sup>59</sup> *LD Text* III, p. 28α ; P. BARGUET, *Temple*, p. 153.

<sup>60</sup> *PM* II<sup>2</sup>, p. 108 ; G. LEGRAIN, *RT* 22, 1900, p. 55, n° 7 = J.-M. KRUCHTEN, *Les annales*, p. 59, 61, 63 n. B.

<sup>61</sup> L. GABOLDE, *op. cit.*, § 220.

<sup>[1]</sup> [...] *ntr pn špsy* [...] <sup>[1]</sup> [...] *Ce dieu vénérable* [...]

<sup>[2]</sup> [...] *wrt, jr ntt* [...] <sup>[2]</sup> [...] *grandement, qui a fait ce qui existe* [...]

<sup>[3]</sup> [...] *m (?) r3 m ʿ3[t] (?)* [...] <sup>[3]</sup> [...] *en parole, en* [...]

– 13. Un fragment de bas-relief en calcaire où l'on distingue la ceinture d'un dieu (→) et le poing fermé d'un roi (←), Moyen Empire, sans doute Sésostri I<sup>er</sup> d'après le style du relief et la nature du calcaire employé (**fig. 15b**). Magasin du Caracol, lot n° R 474 = n° CME 21, en VIII P 40 (= quart nord-ouest de la plate-forme), z = 73,28 m (Lauffray).

– 14. Un fragment de bas-relief avec l'angle d'un *serekh* (↓→) datable de Sésostri I<sup>er</sup> d'après le style du relief et la nature du calcaire employé (**fig. 16a**). Magasin du Caracol, lot n° R 474 = n° CME 24, en VIII O 49 (= devant et au sud du 2<sup>e</sup> seuil de granit rose), z = 72,95 m (Lauffray).

– 15. Une bague en bronze ou en cuivre (**fig. 16b**). Magasin du Caracol, n° 469/470/471 = n° CME 26, en VIII O 49 (= devant et au sud du 2<sup>e</sup> seuil de granit rose), z = entre 73,35 et 73,85 m (Lauffray).


– 16. Un fragment de calcaire avec les restes de deux colonnes de texte gravées en creux (←↓) (**fig. 17a**). Magasin du Caracol, lot n° R 474/1 = n° CME 38, en VIII O 38 (= au centre de la plate-forme, partie sud), z = 73,85 m (Lauffray).

1. illisible


2.  (?)

– 17. Un fragment de pilier dorsal (?) de statuette en calcite avec les restes de deux colonnes de texte gravées en creux sur deux faces perpendiculaires (**fig. 17b**). Magasin du Caracol, lot n° R 474 = n° CME 39, en VIII O 38 (= au centre de la plate-forme, partie sud) (Lauffray).


Face 1 : (←↓)  [...] *sa [Majesté ?], pour le premier prophète d'[Amon ?]*

Face 2 : (↓→)  impossible à traduire.

– 18. Un fragment de plateau d'offrandes ayant appartenu à une statue en granodiorite (**fig. 18a-b**). Magasin du Caracol, lot n° R 475 = n° CME 43, en VIII O 47 (= entre la plate-forme et le 2<sup>e</sup> seuil de granit rose, partie sud), z = 73,93 m (Lauffray). Sur le rebord du plateau court une ligne de texte :

 [...] *dans la demeure d'Amon.*

– 19. Un fragment de trône (?) de statue en granodiorite noire avec une colonne de texte (**fig. 19a**). Magasin du Caracol, n° R 472 = n° CME 44, en VIII O 47 (= entre la plate-forme et le 2<sup>e</sup> seuil de granit rose, partie sud), z = 73,93 m (Lauffray). Vraisemblablement post-amarnien étant donné que le nom d'Amon est intact.

 *Amon-Rê, roi des dieux, maître du ciel, régent de Thèbes.*

– 20. Un élément (pilier dorsal ?) de statue en quartzite au nom d'[Ha]pouséneb (?) avec une colonne de texte (**fig. 19b**). Magasin du Caracol, n° 344 = n° CME 46, en VIII O 47 (= entre la plate-forme et le 2<sup>e</sup> seuil de granit rose, partie sud), z = 73,93 m (Lauffray). XVIII<sup>e</sup> dynastie.

(↓→)  [Ha]pouséneb (?) *juste de voix.*

– 21. Une table d'offrandes à deux bassins en calcaire (en **g** sur la **fig. 1** et **fig. 10**) sans doute du Moyen Empire <sup>62</sup>.

– 22. Des éléments de colonnes à 16 pans en grès, au nom de Sésostri I<sup>er</sup> ont été trouvés dans ce secteur, en même temps que des restes d'architraves encore au nom de Sésostri I<sup>er</sup> et mentionnant un renouvellement en l'an XXI d'un roi qui doit être Thoutmosis III <sup>63</sup>.

<sup>62</sup> Voir *supra*, n. 37.

<sup>63</sup> PM II<sup>2</sup>, p. 108 ; A. MARIETTE, *Karnak*, p. 32-33 ; 41 et pl. 8, a, b et c ; LD Text III, p. 24-29. Ajouter un fragment au nom, martelé, d'Hatchepsout (H. CHEVRIER *ASAE* 47, 1947, p. 176). Ces vestiges témoignent d'aménagements assurément

## 8. Rapport sur le matériel céramique trouvé en 1998 (E. Czerny) <sup>64</sup>

### 8.1. Contexte général et méthode de documentation

Ni H. Chevrier ni J. Lauffray n'ont tiré parti de la céramique qu'ils avaient pu rencontrer au cours de leurs dégagements. Notre propre fouille, menée à un endroit déjà largement exploité, est donc venue bien tard et notre matériel a été pour cette raison très pauvre.

#### 8.1.1. Le remblai sableux moderne

Le dégagement de la plate-forme a nécessité l'enlèvement d'une grande quantité de remblai et de sable de remplissage qui avait été répandue sur la structure après les précédentes fouilles de J. Lauffray <sup>65</sup>. Ce matériel de remplissage provient sans doute du site des temples de Karnak parce qu'il contient un grand nombre de tessons datables du Nouvel Empire à la Basse Époque et au Haut Empire. On peut même considérer que certains tessons trouvés là remontent au Moyen Empire ou à la Deuxième Période intermédiaire. Mais le remblai et le sable recouvraient également des objets contemporains de la fouille de J. Lauffray. Le matériel découvert dans ce matériau de remplissage se trouve donc hors de tout contexte archéologique et, par conséquent, il ne sera pas traité dans ce rapport.

#### 8.1.2. Le matériel en place

On s'est efforcé, au cours du travail de dégagement de la plate-forme, de récupérer très soigneusement le matériel qui pouvait se trouver dans des contextes non perturbés et non touchés par des explorations précédentes. On a pu ainsi constater que quelques joints entre les blocs de la plate-forme n'avaient pas été nettoyés à fond lors des recherches antérieures. Il a été possible d'extraire des joints les plus profonds et des anfractuosités ménagées sous certains blocs du sable de rivière répandu lors de la construction de la plate-forme. Ce sable ne contenait évidemment que très peu de matériel et le tamisage systématique n'a permis de récupérer que quelques petits tessons. Ce même sable de fondation qui remplissait les joints entre les blocs, se trouvait encore au-dessous des assises en pierre de la plate-forme, répandu en une couche peu épaisse, avec un contenu d'objets analogue.

Sous cette mince couche de sable on rencontre un remblai épais de gravier de rivière qui n'a pas été touché par les fouilles précédentes. L'étude, également très méticuleuse, du matériel contenu dans ce remblai – extrait des sondages en sape pratiqués au-dessous de la plate-forme – montre que celui-ci est encore plus dépourvu de matériel que le sable même de fondation. En dépit de cette absence presque totale de contamination du remblai naturel, on a pu récupérer un petit tesson dans le gravier.

Le gravier contenait, en revanche, un nombre important de silex complets ou cassés qui, pour la plupart, doivent être considérés comme des pierres à l'état naturel. Il est assez surprenant de constater qu'un petit nombre de ces silex semble, malgré tout, être du matériel modifié, sans qu'il soit possible, pour autant, d'y reconnaître des outils précis. Seuls deux petits fragments de lames cassées, dont un

---

réalisés au Nouvel Empire ; cf. Th. ZIMMER dans J.-M. Kruchten, *Les annales*, p. 8. Voir encore J.-Fr. CARLOTTI, *Égypte, Afrique & Orient* 16, 2000, p. 40-41, 42-43 et fig. 5a-b.

<sup>64</sup> Je remercie le CFEETK et ses anciens directeurs Fr. Larché et N. Grimal pour l'invitation qui m'a été faite de participer aux travaux menés dans la « cour du Moyen Empire ». Je suis redevable à L. Delage de son aide pour la rédaction de ce rapport en français.

<sup>65</sup> Pour l'histoire de l'exploration de la plate-forme et pour une description précise de la situation stratigraphique, voir *supra*.



n'a pas été trouvé dans le gravier mais dans le sable d'un joint, font penser à des éléments de lame de faucille.

Le massif de gravier est isolé du sol vierge (argile pure naturelle) par une mince couche de plâtre. Ce sol argileux naturel constitue en fait le fond de la fosse de fondation. La couche de mortier au plâtre qui le tapissait a livré un tesson.

Le côté nord de la plate-forme a été complètement dégagé, le côté est ne l'a été que partiellement, par une tranchée. Les trois côtés accessibles de la « cour du Moyen Empire » ayant déjà été complètement fouillés, on ne pouvait s'attendre à trouver du matériel non perturbé qu'à partir du niveau qui correspond au fond limoneux situé sous la plate-forme. Effectivement, le même fond d'argile se retrouve aussi, quoiqu'à un niveau différent, en général plus élevé, en dehors de la plate-forme. Sa surface, abondamment piétinée, est contaminée par du sable et des tessons intrusifs.

Selon toute apparence, ces éléments intrusifs ne sont pas uniquement liés aux travaux récents, mais également aux activités de Sésostris I<sup>er</sup>, qui fit entourer la plate-forme de tous côtés par la fosse de fondation de son propre temple et dut, par conséquent, abaisser par endroits le niveau du terrain (correspondant à l'actuelle « cour ») d'une profondeur équivalente ou supérieure à celle de la fosse de fondation de la plate-forme préexistante. Les blocs de fondation de Sésostris I<sup>er</sup> sont, eux aussi, posés sur une couche de sable qu'on a parfois pu atteindre pendant les sondages et dont on a pu extraire quelques tessons.

La classification des pâtes suit le « Vienna System » dans la définition de l'*Introduction to Ancient Egyptian Pottery*<sup>66</sup>. L'examen des tessons s'est fait sur le site de Karnak à l'aide d'un microscope de grossissement 20. La plupart des tessons sont tellement petits qu'il nous a souvent été impossible de décrire la surface d'une manière précise ou même d'associer les tessons à une forme donnée. Sauf indication contraire, les tessons sont des objets tournés. Les couleurs sont décrites selon l'échelle de Munsell<sup>67</sup>. Les bords et les fonds ont été dessinés grandeur nature et sont publiés à l'échelle 1/2<sup>68</sup>, les fragments des parois sont simplement décrits, sauf ceux qui portent une décoration et qui sont alors, eux aussi, illustrés.

## 8.2. Le matériel céramique et lithique

### 8.2.1. Matériel extrait de la tranchée à l'angle nord-est de la plate-forme (sondage en M, coupe B-B')

a) Matériel extrait du sable de fondation sous les pierres de grès (sondage M, en i)

*Fragments de parois :*

- 23 1 fragment d'un moule à pain, Nile C2, comprenant des quartz assez nombreux avec, sur la surface interne, une pellicule de pâte fine, quasiment « farineuse ».
- 24 1 fragment Nile C2, aux surfaces interne et externe non engobées.
- 25 1 fragment Nile B2, aux surfaces interne et externe non engobées.

b) Matériel extrait du gravier (sondage M, en j, coupe B-B')

*Bords :*

<sup>66</sup> Do. ARNOLD, dans J. Bourriau (éd.), *An Introduction to Ancient Egyptian Pottery*, Mayence, 1993, fasc. 2, p. 168-186.

<sup>67</sup> *Munsell Soil Color Charts*, Baltimore, 1954.

<sup>68</sup> Dessins sur le site: E. Czerny ; encrages: A. Schwab.

– **26 (fig. 21a, n° 26)** bol, Ø ouv. impossible à déterminer, Nile B2, comprenant des quartz fins et des micas blancs et jaunes. La cassure est à cœur gris avec des franges brunes. Les surfaces interne et externe sont engobées de rouge (poli à la surface interne ?). 10R 4/6.

*Fragments de parois :*

– **27-29** 3 fragments Nile C2, aux surfaces interne et externe non engobés.

– **30-32** 3 fragments Nile B2, aux surfaces interne et externe non engobés.

c) Matériel extrait du gravier (sondage **M**, en **j** et en **r**, coupe **B-B'**)

*Bords :*

– **33 (fig. 21a, n° 33)** pot, Ø ouv. 20 1/16, Nile C2, comprenant des quartz de texture moyennement fine, des inclusions blanches et jaunes et des micas, de cassure homogène brune, aux surfaces interne et externe engobées de rouge. Un peu moins clair que 10R 5/8.

– **34** plat caréné (?), Ø ouv. ca. 15 1/32, Nile B2, comprenant peu de quartz de texture fine et moyenne et des inclusions blanches et noires, de cassure homogène brune, aux surfaces interne et externe engobées de rouge poli. 2,5 YR 5/6.

– **35 (fig. 20, n° 35)** moule à pain, Ø ouv. 6-7 1/8, Nile C2, non tourné (les particules du dégraissant végétal ne sont pas alignées horizontalement), de cassure homogène brune et très poreuse, aux surfaces interne et externe recouvertes d'une pellicule fine, quasiment « farineuse », beige-brun à brun-rougeâtre. 5YR 7/4.

– **36 (fig. 20, n° 36)** moule à pain, Ø ouv. 7 1/16, Nile C2, non tourné (les particules du dégraissant végétal ne sont pas alignées horizontalement), de cassure homogène brun foncé-rougeâtre, très poreuse, à la surface interne lisse (pressée sur un moule), à l'extérieur recouvert d'une pellicule fine, quasiment « farineuse ».

*Fragments de parois :*

– **37-39** 3 fragments de moules à pain, Nile C2, dont deux à la surface interne lisse, avec une pellicule « farineuse » à l'extérieur, et une avec une pellicule sur les surfaces interne et externe.

– **40** 1 fragment de bol, Nile C1, de surface interne engobée de rouge poli, à la surface externe détruite.

– **41-45** 5 fragments Nile B2, C2.

– **46** 1 fragment Marl A3 (?), de 0,5 cm d'épaisseur, comprenant des inclusions rouges et noires (jusqu'à 0,5 mm et plus), des quartz fins et des micas, de cassure beige-grisâtre à grise, avec des franges légèrement rougeâtres, aux surfaces d'un beige-grisâtre.

– **47** 1 fragment Marl C1, comprenant des quartz fins, des inclusions rouges et noires et des micas, de cassure rouge brique, finement mouchetée de blanc, de texture dense et fine, aux surfaces disparues.

– **48** 1 fragment Marl A2, comprenant des quartz fins assez nombreux, des inclusions noires et des micas, de cassure à cœur brun avec des franges brun-rougeâtre, de texture fine, dense et homogène, aux surfaces d'un gris-rougeâtre, lissé à l'extérieur.

*Divers :*

– **49** 1 fragment d'os ou d'ivoire ?

– **50-53 (fig. 21b, n°s 50-53)** 4 silex.

d) Matériel extrait de la couche de plâtre au-dessous du gravier (sondage **M**, en **k**, coupe **B-B'**)

*Fragments de parois :*

– **54** 1 fragment de bol, Nile B2, comprenant peu de quartz fins, des micas assez nombreux, des inclusions blanches, à cassure à cœur rouge, avec une frange interne brun foncé et une frange externe brun clair, à surface externe détruite et interne engobée de rouge poli.

### 8.2.2. Matériel provenant du sable entre les blocs

e) Matériel extrait du sable au-dessous des blocs (en s).

*Bords :*

– **55 (fig. 21a, n° 55)** bol hémisphérique, Ø ouv. impossible à déterminer, Nile B1 (?), de texture fine, comprenant des quartz très fins, quelques micas, et des inclusions noires, à cassure homogène brune, à surface non engobée. 5YR 6/6.

*Fragments de parois :*

– **56** 1 fragment de moule à pain, Nile C2.

– **57** 1 fragment Nile B2, de 0,5 cm d'épaisseur, à cassure homogène brune, à surface engobée de rouge éventuellement poli.

f) Matériel extrait du sable entre et au-dessous des blocs (en t).

*Bords :*

– **58 (fig. 21a, n° 58)** plat, Ø ouv. impossible à déterminer, Nile C1, comprenant peu de quartz (-0,5 mm) et des micas, à cassure à cœur gris avec des franges brunes, puis rougeâtres, à surface non engobée.

– **59 (fig. 21a, n° 59)** bol hémisphérique, Ø ouv. impossible à déterminer, Nile B2, comprenant peu de quartz (-0,5 mm), des inclusions noires brillantes, des micas, à cassure homogène brune, à surface non engobée 5YR 6/6 et de texture lâche.

– **60 (fig. 21a, n° 60)** bol hémisphérique, Ø ouv. impossible à déterminer, Nile B2, de texture fine, comprenant peu de quartz fins, des inclusions noires brillantes, des micas, à cassure homogène brune, à surface non engobée. 5YR 6/6.

– **61 (fig. 20, n° 61)** vase, Ø ouv. 10 1/16, Marl A3, de texture très fine et homogène, dense et compacte, comprenant des inclusions noires très fines et des micas, à cassure blanc-verdâtre, à surface blanc-grisâtre, légèrement verdâtre, bien lissée. 10YR 8/3, légèrement verdâtre, de texture compacte.

*Fragments de parois :*

– **62-67** 6 fragments de moules à pain, Nile C2, lisses à l'intérieur, à surface partiellement « farineuse ».

– **68** plusieurs fragments modestes de Nile B2, Nile C2.

– **69 (fig. 20, n° 69)** 1 fragment de paroi de forme indéterminée, Marl A3 (?), comprenant de nombreuses inclusions noires, rouges, grises, et blanches, des quartz arrondis et non arrondis, très fins, à cassure blanc-grisâtre, légèrement verdâtre. 2,5Y 7/2, à surface beige-grisâtre. 10YR 7/3.

– **70 (fig. 20, n° 70)** 1 fragment de parois avec décoration. La décoration consiste en lignes ondulées irrégulières, imprimées dans la pâte avant la cuisson. Marl A3, de texture fine et dense, comprenant des quartz fins nombreux et des inclusions noires, à cassure gris-verdâtre. 5Y 7/2, à surface grise, légèrement verdâtre. 2,5Y 7/2.

– **71-72** 2 fragments Marl A3.

– **73** 1 fragment de vase, de 0,4-0,5 cm d'épaisseur, Marl A3 (?), comprenant de nombreuses inclusions rouges, noires et grises, à profil ondulé à l'intérieur.

*Divers :*

– **74 (fig. 21a, n° 74)** 1 fragment de lame de silex, à retouches très usées, de couleur gris foncé-brun. 7,5YR 4/2.

– **75-76** 2 petits fragments d'une pierre noire <sup>69</sup>.

g) Matériel extrait du sable entre et au-dessous des blocs (en **u**).

*Fragments de parois :*

– **77** 2 fragments Marl A3.

– **78-82** plusieurs fragments Nile B2, Nile C1, Nile C2.

### **8.2.3. Matériel extrait de la couche sous-jacente d'argile au nord de la plate-forme (en **v**, entre **M** et **N**)**

h) Matériel extrait de la couche d'argile (sondage **M**, en dessous de **k**)

*Bords :*

– **83** (**fig. 21a**, n° **83**) bol, Ø ouv. ca. 20 1/32, Nile C1, comprenant des quartz fins et de nombreux micas, à cassure homogène brune, à surface engobée de rouge foncé à l'intérieur. Surface externe : 10R 5/8, surface interne : 2,5YR 3/4.

*Fragments de parois :*

– **84** 1 fragment de vase, Nile B2, comprenant peu de dégraissant végétal, peu de quartz mais très fins, des inclusions grises et noires et des micas nombreux, à cassure rubigineuse côté interne, rougeâtre côté externe, à surface non engobée. Le profil intérieur est ondulé.

– **85** 1 fragment Nile B (?), surface non engobé.

– **86** 1 fragment d'un bol, de 0,4 cm d'épaisseur, Nile B2, de surface externe non engobée, et de surface interne engobée de rouge, poli.

i) Matériel extrait de la couche d'argile (sondage **M**, en **v** et au-dessus de **l**, c. 5 cm sous la surface de cette couche

*Bords :*

– **87** (**fig. 21a**, n° **87**) bol, Ø ouv. impossible à déterminer, Nile B2, comprenant peu de quartz fins et des micas blancs et jaunes, à cassure homogène brune, à surface interne et externe engobée de rouge poli. 10R 5/8.

*Fragments de parois :*

– **88** 1 fragment de bol (?), de 0,5 cm d'épaisseur, Nile B2, de surface externe non engobée, de surface interne engobée de rouge poli.

j) Matériel extrait de la couche d'argile (entre **M** et **N**, en **v**, au-dessous de **l**)

*Bords :*

– **89** (**fig. 21a**, n° **89**) plat (?), Ø ouv. impossible à déterminer, Nile B1 (?), comprenant des quartz très fins, partiellement noirs et des micas, à cassure rubigineuse, de texture fine, dense, à surface interne et externe engobée de rouge. 10R 5/8. Les cannelures de tournage sont très fines et précises.

*Fragments de parois :*

– **90-95** 6 fragments Nile B2.

– **96** 1 fragment Nile C2.

---

<sup>69</sup> Selon Th. de Putter, il s'agirait d'une diorite fine, aussi appelé dolomite ou diabase, une pierre qui était spécifiquement utilisée pour des outils (marteaux).

k) Matériel extrait de la couche d'argile sondage N, en w, quelques cm au-dessous des blocs de Sésostris I<sup>er</sup>

*Bords :*

– n° 97 (fig. 21a, n° 97) bol, Ø ouv. ca. 15 1/32, Nile B2, de texture fine, comprenant peu de quartz fins, des inclusions blanches et des micas blancs et jaunes, à cassure à cœur brun-rougâtre, avec des franges brun clair, à surfaces interne et externe engobées de rouge poli. 10R 5/8-4/8.

*Fragments de parois :*

– 98 1 fragment Nile C1, de surface non engobée.

– 99 1 fragment de bol (?), Nile B2, comprenant des quartz partiellement non arrondis, à surface externe non engobée, à surface interne engobée de brun-jaunâtre poli (?). 5YR 7/6-6/6.

– 100 1 fragment Nile B1, de texture très fine, homogène et dense, comprenant des quartz très fins, des inclusions noires très fines assez nombreuses et des micas nombreux, à cassure rubigineuse avec des franges légèrement plus claires, à surface engobée de rouge, de texture compacte.

l) Matériel extrait de la couche d'argile au nord de la plate-forme (le limon n'est pas pur, il semble avoir été contaminé lors de travaux antérieurs)

*Bords :*

– 101 (fig. 20, n° 101) bol (?), Ø ouv. 8 1/16, Nile B2, comprenant des quartz et des micas, à cassure brun foncé-grisâtre, à surface non engobée. 10R 5/3.

– 102 1 base de plat (?), Ø base ca. 12 1/16, Marl A3 (?), comprenant des quartz non arrondis et des inclusions noires et blanches, de texture fine, à cassure homogène orangé-rougâtre, à surface polie, orangé-rougâtre. Plus orangée que 10R 6/8.

*Fragments de parois :*

– 103 (fig. 20, n° 103) 1 fragment Nile B1 (?), de texture fine, homogène et dense, comprenant très peu de dégraissants végétaux, peu de quartz fins et moyens, à cassure homogène rubigineuse, à surface rubigineuse non engobée. A l'extérieur se trouvent deux lignes parallèles imprimées dans la pâte.

– 104 1 fragment à carène, Nile B2 (?), comprenant peu de dégraissants végétaux, des quartz et des micas, à cassure homogène rouge brique, à surface non engobée.

#### **8.2.4. Matériel extrait des couches de sable et de gravier au-dessous de la plate-forme, dans les sondages pratiqués sous les bases de colonnes remployées.**

m) Matériel extrait de la couche de sable sous la base de colonne remployée orientale (en x, sous e)

*Fragments de parois :*

– 105 1 fragment de bol, Nile B2, comprenant des quartz et des micas, de cassure homogène brune, de surface externe non engobée, de surface interne engobée de rouge poli, tachetée de noir.

– 106 1 fragment de bol hémisphérique, de 0,35 cm d'épaisseur, Nile B2, comprenant des quartz et des micas, de cassure homogène brun foncé, de surface non engobée.

– 107 1 fragment Nile B2.

– 108 1 fragment Marl A3, de texture dense et homogène, comprenant des quartz fins et des inclusions noires, de cassure homogène verdâtre, de surface gris-verdâtre.

– **109** 1 fragment Marl A3 (?) <sup>70</sup>, de texture dense, comprenant des quartz fins et des inclusions rouges et noires, de cassure rouge brillant, légèrement tacheté de blanc, avec une frange étroite interne gris-rougeâtre et une frange externe gris-verdâtre, de surface interne rougeâtre et externe gris-verdâtre. Le tesson n'est pas tourné.

n) Matériel extrait du gravier sous la base de colonne remployée orientale (en **x**, sous **e**)

*Fragments de parois :*

– **110** 1 fragment de grand plat (?), de 1,1 cm d'épaisseur, Nile C2, comprenant des quartz et des inclusions blanches, de cassure brun-rougeâtre, avec des franges brunes, de surface non engobée.

– **111** 1 fragment de bol, de 0,5 cm d'épaisseur, Nile B2, comprenant peu de quartz fins et des micas blancs et jaunes, de cassure homogène brune, de surface interne et externe engobée de rouge, fumée.

– **112** 1 fragment Nile B2.

o) Matériel extrait de la couche du sable sous la base de colonne remployée ouest (en **y**, couche **i**)

*Fragments de parois :*

– **113** 1 fragment de vase (?), de 0,5 cm d'épaisseur, Marl A3, de texture dense et homogène, comprenant peu de quartz fins, de nombreuses inclusions noires très fines et des micas, de cassure homogène verdâtre, de surface gris-verdâtre. À l'intérieur se voit une cannelure fine.

p) Matériel extrait du gravier sous la base de colonne remployée ouest (en **y**, couche **j**)

– **114** (fig. 21b, n° 114), silix.

### **8.2.5. Matériel extrait du sable de fondation au-dessous des blocs de fondation de Sésostris I<sup>er</sup> au nord de la plate-forme (en **w**, coupe C-C', en **l**)**

q) Matériel extrait du sable de fondation de Sésostris I<sup>er</sup> (au-dessous des blocs de Sésostris I<sup>er</sup>, en **w**, couche **l**)

*Fragments de parois :*

– **115** 1 fragment de bol hémisphérique (?), de 0,4 cm d'épaisseur, Nile B1, de texture fine et dense, comprenant peu de dégraissants végétaux très fins, peu de quartz fins et des micas, à cassure homogène brune, à surface non engobée.

– **116** 1 fragment Marl A3, comprenant des quartz (jusqu'à 0,5 mm) et des inclusions jaunes, à cassure homogène rougeâtre claire, à surface non préservée.

r) Matériel extrait du sable de fondation de Sésostris I<sup>er</sup> (sondage **M**, coupe **A-A'**, en **l**)

*Bords :*

– **117** (fig. 20, n° 117) bol, Ø ouv. 14 1/16, Nile B2, comprenant des quartz fins et des micas, à cassure homogène brune, à surface interne engobée de rouge poli, 10R 5/8, à surface externe non engobée.

*Fragments de parois :*

– **118** 1 fragment de bol (?), de 0,5 cm d'épaisseur, Nile B2, de texture fine, comprenant des quartz et des micas, à cassure homogène brune, à surface interne engobée de rouge poli, à surface externe non engobée.

---

<sup>70</sup> Selon H. JACQUET-GORDON, il s'agit d'une pâte fréquente à Karnak au Moyen Empire et la Deuxième Période intermédiaire et qui n'est pas classifiée de manière satisfaisante dans le cadre du « Vienna System ». Peut-être s'agit-il d'une variante de Marl A2.

- **119** 1 fragment de bol ou de bol hémisphérique, de 0,4 cm d'épaisseur, Nile B1-B2, de texture très fine, comprenant des quartz très fins, des inclusions rouges et noires et des micas, à cassure homogène brune, à surface non engobée, lissée.
- **120** 1 fragment de vase (?), de 0,5 cm d'épaisseur, Nile B2, de texture très fine, à cassure à cœur rouge, avec des franges brun-orangé, à surface non engobé.
- **121** 1 fragment de bol, de 0,9-1 cm d'épaisseur, Nile C2, de texture dense, comprenant des quartz et des micas, à cassure à cœur rouge, avec des franges brunes, à surface interne engobée de rouge poli, à surface externe non engobée, avec de nombreuses empreintes de particules végétales visibles sur la surface, de texture compacte.

### **8.2.6. Matériel extrait d'une zone anciennement perturbée mais non touchée par les explorations de nos prédécesseurs.**

s) Matériel extrait du remplissage d'un trou, que J. Lauffray avait vidé à moitié seulement. L'autre moitié était protégée par un bloc de granit, tombé au-dessus. Remblai terreux (en z)

*Bords :*

- **122** (fig. 20, n° 122) pot (?), Ø ouv. ca. 17 1/32, Marl A2 <sup>71</sup>, comprenant des quartz très fins, des inclusions rouges, noires et blanches et des micas, à cassure homogène brun-rougeâtre, de surface rouge-orangé, partiellement tacheté de gris. 2,5YR 6/6, de texture très compacte.

N.B. La forme évoque des références du Nouvel Empire, soit des « Meat jars »<sup>72</sup>, soit des pots comme dans Aston, *op. cit.*, fig. 39,2 <sup>73</sup>, 193h <sup>74</sup>, 55,6 <sup>75</sup>, 40,6 <sup>76</sup>. La datation possible s'étend de la XVIII<sup>e</sup> dynastie tardive <sup>77</sup> jusqu'à la XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> dynastie ou même la Troisième Période Intermédiaire <sup>78</sup>.

- **123** (fig. 20, n° 123) anse d'amphore (?), Marl D, à cassure noire, tachetée de blanc (chaux), à surface gris-rougeâtre. 2,5YR 6/4, de texture dure.

N.B. C'est la seule occurrence de Marl D que nous ayons trouvée. Cette pâte a été utilisée le plus souvent pour des amphores pendant les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> dynasties <sup>79</sup>.

*Fragments de parois :*

- **124** 1 fragment de vase, Marl B, comprenant une grande quantité des quartz fins et des inclusions rouges et noires. Le profil interne est ondulé.
- **125** 1 fragment Marl A4 (?), comprenant des quartz fins, des inclusions blanches et noires, à cassure « glèbeuse », rougeâtre, à surface gris-rougeâtre.
- **126** 1 fragment Marl A4 (?), comprenant des quartz fins en grand nombre, à cassure rougeâtre clair, tachetée de blanc.
- **127** 1 fragment Marl A3 (?), à cassure grise.

---

<sup>71</sup> Selon H. Jacquet-Gordon.

<sup>72</sup> Comme dans D. ASTON, *Egyptian Pottery of the Late New Kingdom and Third Intermediate Period*, SAGA 13, 1996, fig. 165 C1 = U. HÖLSCHER, *Excavations at Medinet Habu V, Ramessid Remains*, 1954, pl. 47, par ex.

<sup>73</sup> Comparer avec D. ASTON, *GM* 113, 1989, fig. 8-9.

<sup>74</sup> Comparer avec W.M.F. PETRIE, *Illahun, Kahun and Gurob*, Londres, 1891, pl.19.

<sup>75</sup> Comparer avec W.M.F. PETRIE, *Hyksos ans Israelit Cities*, Londres, 1906, pl. 17A.

<sup>76</sup> Comparer avec Tell el-Dab'a, KV 3436.

<sup>77</sup> Suggestion de I. Hein.

<sup>78</sup> Suggestion de D. Aston.

<sup>79</sup> *Introduction*, p. 181.

- **128** 1 fragment Marl A2 (?), de 0,5 cm d'épaisseur, comprenant des quartz très fins en grande quantité, des inclusions rougeâtres et noires et des micas, à cassure homogène rougeâtre, à surface gris-rougâtre, lissée.
- **129** 1 fragment Nile A (?), de texture très dense et homogène, comprenant peu de quartz très fins mais aucun dégraissant végétal. La cassure est de couleur rouge brique.
- **130** Plusieurs fragments Nile B2, Nile C1, Nile C2.

### 8.2.7. Matériel extrait des couches contaminées à l'est de la plate-forme (en aa et bb, et coupe B-B')

t) Matériel extrait de la couche d'argile perturbée à l'est de la plate-forme (en **bb**, au-dessus de **e**)

- **131** (fig. 20, n° 131) bol, Ø ouv. 16 1/32, Nile B2, comprenant des quartz et des micas, à cassure homogène brune, à surface interne engobée de rouge poli, à surface externe non engobée.
- **132** 1 fragment Marl A2, comprenant de nombreux quartz très fins avec quelques grains sensiblement plus grands, des inclusions rouges et noires, à cassure homogène rouge brique, de texture fine et dense, à surface interne rougeâtre, à surface externe gris-blanchâtre. À l'extérieur se voient des cannelures de tournage, à l'intérieur les traces de lissage à main. Texture compacte.

u) Matériel extrait des couches d'argile perturbées au-dessus du sol d'argile naturel (en **aa**)

*Fragments de parois :*

- **133** 1 fragment Nile C1, comprenant des quartz et des micas, à cassure à cœur noir, avec des franges brun-rougâtre et brunes, à surface interne engobée de rouge poli. La surface externe est détruite.
- **134** (fig. 20, n° 134) 1 fragment de bol, Nile B2, comprenant des dégraissants végétaux en grande quantité, peu de quartz et des micas, à surfaces interne et externe engobées de rouge poli. 10R 5/8.
- **135** 1 fragment Nile C2, de 1,8 cm d'épaisseur minimum, à surface corrodée.
- **136** 1 fragment de bol, Nile B2, à surface interne engobée de rouge poli, à surface externe non engobée.
- **137** 1 fragment Nile B2, à surface non engobée.

### 8.3. Synthèse sur le matériel céramique et lithique

Il est nécessaire de souligner encore une fois la valeur très inégale du matériel, en fonction du contexte archéologique. Les tessons extraits du remblai récent ont été complètement écartés. Les tessons trouvés dans les tranchées nord et est de la plate-forme peuvent être mélangés avec des tessons de Sésostri I<sup>er</sup> et contaminés par des tessons enfoncés par piétinement à une époque plus tardive. Les tessons qui ont été extraits des joints des blocs se trouvaient vraisemblablement là depuis la construction de la plate-forme, mais il n'est pas totalement exclu que certains d'entre eux soient arrivés là à l'époque de Sésostri I<sup>er</sup>. Il ne reste donc que les tessons trouvés à l'intérieur de la fosse de fondation de la plate-forme (c'est-à-dire dans la couche de sable et celle de gravier de rivière), apparemment restés intacts pendant tous les travaux, qui soient à considérer avec certitude comme du matériel contemporain de la construction de la plate-forme.

Ce matériel extrait de contextes non touchés ne suffit cependant pas, ni par sa quantité, ni par sa qualité, à rendre possible une datation précise de la plate-forme. Mais les dates que l'on a quand même pu déduire de son examen ne sont pas en contradiction avec la datation établie par d'autres moyens. Ces derniers révèlent que la plate-forme a été construite au début du Moyen Empire, peu avant la reconstruction du grand temple de Karnak par Sésostri I<sup>er</sup> en l'an X de son règne. Les tessons ne



permettent pas de fixer le moment de la construction à la fin de la XI<sup>e</sup> ou au début de la XII<sup>e</sup> dynastie, ils appartiennent néanmoins plutôt à la première moitié du Moyen Empire. Les bols dits hémisphériques, mais qui sont en fait assez plats (n<sup>os</sup> **55**, **59**, **60**), en ont en effet apporté une preuve indiscutable. Même si les diamètres à l'ouverture et la mise à l'horizontale des modestes fragments n'ont pu être établis que de manière très approximative, il est évident qu'ils correspondent au paradigme des bols ouverts et presque plats, aux bordures légèrement pointues, typiques, pour le début du développement de cette forme-clé, du Moyen Empire et connus à Tarif<sup>80</sup>, Qau<sup>81</sup> et Éléphantine<sup>82</sup> par exemple.

Une forme également très caractéristique est le moule à pain conique n<sup>os</sup> **35** et **36**. Ces moules à pain se trouvent régulièrement en grand nombre dans des contextes non-funéraires du Moyen Empire<sup>83</sup>. La pâte et le traitement de la surface avec une pellicule fine quasiment « farineuse », correspondent parfaitement au standard du Moyen Empire, mais la forme irrégulière du fragment de bord (n<sup>o</sup> **35**) montre que le moule a été modelé à la main et non pas pressé sur une forme. Le deuxième exemplaire, en revanche (n<sup>o</sup> **36**), est moulé à l'aide d'une forme. Les deux techniques sont donc simultanées mais il est possible que le modelage à la main indique chronologiquement une position en début de développement.

Les autres formes, surtout les bols simples et le grand plat à bord lissé n<sup>o</sup> **58**<sup>84</sup>, sont peu significatives mais elles s'appliquent sans problème au cadre temporel supposé. Il est plus difficile de trouver des références pour le pot n<sup>o</sup> **33** mais il existe des exemplaires analogues à Tell el-Dab'a par exemple, au début de la XII<sup>e</sup> dynastie<sup>85</sup>.

Les tessons de pâte marneuse (Marl) correspondent également au standard du Moyen Empire. La pâte Marl A3 se combine le plus souvent, dans la région thébaine au Moyen Empire, avec des vases et des vaisselles restreintes, comme en témoignent effectivement le bord n<sup>o</sup> **61**<sup>86</sup> et plusieurs fragments de parois. Le petit tesson décoré de Marl A3 n<sup>o</sup> **70**, montre plusieurs lignes ondulées, comme on les retrouve assez souvent sur les épaules de vases faits de pâtes marneuses de Haute Égypte au début du Moyen Empire<sup>87</sup>. Le fragment de paroi n<sup>o</sup> **69**, reste énigmatique, et par sa forme inexplicée, et par sa pâte, qui ressemble à une Marl A3 quelque peu atypique.

Outre la céramique, quelques silex ont été trouvés. Bien que la plupart des silex modifiés ne correspondent apparemment pas à des types donnés<sup>88</sup>, les lames cassées n<sup>os</sup> **51** et **74** pourraient être des

<sup>80</sup> S.J. SEIDLMEYER, *Gräberfelder aus dem Übergang vom Alten zum Mittleren Reich*, SAGA 1, 1990, fig. 130, Qa120, Qa 124.

<sup>81</sup> *Ibid.*, fig. 60, K-A 07.02, K-A 09.03.

<sup>82</sup> *Ibid.*, fig. 161, 109/4, 111-2A/4, 54-1C3, 125-2A/10, 125-2A9, 125-1B/5, 125-1C/11, 125-1C/10.

<sup>83</sup> H. JACQUET-GORDON, « A Tentative Typology of Egyptian Bread Moulds », dans Do. Arnold (éd.), *Studien zur altägyptischen Keramik*, Mayence, 1981, Typ C. Cf. par ex. les exemplaires d'Abu Ghalib ; H. LARSEN, *MDAIK* 6, 1936, fig. 10 (1934:51 ; 1933:498, 1933:500) ; T. BAGH, *MDAIK* 58, 2002, fig. 5g.

<sup>84</sup> Cf. par ex. l'exemplaire d'Abou Ghalib ; H. LARSEN, *MDAIK* 10, 1941, fig. 14 (1937:191) ; ou de la région Thébaine ; Di. ARNOLD, *Der Tempel des Königs Mentuhotep von Deir el-Bahari III*, AV 23, 1981, pl. 89, 6.

<sup>85</sup> E. CZERNY, *Tell el-Dab'a IX. Eine Plansiedlung des frühen Mittleren Reiches*, Vienne, 1999, Typ Ng 101, Ng 102, Ng 107. À comparer avec Di. ARNOLD, *op. cit.*, pl. 89, 3.

<sup>86</sup> De nombreux exemplaires de ce type de bord ont été trouvés associés à divers pots globulaires, avec ou sans col, ainsi à Dendera, Karnak-Nord, Elkab, Kubanijeh-Nord, et même à Tell el-Dab'a, rendant impossible la mise en parallèle de ce bord avec un type donné.

<sup>87</sup> Une belle collection de pots globulaires à décorations incisées du début de la XII<sup>e</sup> dynastie, issus des fouilles de Karnak-Nord, est en cours de publication par H. Jaquet-Gordon.

<sup>88</sup> Même la qualité d'artefact n'est pas assurée. L'illustration est livrée sans commentaire.

fragments de lames de faucille, comme un grand nombre en a été trouvé à Tell el-Dab'a dans les contextes du début de la XII<sup>e</sup> dynastie<sup>89</sup>.

Malgré le nombre restreint de tessons, on peut qualifier le matériel de très homogène. Si les objets d'un certain contexte sortent du cadre donné, on peut soupçonner à juste titre une intrusion. C'est le cas avec le contexte de la partie supérieure du massif d'argile originellement vierge entre les deux fosses de fondation (**fig. 1**, en **v**), qui inclut plusieurs tessons de forme et de pâte atypiques. Sans que l'on puisse établir une datation précise pour les objets de ce contexte, il convient de ne pas les assimiler au matériel provenant avec certitude de couches du Moyen Empire. Par contre, le contexte du matériel primitivement coincé sous le bloc de granit rose (**fig. 1**, en **z**) a, dès le début des travaux, été considéré comme perturbé ; tous les indices tendent vers une datation Nouvel Empire.

## 9. Synthèse provisoire : date de la plate-forme et des structures environnantes. Reconstitution des phases de travaux

### 9.1. Date de la plate-forme

La datation la plus basse pour la plate-forme de grès – et donc pour l'édifice qui la surmontait – est aisée à déterminer : celle-ci fut entourée sur trois côtés et recouverte par le nouveau temple d'Amon-Rê construit en l'an X de Sésostri I<sup>er</sup> ; elle est donc antérieure à cette date.

Pour la date la plus haute on dispose, à défaut d'éléments inscrits ou de dépôts de fondation, d'un faisceau d'indices :

a) elle remploie des bases fragmentaires de colonnes dont on a vu, en raison de leur forme et de la qualité de leur travail, qu'elles devaient dater de la période allant des règnes de Mentouhotep II à Amenemhat I<sup>er</sup>. L'exécution des bases de colonnes de Deir el-Bahari est médiocre comparée à celle de bases de Karnak qui sont peut-être un peu plus tardives ;

b) on y a placé, en surface, un fragment de décor en relief dans le creux qui représente une scène d'allaitement royal en présence d'Atoum et qui, en raison de l'ornementation particulière de la ceinture du dieu et de celle du roi, doit dater des règnes d'Amenemhat I<sup>er</sup> ou de Sésostri I<sup>er</sup>.

Si l'on accepte que Sésostri I<sup>er</sup> n'a vraisemblablement pas bâti un nouveau temple au tout début de son règne pour le démanteler et le refaire – même en plus grand – moins de dix ans plus tard, il ne reste en lice qu'Amenemhat I<sup>er</sup>. Nous proposerons donc que la plate-forme en grès constitue le soubassement d'un temple d'Amenemhat I<sup>er</sup>.

### 9.2. Reconstitution des phases successives de travaux

Aucun indice de l'existence d'une structure de l'Ancien Empire n'a été repéré sur le site. Une lacune est à cet égard hautement significative : l'absence absolue de la moindre céramique de l'Ancien Empire<sup>90</sup>, que ce soit, du reste, dans la « cour du Moyen Empire », à l'est du lac sacré<sup>91</sup>, dans les sondages pratiqués aux abords de la porte d'Évergète<sup>92</sup> ou encore à Karnak-Nord<sup>93</sup>.

<sup>89</sup> A. TILLMANN, *Steinzeitkultur in der Hochkultur anhand des Materials aus Tell el-Dab'a und Qantir*, en préparation.

<sup>90</sup> À l'exception d'un *Meidum-bowl* d'un faciès VI<sup>e</sup> dynastie et de provenance hélas inconnue dont S. Marchand nous a aimablement signalé la présence dans le tessonier de Karnak. Du matériel très ancien, prédynastique et Ancien Empire, aurait été identifié par L. Franchet dans l'angle sud-est de l'enceinte de Karnak (L. FRANCHET, « Période énéolithique, y compris période thinite », *Rapport sur une mission en Crète et en Égypte [1912-1913]*, dans *Nouvelles Archives des Missions scientifiques* XXII, fasc. 1, Paris, 1917, p. 87-99) ; il semble cependant que les datations doivent être profondément révisées. Du matériel prédynastique est encore signalé par G. Legrain (G. LEGRAIN, *EEF Arch. Reports* 1905-1906,

Nous n'avons pas retrouvé non plus de vestiges qui puissent être mis en relation avec l'édifice d'Antef II (ou III) dont une colonnette en grès nous est parvenue<sup>94</sup>. Ce dernier n'en demeure pas moins, à ce jour, le plus ancien témoignage d'un temple à Amon-Rê sur le site. Sans doute ce temple se trouvait-il à proximité, voire à l'emplacement de l'actuelle plate-forme en grès. On peut supposer que si des vestiges en avaient un temps subsisté, ils ont, en tout cas, dû être intégralement détruits lors du creusement de la fosse de fondation de la plate-forme qui est descendue assez profond.

Nous avons vu que les structures supposées en briques crues que J. Lauffray, à la suite de H. Chevrier, pensait avoir vues au fond de ses sondages n'existaient pas et que le massif trouvé là n'était en réalité qu'un délaissé de terre vierge préservé entre la fosse de fondation de la plate-forme en grès et celle – en forme de U – du temple en calcaire de Sésostri I<sup>er</sup> ; il n'y a jamais eu là de construction en briques crues et les formes qui semblent apparaître sur les clichés sont des artefacts de fouilleur.

Le temple d'Antef II (ou III) fut, après seulement quelques dizaines d'années d'existence, soit agrandi soit plus probablement démantelé.

Le sanctuaire dont on possède ensuite la trace – mais dont rien ne permet de dire pour autant qu'il est celui qui a immédiatement succédé à celui d'Antef II (ou III) – est celui dont des bases de colonnes en grès rouge et plusieurs autres éléments architecturaux ont été réemployés dans la plate-forme. Il doit dater, d'après le style de la base de colonne, de la fin de la XI<sup>e</sup> dynastie et on peut proposer Mentouhotep II, III ou IV.

Vient ensuite le temple que nous attribuons à Amenemhat I<sup>er</sup>, dont la plate-forme en grès doit être le dernier vestige et dont devait provenir le bloc en calcaire décoré en relief dans creux représentant une scène d'allaitement. On creusa, pour l'implanter, une fosse de fondation profonde d'environ soixante à soixante-quinze centimètres, dans un sol presque vierge. Tous les éléments plus anciens qui auraient pu exister là ont dû être détruits lors du creusement de la fosse.

---

p. 21 ; *BIE* IV/6 [1905], 1906, p. 113 et *BIE* IV/7 [1906], 1907, p. 79) mais on ne l'a plus vu depuis. Seuls sont arrivés au Musée du Caire ceux trouvés par Legrain en 1903, et donnés en photo en G. LEGRAIN, *ASAE* 4, 1903, p. 22-25, pl. VI = JE 35544 à 35552.

<sup>91</sup> Fouilles menées par J. Lauffray et datées grâce à l'analyse du matériel céramique et lithique faite par F. Debono. Le matériel le plus ancien remonte à la XII<sup>e</sup> dynastie (*Karnak* 6, 1980, p. 47-51), à l'exception d'un vase en pierre prédynastique manifestement intrusif. Noter que sur les coupes présentées par F. Debono, les niveaux les plus bas sont légendés « tessons à faciès Ancien Empire » mais que rien de tel n'apparaît dans le texte. Sur cette question de l'ancienneté de Karnak ; voir encore L. GABOLDE, « Une statuette thébaine aux noms de Pépi I<sup>er</sup> et “d'Amon-Rê maître de la ville de Thèbes” (BM EA 58366) », dans *Hommages à Jean-Claude Goyon offerts pour son 70<sup>ème</sup> anniversaire*, *BdE* 143, 2008, p. 165-180.

<sup>92</sup> Sondages effectués sous la direction de P. Zignani, l'étude de la céramique ayant été confiée à S. Marchand à qui l'on doit cette estimation chronologique en primeur.

<sup>93</sup> À Karnak-Nord, la datation des niveaux repose sur l'expertise de la céramique faite par H. JACQUET-GORDON ; voir J. JACQUET, *Le trésor de Thoutmosis I<sup>er</sup>*, *Karnak-Nord* VII, *FIFAO* 36/1, 1994, p. 9-10. Ce dernier note qu'il n'a pas atteint de niveau de l'Ancien Empire et que les plus anciens éléments de céramiques remontent à la XII<sup>e</sup> dynastie.

<sup>94</sup> T. ZIMMER, dans Fr. Le Saout et al., *Karnak* 8, 1987, p. 294-296 et 314 ; voir encore, sur cette colonne D. FRANKE, « Erste und Zweite Zwischenzeit – ein Vergleich », *ZÄS* 117, 1990, p. 124-125 et J.C. DARNELL, « Hathor Returns to Medamûd », *SAK* 22, 1995, p. 62 et n. 82 ; L. POSTEL, « La titulature des rois Antef de la XI<sup>e</sup> dynastie : état des questions et nouvelles perspectives », *Kyphi* 3, 2001, p. 68 ; *id.*, *Protocole des souverains égyptiens et dogme monarchique au début du Moyen Empire*, *MRE* 10, 2004, p. 72-78 et 315, doc [51]. Lecture différente chez L.D. Morenz (« Die thebanischen Potentaten und ihr Gott. Zur Konzeption des Gottes Amun und der (Vor-)Geschichte des Sakralzentrums Karnak in der XI. Dynastie », *ZÄS* 130, 2003, p. 110-119) et mise au point de M. ULLMANN, « Zur Lesung der Inschrift auf der Säule Antefs II. aus Karnak », *ZÄS* 132, 2005, p. 166-172.

Au fond, on répandit un lit de plâtre frais, sur lequel on versa un remblai de gravier de rivière épais d'une soixantaine de cm. Au-dessus, un lit de sable de rivière d'une épaisseur variant de 2 à 15 cm fut étendu. Les trois assises de soubassement, constituées en partie de remplois, furent alors installées, avant la construction de la superstructure en calcaire.

On orienta vraisemblablement le temple sur le point où se lève le soleil au solstice d'hiver, comme ce fut le cas plus tard lors de la refondation du sanctuaire par Sésostri I<sup>er</sup> <sup>95</sup>, car il est manifeste que la plate-forme en grès avait une orientation très similaire à celle des temples postérieurs. Ainsi, on exaltait déjà, semble-t-il, le rapport privilégié existant entre Amon et Rê et on matérialisait le lien établi entre le sanctuaire de Karnak et « l'horizon du ciel », périphrase qui servira à le désigner ultérieurement <sup>96</sup>.

C'est pour ce sanctuaire, sans doute, que fut taillé le beau support de naos en granit rose au nom d'Amenemhat I<sup>er</sup>, et dédié à Amon, qui se trouve maintenant au temple de Ptah <sup>97</sup>.

Au bout de quelques décades, Sésostri I<sup>er</sup> décida de refaire le temple d'Amon à neuf, sur une superficie seize fois plus grande <sup>98</sup>. Sans détruire le temple primitif, parce qu'il fallait pouvoir assurer la continuité du culte, les bâtisseurs de Sésostri fixèrent l'orientation, on l'a vu, sur le point où se lève le soleil au solstice d'hiver, puis creusèrent une fosse profonde, en forme de U, autour du temple existant. Pour ne pas risquer de fragiliser les fondations de cet édifice, ils ne s'approchèrent pas trop près de son soubassement et laissèrent subsister entre les deux fosses un massif de terre vierge, lui aussi en forme de U, s'amincissant vers le haut et large, à la base, d'environ 65 cm, massif qui fut plus tard – et à tort – pris pour un mur de briques crues.

Après avoir répandu une épaisse couche de sable jaune du désert au fond de la fosse <sup>99</sup>, les bâtisseurs de Sésostri I<sup>er</sup> mirent en place les quatre assises de calcaire (comprenant parfois des remplois <sup>100</sup> comme le bloc de socle taluté que nous avons aperçu) et la superstructure fut élevée, du moins celle de la partie la plus sainte du temple. On put alors procéder au transfert de la statue de culte, démonter le temple d'Amenemhat I<sup>er</sup>, depuis la corniche jusqu'à l'assise supérieure de soubassement. Il ne restait qu'à mettre en place une nouvelle assise de dallage en calcaire, les piliers de même matériau de la cour à péristyle et ceux du portique de façade, pour achever le temple.

Ce temple de Sésostri I<sup>er</sup> demeura jusqu'à la fin des cultes à Karnak. Il fut ensuite presque entièrement exploité par les chaufourniers qui ne laissèrent subsister en général que des bribes des deux à trois assises de fondation en calcaire les plus basses. Ayant, du côté ouest, atteint la plate-forme en grès – inexploitable – que nous attribuons à Amenemhat I<sup>er</sup>, ils ne poussèrent pas plus loin leurs destructions.

La suite est connue : ce furent les dégagements d'A. Mariette, d'H. Chevrier puis ceux de J. Lauffray que nous avons évoqués au début de cette étude.

<sup>95</sup> L. GABOLDE, *Le « grand château d'Amon »*, § 201-205.

<sup>96</sup> *Ibid.*, § 212-213.

<sup>97</sup> PM II<sup>2</sup>, p. 200 (23) = A. MARIETTE, *Karnak*, p. 10, 41-42, pl. 8e ; E. HIRSCH, « Die Kultpolitik Amenemhets I. im Thebanischen Gau », dans *Ägyptische Tempel-Struktur, Funktion und Programm*, HÄB 37, 1994, p. 137-142, notamment p. 139.

<sup>98</sup> L. GABOLDE, *op. cit.*, § 183-186.

<sup>99</sup> Retrouvé et exploité par F. EHRLICH, *ASAE* 1, 1900, p. 207. Voir encore J. LAUFFRAY, *Karnak* 6, 1980, p. 21 et H. CHEVRIER, *ASAE* 49, 1949, p. 258.

<sup>100</sup> Quelques-uns sont au nom de Sésostri I<sup>er</sup> lui-même : L. HABACHI, « Building Activities of Sesostri I in the Area to the South of Thebes », *MDAIK* 31, 1975, p. 33-37, fig. 5 = H. CHEVRIER, *op. cit.*, p. 258, fig. 3.

## 10. Les fouilles ultérieures

Après notre départ de Karnak, une activité soutenue de fouille a eu lieu dans les secteurs où nous avons travaillé et plus à l'ouest. Des structures en brique crue, déjà en partie aperçues par M. Azim, ont été retrouvées et extensivement explorées, dans les cours nord et sud du VI<sup>e</sup> pylône, dans la salle du texte des Annales, devant le VI<sup>e</sup> pylône et au nord de la « cour du Moyen Empire » ; la plus grande partie de ces résultats a été donnée dans les *Cahiers de Karnak* 12<sup>101</sup>. Ces structures ont été identifiées comme des enceintes, pleines ou creuses aménagées en magasins, et une terrasse située en avant des sanctuaires des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> dynasties. Elles s'accordent sans difficulté à la vision de l'évolution du temple d'Amon-Rê que nous avons élaborée pour ces hautes époques. On peut ainsi tirer parti de ces fructueuses recherches et tenter ici de dresser la courte synthèse qui manque à ces publications dispersées en plusieurs articles au sein d'un même volume.

Chacun des sanctuaires que nous avons identifiés – celui qui s'était dressé à la fin de la XI<sup>e</sup> dynastie ou au début de la XII<sup>e</sup> (Amenemhat I<sup>er</sup> ?) sur la plate-forme en grès, ou celui de Sésostris I<sup>er</sup> qui s'était dressé sur le radier de calcaire de la « cour du Moyen Empire » – était évidemment entouré d'un réseau d'enceintes concentriques en briques crues, comme c'est d'usage pour protéger le domaine sacré.

Les réalisations postérieures à la Deuxième Période intermédiaire, qui ont dû s'inspirer de ces prototypes en briques crues, nous font régulièrement connaître un système de double enceinte avec une ceinture intérieure faite de murs contenant des magasins et une muraille extérieure plus épaisse qui marquait véritablement la limite du domaine sacré<sup>102</sup>. On trouve ainsi des magasins en calcaire d'Amenhotep I<sup>er</sup> et Thoutmosis I<sup>er</sup> autour de la « cour du Moyen Empire » avec une enceinte extérieure en calcaire au-delà. On retrouve ensuite au nord une série enveloppante de magasins en grès de Thoutmosis III puis à l'est et au sud une enceinte en calcaire et en grès à l'extérieur (l'*Umfassungsmauer* dont le décor a été publié par W. Helck et dont la décoration avait été parachevée par Ramsès II<sup>103</sup>).

<sup>101</sup> G. CHARLOUX, E. LANOË, J.-Fr. JET, « Nouveaux vestiges des sanctuaires du Moyen Empire à Karnak. Les fouilles récentes des cours du VI<sup>e</sup> pylône », *BSFE* 160, 2004, p. 26-46 ; G. CHARLOUX, « The Middle Kingdom Temple of Amun at Karnak », *EgArch* 27, 2005, p. 20-24 ; G. CHARLOUX, « Karnak au Moyen Empire, l'enceinte et les fondations des magasins du temple d'Amon-Rê », *Karnak* 12, 2007, p. 191-226 ; *id.*, « Sondage dans la cour sud du VI<sup>e</sup> pylône », *Karnak* 12/1, 2007, p. 227-246 ; *id.*, « Typologie sommaire des poteries du début du Moyen Empire provenant des cours du VI<sup>e</sup> pylône », p. 247-260 ; *id.*, « Une canalisation en grès du début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie et résultats complémentaires du chantier "Ha" », *Karnak* 12/1, 2007, p. 261-284 ; G. CHARLOUX, J.-Fr. JET, « Recherches archéologiques dans la cour nord du VI<sup>e</sup> pylône », *Karnak* 12/1, 2007, p. 285-326 ; J.-Fr. JET, « Sondages archéologiques dans l'avant-cour nord du VI<sup>e</sup> pylône », *Karnak* 12/1, 2007, p. 355-372 ; E. LANOË, « Fouilles à l'est du VI<sup>e</sup> pylône : l'avant-cour sud et le passage axial », *Karnak* 12/1, 2007, p. 373-390 ; mentionnons encore les fouilles du parvis du IV<sup>e</sup> pylône qui ont atteint des niveaux du Moyen Empire (A. MASSON, M. MILLET, « Sondage sur le parvis nord du IV<sup>e</sup> pylône », *Karnak* 12/2, 2007, p. 659-679) ainsi que les fouilles à l'est du lac sacré qui ont atteint certains des plus anciens niveaux archéologiques du site (M. MILLET, « Architecture civile antérieure au Nouvel Empire : rapport préliminaire des fouilles archéologiques à l'est du lac sacré, 2001-2003 », *Karnak* 12/2, 2007, p. 681-763).

Sur l'activité constructrice des souverains du début du Moyen Empire à Karnak, on consultera encore utilement E. HIRSCH, dans *Ägyptische Tempel-Struktur, Funktion und Programm*, p. 139 ; *id.*, *Kultpolitik und Tempelbauprogramme der 12. Dynastie*, p. 18 ; M. ULLMANN, « Thebes : Origins of a Ritual Landscape », *SAOC* 61, 2007, p. 3-25. Enfin, sur les origines d'Amon, voir l'état de la question présenté par L. GABOLDE, dans *Hommage Jean-Claude Goyon*, p. 161-176.

<sup>102</sup> Cette idée d'une reproduction des dispositions antérieures, si présente à Karnak, a été exposée par J.-Fr. Carloti dans sa thèse, *Les modifications architecturales du temple d'Amon-Rê à Karnak, des origines au règne d'Amenhotep III*, Thèse de l'université Paris IV (inédate), 1998, p. 709-716.

<sup>103</sup> W. HELCK, *Die Ritualszenen auf der Umfassungsmauer Ramses' II. in Karnak*, *ÄgAbh* 18, 1968.

Et, de fait, on peut mettre en relation avec l'édifice qui se dressait sur la plate-forme en grès de la « cour du Moyen Empire » plusieurs murs en brique crue dont certains concentriques. Les fouilles ont montré très clairement l'existence d'un premier mur d'enceinte extérieur, plus épais que les autres (M217) qui se situe à cheval sur le déambulatoire nord (DB2.n) et le mur d'enceinte de Thoutmosis I<sup>er</sup> <sup>104</sup>. G. Charloux propose de l'identifier avec le mur isolant le monde sacré du monde profane et donc d'y voir le mur d'enceinte du *temenos*. La seconde structure (Mh1, M202, Mh2) redécouverte par les fouilleurs est implantée très exactement à l'emplacement des magasins périmétraux de la cour du Moyen Empire, le long du déambulatoire intérieur (DB1.n) <sup>105</sup>. M. Azim avait dès 1984 mis au jour ces mêmes structures en brique crue durant sa fouille de la « cour du Moyen Empire » <sup>106</sup>. Il les considérait comme les témoins d'une enceinte périmétrale au temple de Sésostri I<sup>er</sup> comportant des magasins intérieurs, il avait alors identifié deux états successifs difficiles à dater avec précision. G. Charloux, après avoir dégagé à nouveau ces vestiges, les identifie pour une part à des restes de dallage, mais s'accorde cependant à reconnaître à cet emplacement des magasins. En revanche, nous ne pouvons pas suivre G. Charloux lorsqu'il envisage que ce même dallage ait été également présent sur une grande partie de la surface de la cour du Moyen Empire et jusqu'au pied de la structure en pierre de la fin de la XI<sup>e</sup> dynastie. Il est clair qu'aucun élément archéologique ne permet de l'envisager puisqu'aucune trace de brique crue n'a jamais été observée et dûment prouvée aux abords immédiats de la dite structure en pierre, lors de notre fouille ou des fouilles ultérieures.

À ce mur de péribole comportant des magasins sont liés quatre murs orientés nord-sud situés perpendiculairement au mur nord des salles d'Hatchepsout (M201, M209, M213, M215) <sup>107</sup>. D'épaisseurs variables, le mur le plus occidental (M215) doit probablement correspondre à un retournement de l'enceinte à magasin du côté ouest. Nous proposons d'identifier les trois autres (M201, M209, M213) comme des murs de refend entre des salles ou chapelles.

Lors de ces mêmes fouilles, d'autres témoins sont apparus en avant des salles d'Hatchepsout, dans les cours nord et sud du VI<sup>e</sup> pylône. Ces structures en brique crue correspondent à trois états distincts, notés par les fouilleurs : état 1, état 2a, état 2b. L'état 1 est représenté par un unique mur orienté nord-sud longeant le mur occidental des salles d'Hatchepsout. Ce mur est certainement l'une des plus anciennes structures mise au jour à Karnak, elle est sans conteste à rattacher à un état datant de la fin de la XI<sup>e</sup> dynastie. Il convient probablement de la mettre en rapport avec l'un des temples construits par les Antef ou les Mentouhotep. En effet, ce mur, daté par la céramique de la fin de la XI<sup>e</sup> ou du début de la XII<sup>e</sup> dynastie, comme d'ailleurs toutes les autres structures architecturales en brique crue du secteur, est le plus proche du cœur du sanctuaire. Il est sectionné par des murs qui l'encadrent au nord et au sud et qui lui sont donc postérieurs. Ce mur primitif correspond donc à un des tout premiers

<sup>104</sup> G. CHARLOUX, *Karnak* 12/1, 2007, p. 195-197, pl. II-IV, VII-VII et vol. 2, pl. II-III. Ce mur a été également identifié partiellement du côté sud à cheval sur l'allée d'accès à l'*Akh-menou* et les structures plus au sud adossées à l'enceinte de Thoutmosis I<sup>er</sup>.

<sup>105</sup> G. CHARLOUX, *op. cit.*, p. 197-202, pl. II-IV, VII-VII et vol. 2, pl. II-III.

<sup>106</sup> J. LECLANT, G. CLERC, « Fouilles et travaux en Égypte et au Soudan », *Orientalia* 54, 1985, p. 371-372 [f] ; Th. ZIMMER dans, F. Le Saout, A.H. Maârouf, Th. Zimmer, « Le Moyen Empire à Karnak : *varia* 1 », *Karnak* 8, 1987, p. 297-302, pl. VI, n° 2.ME, pl. II-V, p. 315-318 ; Th. ZIMMER, dans A.H. Maarouf, Th. Zimmer, « Le Moyen Empire à Karnak : *varia* 2 », *Karnak* 9, 1993, p. 224-226 et p. 234, fig. 1 ; p. 235, fig. 2a.

<sup>107</sup> G. CHARLOUX, *op. cit.*, p. 202-203, pl. II-IV, et vol. 2, pl. II-III. Les mêmes murs ont été repérés par R. Mensan lors des fouilles du couloir du « Texte de la Jeunesse » ; cf. article dans la *Chapelle Rouge d'Hatchepsout à Karnak II (texte)*, 2008, p. 130-133 et 237.

états du temple de Karnak, alors que celui-ci était encore embryonnaire et que son sanctuaire lui-même était probablement construit en brique crue.

Les structures de l'état 2, mises au jour dans les cours du VI<sup>e</sup> pylône et qui encadrent, en le sectionnant au nord et au sud, ce mur primitif, sont constituées de murs parallèles entre eux, espacés d'environ 1,55 m (soit 3 coudées)<sup>108</sup>. Deux états ont été repérés, le premier, noté 2a par les fouilleurs, est constitué, tant du côté nord que du côté sud de l'axe du temple, par trois murs orientés est-ouest, et situés dans le prolongement des murs nord et sud des salles d'Hatchepsout. Le mur le plus éloigné de l'axe du temple est le plus épais (environ 2,10 m soit 4 coudées), tandis que les deux autres murs, espacés de 3 coudées, ont une épaisseur de 1,05 m seulement, soit 2 coudées. Le second état, noté 2b par les fouilleurs, est constitué, du côté occidental des cours du VI<sup>e</sup> pylône, par deux murs orientés nord-sud qui sectionnent l'extrémité ouest des murs intérieurs appartenant au premier état. Sur l'axe du temple, un massif en brique crue est lié aux murs de moindre épaisseur d'orientation nord-sud. Le massif axial en brique crue est interprété comme la fondation d'une rampe, par E. Lanoë<sup>109</sup>, tandis que G. Charloux pense que le mur le plus épais de cette structure architecturale correspond à un mur d'enceinte. En revanche, le dispositif de la seconde série de murs espacés de 3 coudées et larges de 2 coudées, appartenant indifféremment aussi bien aux états 2a ou 2b, n'est pas expliqué. L'auteur se contente de les attribuer à une terrasse sans fournir plus de détail, ou d'explication<sup>110</sup>.

Si on peut raisonnablement suivre l'interprétation du massif en brique crue comme étant la fondation d'une rampe, les briques permettant de régler précisément l'inclinaison des blocs du plan incliné, on voit mal, en revanche, la nécessité de construire deux murs parallèles pour soutenir une plate-forme de moins de cinquante centimètres de haut. Plusieurs exemples de terrasses en avant des temples sont connus, mais celles-ci ne sont absolument pas construites de cette façon. Les murs de soutènement de terrasse comportent en partie arrière, sous le talus, un harpage de quelques briques à intervalle régulier<sup>111</sup>. Ce harpage, destiné à assurer la solidité du mur de soutènement afin d'éviter son renversement, est totalement absent à Karnak. De plus, la hauteur restituée de la terrasse, environ 30-40 cm<sup>112</sup>, ne justifie pas un système de murs de soutènement parallèles pour un si faible dénivelé : un mur simple aurait suffi. Au regard de ces éléments, l'hypothèse du mur de soutènement pour une terrasse doit être abandonnée.

De plus, la disposition des murs entre eux est caractéristique d'un système de construction architecturale bien connu en archéologie égyptienne : les murs sont équidistants entre eux, un mur plus épais à l'extérieur, identifié comme un mur de péribole et deux murs plus fins, parallèles entre eux du côté intérieur. Cette disposition fait immanquablement penser à un système de fondation destiné à soutenir un double portique à l'intérieur d'une cour circonscrite par le mur le plus épais, les murs plus fins servant de fondations – en forme de semelles filantes – aux colonnes. Ainsi, la régularité des

<sup>108</sup> G. CHARLOUX, J.-Fr. JET, *Karnak* 12/1, 2007, p. 287.

<sup>109</sup> E. LANOË, *Karnak* 12/1, 2007, p. 373-382, pl. I-II.

<sup>110</sup> G. CHARLOUX, *Karnak* 12/1, 2007, p. 203-204, pl. XX, et vol. 2, pl. II-III. L'auteur s'aventure à reconnaître de petites enceintes (sic) sur les fondations épaisses de 2 coudées qui auraient été arasées par Sésostris I<sup>er</sup> au moment de la construction du grand château d'Amon, cf. *ibid.*, p. 204.

<sup>111</sup> J. WEGNER, *The Mortuary Temple of Senwosret III at Abydos, Publications of the Pennsylvania-Yale Expedition to Egypt* 8, Pennsylvania, New Haven, 2007, p. 84-87, fig. 36.

<sup>112</sup> Les seuils de la cour du Moyen Empire ont une altitude qui varie de 74,55 m à 74,60 m, l'altitude du sol à l'ouest de la terrasse peut être restituée raisonnablement à 74,25 m, et si la terrasse était de niveau avec le temple de Sésostris I<sup>er</sup>, la différence maximale entre les niveaux est de 35 cm.

espaces entre les « murs » et leur position le long de l'enceinte permettent de proposer l'hypothèse suivante : l'état 2a serait le témoin d'une cour comportant un double portique tant au nord qu'au sud. Le mur le plus épais constituant la fondation du mur fermant la cour sur ses côtés septentrional et méridional, les deux semelles filantes de briques crues larges de 2 coudées et espacées entre elles de 3 coudées seraient les fondations destinées à soutenir deux colonnades<sup>113</sup>. L'état 2b correspondrait à la modification de ce double portique nord et sud par l'adjonction d'un double portique du côté ouest afin de créer un double semi-péristyle à l'intérieur d'une cour. Cour dont le sol aurait été légèrement surélevé par rapport au sol situé à l'ouest de l'actuel VI<sup>e</sup> pylône. Dans cette hypothèse, il faut nécessairement restituer un mur en retour d'équerre du côté ouest très exactement à l'emplacement du VI<sup>e</sup> pylône et à équidistance de la semelle filante de fondation du portique le plus à l'ouest, c'est-à-dire à 3 coudées de cette dernière<sup>114</sup>. On aurait donc là les vestiges d'une avant cour semi-péristyle qu'il conviendrait de restituer à l'avant d'un temple datant de la fin de la XI<sup>e</sup> ou du début de la XII<sup>e</sup> dynastie<sup>115</sup>.

En dernier lieu, la découverte récente de deux fragments d'architrave en grès aux noms de Sésostri I<sup>er</sup> dans la cour du V<sup>e</sup> pylône prouve l'existence d'un portique au cœur du temple d'Amon datant de ce roi<sup>116</sup>. On sait que l'ensemble du « grand château d'Amon » a été construit entièrement en calcaire de Toura<sup>117</sup>, Sésostri I<sup>er</sup> a réservé l'usage du grès aux espaces entourant ce noyau<sup>118</sup>. Le remploi par Thoutmosis I<sup>er</sup> de ces deux architraves donne un *terminus ante quem* à la destruction du portique dont elles proviennent. Elles ont vraisemblablement été remployées sur le lieu même de leur emplacement initial.

L'ensemble des éléments exposés précédemment permet d'envisager quatre restitutions du temple d'Amon-Rê à Karnak de la fin de la XI<sup>e</sup> dynastie au début de la XII<sup>e</sup> dynastie. Il est cependant très difficile de dater précisément les différentes étapes de construction. Nous pouvons proposer assurément une chronologie relative, la céramique ne permettant pas à ce jour de différencier finement les règnes durant ces périodes. C'est pourquoi, nous reprendrons les datations que nous avons précédemment données pour les éléments trouvés en remploi dans la plate-forme :

Un premier état très embryonnaire, dont on connaît fort peu de chose, comprendrait un noyau central en brique crue avec quelques rares éléments architecturaux en pierre (porte, colonnes,

<sup>113</sup> Ce type d'aménagement, en forme de semelle filante en brique crue, destiné à soutenir une colonnade, est connu dans l'architecture de brique et a déjà été observé à plusieurs reprises, voir notamment la structure palatiale de Tel el-Dab'a : cf. M. BIETAK, *Avaris, the Capital of the Hyksos. Recent excavations at Tell el-Dab'a*, 1996, Londres, p. 69-71, fig. 56-58.

<sup>114</sup> Les fondations de ce mur ont vraisemblablement été détruites au moment de la construction du VI<sup>e</sup> pylône.

<sup>115</sup> Un parallèle datant du Moyen Empire d'un temple doté d'une cour d'accueil à semi-péristyle est fourni par le temple de Sésostri III à Abydos (cf J. WEGNER, *The Mortuary Temple of Senwosret III at Abydos*, p. 119-127 et plan p. 126, fig. 50).

<sup>116</sup> Fr. LARCHE, *Karnak 12/2*, 2007, p. 421-422, pl. XVI-XVIII ; E. ARNAUDIES-MONTELMARD, « L'arche en granit de Thoutmosis III et l'avant porte du VI<sup>e</sup> pylône », *Karnak 12/1*, 2007, p. 109-110, pl. XXI. Contrairement à l'affirmation de ces deux auteurs, il n'a jamais été découvert de tambour de colonne-*ioun* au nom de Sésostri I<sup>er</sup> en fondation des portiques de Thoutmosis I<sup>er</sup> dans la cour du V<sup>e</sup> pylône. Tous les fragments de colonnes, sans exception, découverts dans cette zone du temple sont soit anépigraphes, certains ayant été découpés lors du remploi afin de leur donner une forme adaptée aux fondations, soit épigraphiés aux noms de Thoutmosis I<sup>er</sup>. Les auteurs ont certainement été abusés par une mauvaise lecture du texte gravé sur ces fragments lorsqu'ils étaient encore en place sous les colonnes. Aujourd'hui ces différents fragments ont été sortis des fondations et sont entreposés sur les banquettes de la zone lapidaire nord du temple, la lecture du texte ne fait désormais plus aucun doute : il s'agit bien de *Âa-kheper-ka-rê*-Thoutmosis I<sup>er</sup> et non pas de *Kheper-ka-rê*-Sésostri I<sup>er</sup>.

<sup>117</sup> L. GABOLDE, *Le « grand château d'Amon »*, § 257.

<sup>118</sup> Des colosses en grès en ronde bosse attribués à ce roi ont été retrouvés essentiellement dans la *Ouadjyt*. Cf. J.-Fr. CARLOTTI, L. GABOLDE, « Nouvelles données sur la *Ouadjyt* », *Karnak 11*, 2003, p. 259-261, pl. IV-VIII.



parements intérieurs...) et en bois (architraves...), ainsi qu'un mur délimitant peut-être le *temenos* sur son côté ouest. Le temple aurait été construit en brique crue et aurait pu comporter en façade un portique à colonne-*ioun* en grès à huit pans surmonté d'architraves en bois <sup>119</sup>. Cet ensemble architectural primitif pourrait dater des Antef, Antef II notamment. Il aurait éventuellement subi une réfection ou une modification touchant les colonnes sous Mentouhotep II (cf. **fig. 22a**). Les colonnes-*ioun* à huit pans en grès d'Antef II auraient été remplacées par des colonnes-*ioun* à huit pans en grès par Mentouhotep II.

Un deuxième état plus étendu est constitué par le temple en pierre (grès et calcaire) dont la plate-forme de fondation est encore visible dans la cour du Moyen Empire, et par une avant-cour avec deux double portiques, un sur son côté nord et un sur son côté sud et limitée à l'est par un épais mur de refend (cf. **fig. 22b**). Cet ensemble architectural était probablement encadré par un mur de péribole en brique crue comportant des magasins. À l'extrémité ouest de ce mur, des salles, situées dans le prolongement des magasins, se seraient ouvertes dans la cour en avant du temple. Il est également possible de rattacher à cet état l'enceinte dégagée au nord de la cour du Moyen Empire réputée être la limite nord du *temenos* à cette époque. Cet état pourrait dater du règne d'Amenemhat I<sup>er</sup> conformément à notre proposition de datation de la plate-forme en grès de la cour du Moyen Empire puisque ce deuxième état est nécessairement contemporain de cette plate-forme <sup>120</sup>.

Un troisième état, variante du précédent, voit la cour aux deux double portiques nord et sud transformée en une cour à semi-péristyle par l'adjonction d'un double portique sur son côté ouest (cf. **fig. 22c**). Cette modification pourrait être le fait soit d'une deuxième campagne de travaux d'Amenemhat I<sup>er</sup>, soit d'une campagne de travaux de Sésostri I<sup>er</sup> antérieure à l'an X de son règne moment où il décide d'entreprendre un projet de grande ampleur : la fondation du « grand château d'Amon » à Karnak.

Enfin, un quatrième état correspondrait à la construction du « grand château d'Amon » par Sésostri I<sup>er</sup> (cf. **fig. 23**). Il comprendrait le temple en calcaire de Toura, la réfection des magasins périmétraux en brique crue avec des portes en calcaire <sup>121</sup> et une cour en avant du grand château avec un semi péristyle en grès. L'hypothèse d'une cour semi-péristyle en avant du temple de Sésostri I<sup>er</sup> semble envisageable si l'on considère que ce roi a reproduit le modèle de cour à semi-péristyle

<sup>119</sup> Les dimensions de la colonne et surtout celles restituées de son abaque ne permettent pas d'envisager qu'elle ait été surmontée par des architraves en grès mais plutôt par des architraves en bois. La façade *in-antis* à deux colonnes est assez commune pour être proposée pour un monument de cette haute époque.

<sup>120</sup> Il est clair que les structures en brique crue découvertes dans les cours du VI<sup>e</sup> pylône ne peuvent en aucun cas cohabiter avec le nouveau temple construit par Sésostri I<sup>er</sup> en l'an X de son règne car en les prolongeant vers l'est elles viendraient buter contre les antes du portique de façade et cacher sa décoration. Cette solution est inenvisageable, le roi n'aurait jamais caché les antes de son propre édifice.

<sup>121</sup> Des portes en calcaire aux noms de Sésostri I<sup>er</sup> ont été retrouvés à Karnak ; cf. J. LECLANT, G. CLERC, « Fouilles et travaux en Égypte et au Soudan », *Orientalia* 54, 1985, p. 371-372 [f] ; Th. ZIMMER dans, F. Le Saout, A.H. Maarouf, Th. Zimmer, *Karnak* 8, 1987, p. 297-302, pl. VI, n° 2.ME, pl. II-V, p. 315-318 ; Th. ZIMMER, dans A.H. Maarouf, Th. Zimmer, « Le Moyen Empire : *Varia 2* », *Karnak* 9, 1993, p. 224-226 et 234, fig. 1 ; 235, fig. 2a. Un linteau est conservé dans le musée de plein air et les autres éléments sont entrés au magasin du Cheikh Labib, où un seul a reçu un numéro : le linteau 95CL331 de la poterne C. Voir encore E. HIRSCH, *Kultpolitik und Tempelbauprogramme der 12. Dynastie*, p. 228-229, doc. 108-111. Elles correspondent vraisemblablement aux portes du mur de péribole en briques crues et de ses magasins.

construit à Karnak par son prédécesseur Amenemhat I<sup>er</sup>, de plus, un parallèle à cette disposition architecturale est connu : le temple de Sésostri III à Abydos <sup>122</sup>.

Aucun élément archéologique, architectural ou épigraphique ne peut à ce jour venir confirmer ou infirmer de manière certaine ces hypothèses, en attendant de nouvelles découvertes qui pourront peut-être les affiner. Ces propositions auront au moins le mérite de synthétiser les dernières recherches sur le Moyen Empire à Karnak, de proposer une interprétation cohérente des vestiges découverts au cœur du temple d'Amon Rê à Karnak et de permettre, pour finir, de les visualiser.

### Postface (J.-Fr. Carlotti, L. Gabolde)

« On fait la science avec des faits,  
comme on fait une maison avec des pierres ;  
mais une accumulation de faits n'est pas plus une science  
qu'un tas de pierres n'est une maison »  
(H. Poincaré)

Le présent rapport de fouilles a été achevé en 2005, donc avant la publication de l'article de Fr. Larché dans les *Cahiers de Karnak* 12 intitulé « Nouvelles observations sur les monuments du Moyen et du Nouvel Empire dans la zone centrale du temple d'Amon » <sup>123</sup>, article qui remet en cause notre datation des vestiges situés dans la « cour du Moyen Empire ». Après une lecture attentive de cette publication, nous n'y avons pas trouvé de raison fondée de modifier les conclusions de notre rapport de fouille. Pour que le lecteur puisse néanmoins avoir une vue plus complète des recherches menées sur ce secteur du temple, nous présenterons succinctement ici les arguments sur lesquels cette remise en cause reposait et montrerons en quoi, selon nous, ils ne résistent pas à un examen critique.

Dans cette récente hypothèse, Fr. Larché propose de dater du Nouvel Empire la totalité des vestiges en place dans la « cour du Moyen Empire ». La plate-forme en grès et le radier en calcaire appartiendraient ainsi à une seule phase de construction, et cette phase daterait, semblerait-il, d'Amenhotep I<sup>er</sup>. Les arguments sur lesquels il fonde son hypothèse sont les suivants :

- Le radier de calcaire contenait une stèle de Sésostri I<sup>er</sup> et devrait, pour cette raison, être obligatoirement postérieur au règne de ce roi.
- Les seuils de granit de la « cour du Moyen Empire » pourraient dater du Nouvel Empire malgré leur rainure de pose des vantaux transversale.
- La plate-forme en grès située au centre de la partie occidentale du radier de calcaire serait contemporaine de ce dernier et n'aurait d'autre finalité que de permettre de drainer des eaux répandues lors des rituels.
- Les remplois retrouvés dans la plate-forme en grès dateraient du Nouvel Empire et les fragments de céramique associés de la fin du Moyen Empire ou de la Seconde Période intermédiaire.

<sup>122</sup> Le temple de Sésostri III à Abydos comporte lui aussi une cour semi-péristyle en avant du temple proprement dit, cf. J. WEGNER, *The Mortuary Temple of Senwosret III at Abydos*, YEE 8, 2007, p. 119-127 et plan p. 126, fig. 50.

<sup>123</sup> *Karnak* 12/2, 2007, p. 407-592.

## 1. Datation du radier en calcaire

Le fait qu'une stèle en calcaire de Sésostri I<sup>er</sup> ait été retrouvée réemployée en fondation du radier de calcaire ne saurait en aucune manière constituer un argument pour dater cette structure d'une époque postérieure à ce règne. Sur des raisonnements de ce genre on en viendrait à dater le III<sup>e</sup> pylône – dans les fondations duquel des remplois au nom d'Amenhotep III ont été trouvés<sup>124</sup> – d'une époque postérieure à ce souverain, ou à considérer que les obélisques orientaux au nom d'Hatchepsout (et sporadiquement de Thoutmosis III), dont les fondations contiennent des blocs au nom de Thoutmosis III<sup>125</sup>, seraient postérieurs au règne de ce même Thoutmosis III ; sans compter le fait que le truffage *a posteriori* de fondations est un phénomène avéré<sup>126</sup>.

On doit en outre prendre en considération ici le fait que le dépôt en fondation par un roi bâtisseur de stèles de bornage qui lui sont contemporaines est une pratique attestée ailleurs, comme au temple funéraire de Djoser à Saqqarah<sup>127</sup>. Elle s'expliquerait fort bien à Karnak à la lumière des réorganisations administratives de grande ampleur effectuées par Sésostri I<sup>er</sup>, réformes qui comprenaient notamment la fusion partielle de certains nomes voisins de Thèbes avec celui même de la métropole du IV<sup>e</sup> nome, comme le décor de soubassement de la Chapelle Blanche en garde témoignage<sup>128</sup>. Sésostri I<sup>er</sup>, dans la tradition de son lointain prédécesseur Djoser, aurait ainsi dédié à Amon la trace matérielle de sa réforme administrative et religieuse en faisant déposer votivement dans le radier de fondation de son nouveau temple des stèles-frontières devenues obsolètes. Rien n'empêche donc que le radier de calcaire date de Sésostri I<sup>er</sup>.

Rappelons à ce propos que le célèbre vizir de Sésostri I<sup>er</sup>, Mentouhotep, qui fut assurément le responsable de la reconstruction du temple de Karnak sous ce règne<sup>129</sup>, affirme, dans une stèle d'Abydos (CGC 20539) qu'il est « celui qui établit les stèles-frontières »<sup>130</sup> ; cette coïncidence n'est peut-être pas totalement fortuite.

<sup>124</sup> PM II<sup>2</sup>, p. 74 ; L. GABOLDE, « La cour de fêtes de Thoutmosis II à Karnak », *Karnak* 9, 1993, p. 44 et références n. 172.

<sup>125</sup> PM II<sup>2</sup>, p. 218 ; L. GABOLDE, *Les monuments décorés en bas-reliefs, aux noms de Thoutmosis II, Hatchepsout et Thoutmosis III, à Karnak*, MIFAO 123, 2005, p. 78-79 et pl. XIX-XIX\* ; A. VARILLE, *ASAE* 50, 1950, p. 140-141 et pl. V bas.

<sup>126</sup> Fondations du temple dit de Montou à Karnak-Nord, reprise en sous-œuvre sans doute à l'époque éthiopienne et truffage de blocs d'Amenhotep II et d'Amenhotep III : L. GABOLDE, V. RONDOT, « Une catastrophe antique à Karnak-Nord », *BIFAO* 93, 1994, p. 245-264 ; *id.*, « Le temple de Montou n'était pas un temple à Montou », *BSFE* 136, 1996, p. 27-41 (spécialement p. 39-40). Trésor d'Amenemhat II inséré dans les fondations du temple de Sésostri I<sup>er</sup> à Tôd : G. PIERRAT-BONNEFOIS, « À propos de la date et de l'origine du trésor de Tôd », *BSFE* 130, 1994, p. 18-28.

<sup>127</sup> A.D. ESPINEL, « The boundary stelae of Djoser's Funerary Complex at Saqqara: an Interpretation through Artistic and Textual Evidences », dans Z. HAWAS (éd.), *Egyptology at the Dawn of the 21st Century II*, Le Caire, 2003, p. 215-219. Sur ces remplois voir encore M. BAUD, *Famille royale et pouvoir sous l'Ancien Empire égyptien*, *BdE* 126/2, p. 415-416 et la courte et utile synthèse sur les contextes liés à leur découverte dans O. EL-AGUIZI, « Une nouvelle stèle-borne au nom de Djoser », *BIFAO* 107, 2007, p. 2-3.

<sup>128</sup> Ainsi, une case unique rassemble-t-elle les trois nomes de Nekhen, de Thèbes et de Coptos – les III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> nomes de Haute Égypte – sur le soubassement de la Chapelle Blanche de Sésostri I<sup>er</sup> : P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle de Sésostri I<sup>er</sup> à Karnak*, Le Caire, 1956, p. 224, § 634 et pl. 3. Sur ces stèles-frontières de Sésostri I<sup>er</sup>, voir encore R. MÜLLER-WOLLERMANN, « Gaugrenzen und Grenzstelen », *CdE* 71, 1996, p. 5-16.

<sup>129</sup> W.K. SIMPSON, « Mentouhotep, Vizier of Sesostri I, Patron of Art and Architecture », *MDAIK* 47, 1991, p. 331-340, spécialement p. 331 et 335-36 ; S. SAUNERON *et al.*, « La tribune du quai de Karnak et sa favissa. Compte-rendu des fouilles menées en 1971-1972 (2<sup>e</sup> campagne) », *Karnak* 5, 1975, 65-75 ; E. DELANGE, *Musée du Louvre. Catalogue des statues égyptiennes du Moyen Empire*, Paris, 1987, p. 56-57 (statue du Musée du Louvre A 122).

<sup>130</sup> H.O. LANGE, H. SCHÄFER, *CGC, Grab- und Denksteine des Mittleren Reichs II*, Berlin, 1908, p. 151.

Nous signalerons, pour finir, que les autres remplois en calcaire du radier sont constitués de blocs anépigraphes d'un calcaire local en tous points semblable à celui utilisé par les Mentouhotep à Tôd et Ermant, ou par Amenemhat I<sup>er</sup> à Ermant et Coptos.

## 2. Datation des seuils de granit rose de la « cour du Moyen Empire »

Les seuils de granit rose de la « cour du Moyen Empire »<sup>131</sup> sont pourvus d'une glissière d'encastrement du vantail transversale au passage. Nul ne conteste que c'est presque uniquement au Moyen Empire et généralement avant le Nouvel Empire que ce dispositif est attesté<sup>132</sup>. Le fait que Thoutmosis I<sup>er</sup> ait recours, très occasionnellement, à des seuils pourvus d'une rainure transversale de ce type à Karnak-Nord n'y change pas grand chose : il s'agit là d'un dispositif tout à fait exceptionnel à cette époque (deux occurrences, dans le sanctuaire du trésor, à Karnak-Nord, contre plus d'une douzaine de seuils à rainure parallèle au tableau dans le reste de l'édifice)<sup>133</sup> alors que ce sont quatre seuils sur quatre qui en sont pourvus dans la « cour du Moyen Empire ». Dès lors, si une datation Nouvel Empire était, à la rigueur, envisageable, elle serait en tout état de cause bien moins probable qu'une datation Moyen Empire.

En outre, l'un de ces seuils, fêlé dans l'antiquité, porte une trace d'encastrement de queue d'aronde exactement conforme, en longueur, largeur et profondeur à celles que l'on peut observer sur les blocs de Sésostri I<sup>er</sup> et notoirement différente des queues d'aronde du Nouvel Empire dont, notamment, les dimensions sont bien moindres (**fig. 24a-c**). Là encore, on considérera comme plus vraisemblable qu'une queue d'aronde du type de celles en usage sous le règne de Sésostri I<sup>er</sup> se trouve sur un seuil de Sésostri I<sup>er</sup> que sur un seuil du Nouvel Empire<sup>134</sup>.

On peut enfin mentionner ici qu'un linteau en granit rose au nom de Sésostri I<sup>er</sup> (94CL481) a été retrouvé de toute apparence dans la « cour du Moyen Empire » car il est décrit en compagnie d'un bloc mentionnant des restaurations effectuées sous le règne de Tibère qui fut assurément trouvé là par Legrain (**fig. 25a-b**)<sup>135</sup>. Un cliché ancien les montre d'ailleurs tous les deux ensemble, adossés à l'un

<sup>131</sup> Contrairement à ce qu'écrit Fr. Larché (*l.c.*, p. 423, n. 76), le premier seuil n'est pas plus bas que les autres d'une quinzaine de cm, mais à peu près aligné avec eux (altitude des quatre seuils d'ouest en est : seuil n° 1 : 74,54 – et non 74,44 – ; seuil n° 2 : 74,54 ; seuil n° 3 : 74,60 ; seuil n° 4 : 74,55). Le contre-seuil de Thoutmosis III-Hatchepsout est à 74,75 (et non 74,60 comme écrit dans le « *Grand château d'Amon* » de Sésostri I<sup>er</sup>).

<sup>132</sup> O. KÖNIGSBERGER, *Die Konstruktion der ägyptischen Tür*, *ÄgForsch.* 2, 1936, p. 37-38 ; voir encore, parmi bien d'autres exemples, Qasr es-Sagha : Di. ARNOLD, *Der Tempel Qasr el-Sagha*, *AVDAIK* 27, 1979, p. 11 ; le temple funéraire de Sésostri I<sup>er</sup> à Licht : Di. ARNOLD, *The Pyramid of Senwosret I, South Cemeteries of Lisht I*, *PMMAE* 22, 1988, p. 19-20, 42-43, 51, pl. 81, 82, 83.

<sup>133</sup> J. JACQUET, *Le Trésor de Thoutmosis I<sup>er</sup>, étude architecturale, Karnak-Nord V*, *FIFAO* 30, 1983, p. 36-37, fig. 5 et plan général en fin d'ouvrage.

<sup>134</sup> On constate qu'il y a, en fin de compte, un certain flottement dans la date assignée à ces seuils car, p. 225, Fr. Larché envisage finalement qu'il puisse s'agir de seuils du Moyen Empire, remployés au Nouvel Empire. Il faudra choisir : soit ils datent du Moyen Empire, soit ils datent du Nouvel Empire, mais ce ne peut être des deux à la fois.

<sup>135</sup> G. LEGRAIN, « Notes prises à Karnak », *RT* 22, 1900, p. 63-64 : « (...) je rencontrai des fragments de bas-reliefs de mauvaise facture, portant cependant des cartouches d'Ousirtesen I<sup>er</sup>. Puis ce furent des morceaux d'une porte en granit, d'un style tout aussi déplorable. Tout ceci était groupé au sud du troisième bloc de granit rose (bloc est), placé dans l'axe du temple. Enfin le texte ci-joint [il s'agit de la formule de restauration de Tibère] (...) ». G. Legrain évoque d'ailleurs plus bas « la mention inattendue de travaux de Tibère (...) » et considère manifestement que les mentions de Sésostri I<sup>er</sup> sont très tardives. P. Barguet (*Temple*, p. 155) mentionne à son tour dans la « cour du Moyen Empire » : « des fragments de bas-reliefs de mauvaise facture, au nom de Sésostri I<sup>er</sup> et des fragments aussi mauvais d'une porte en granit ; leur gravure défectueuse témoigne d'une restauration qui serait l'œuvre de Tibère comme l'indique un des fragments ». Il semble que le

des murs de la « forge de Legrain », le futur magasin du Cheikh Labib <sup>136</sup>. Or, on sait, par les restes de jambages de porte encore en place, que les chambranles (et donc le linteau) des portes associées aux seuils de granit de la cour étaient en granit rose comme les seuils eux-mêmes <sup>137</sup>. Le linteau retrouvé apparemment dans ce secteur a donc toutes les chances d'appartenir à une de ces portes et vient donc conforter la datation de ces ouvertures du règne de Sésostri I<sup>er</sup>.

### 3. Datation relative de la plate-forme en grès et du radier de calcaire

Selon la nouvelle théorie proposée par Fr. Larché, la plate-forme en grès et le radier en calcaire qui l'enserme sur trois côtés, tous deux situés dans la « cour du Moyen Empire », seraient contemporains et ce dispositif très particulier, avec du grès au centre du côté ouest, aurait été aménagé afin de parer aux éventuels dégâts générés par les ruissellements qui se produisent lors des actes rituels. Il propose dans cette perspective que le sanctuaire de barque en bois d'Amenhotep I<sup>er</sup> se soit dressé à la verticale de cette plate-forme.

Pour diverses raisons cette thèse n'emporte pas notre conviction :

– On sait que l'usage des libations d'eau et de toutes sortes d'aspersions est effectivement très répandu dans le culte égyptien, et il est très étonnant que d'autres dispositifs du même genre que celui qui nous est présenté ici n'aient jamais été repérés ailleurs. On s'attendrait, de surcroît, à ce que ce dispositif se trouve plutôt devant le saint des saints où les rituels sont permanents. Par ailleurs, des fouilles ont révélé que les Égyptiens s'étaient effectivement préoccupés de ces problèmes d'évacuation d'eau, mais en y parant avec un dispositif tout à fait différent : des rigoles, des caniveaux et des bassins de collectage. Ces installations sont attestées dès l'Ancien Empire. D'autres exemplaires, bien datés du Moyen Empire, en ont encore été repérés, aux temples funéraires de Sésostri I<sup>er</sup> à Licht <sup>138</sup> et de Sésostri III à Abydos <sup>139</sup>. Deux beaux exemples en ont d'ailleurs été dégagés à Karnak même, l'un partant des salles d'Hatchepsout et se dirigeant vers le Nord <sup>140</sup>, un autre dans la plate-forme de grès elle-même, se dirigeant vers l'ouest <sup>141</sup>. On voit mal pour quelles raisons on aurait doublé le dispositif classique à caniveaux d'évacuation – dont les traces ont dûment été repérées sur le site – par un dispositif à fosse de galets, d'une part redondant – et donc superflu – et, d'autre part, sans parallèle connu à ce jour.

– L'assise supérieure de la plate-forme a été soigneusement dressée sur toutes les faces latérales verticales accessibles de la structure, ce qui indique que ce parement était visible dans l'Antiquité, comme l'avait déjà relevé J. Lauffray : « (...) Leur parement vertical, aussi bien dressé que les faces

---

présent linteau se dissimule dans ces deux descriptions qui sont un peu floues dans la mesure où l'on semble comprendre que les blocs de porte de Tibère sont en granit alors que le morceau au nom de Tibère préservé au Cheikh Labib, qui est sûrement le même en raison de ses textes, est en fait constitué de grès. Mais le linteau de Sésostri est bien, lui, en granit. Il est très abîmé, ce qui peut donner l'impression d'une mauvaise facture ; un examen attentif montre que son style était en réalité excellent.

<sup>136</sup> Photo archives CFEETK n° 44.343.

<sup>137</sup> L. BORCHARDT, *Zur Baugeschichte*, p. 3-4 ; H. CHEVRIER, *ASAE* 38, 1938, p. 15-18 et fig. 3 à 5 ; *ASAE* 53, 1953, p. 16-18.

<sup>138</sup> Di. ARNOLD, *The Pyramid of Senwosret I*, p. 53-54, 84-85 et pl. 26, 58-59, 103-104.

<sup>139</sup> J. WEGNER, *The Mortuary Temple of Senwosret III at Abydos*, p. 119-121 et plan p. 126, fig. 50.

<sup>140</sup> G. CHARLOUX, *Karnak* 12, 2007, pl. II-III et p. 261-265.

<sup>141</sup> Fr. LARCHE, *l.c.*, p. 426, 440-441, pl. XXII, a-b, XXXI-XXXIII. Une autre canalisation avait été aperçue par H. CHEVRIER, « Rapport sur les travaux de Karnak (1948-1949) », *ASAE* 49, 1949, p. 259 et revue par M. Azim et Th. Zimmer en 1984 au sud des salles d'Hatchepsout (*ibid.*, pl. XXXVIII).

supérieures horizontales, était fait pour être visible »<sup>142</sup>. Cette finition méticuleuse est, en revanche, totalement sans objet dans l'hypothèse d'une contemporanéité de la plate-forme en grès et du radier en calcaire qui l'enserme. D'autant qu'au moins une dernière assise en calcaire venait apparemment recouvrir tout cela pour que l'on atteigne le niveau des sols de circulation à la même hauteur que les seuils.

Lorsque l'on embrasse la totalité de la problématique archéologique de ce secteur, on se rend compte que l'on se trouve en présence de deux structures parfaitement distinctes et totalement indépendantes. Au centre de la partie occidentale de la zone se trouve une plate-forme en grès de deux ou trois assises, contenant quelques remplois en calcaire, reposant sur une fosse de fondation qui lui est propre, fosse tapissée au fond de plâtre, remplie d'un épais lit de galets, surmonté lui-même d'une couche de sable. Autour, on rencontre une structure en forme de U venue entourer la plate-forme. Ce radier, constitué de blocs de calcaire qui sont souvent des remplois, est installé dans une large fosse de fondation, en forme de U, elle aussi creusée autour de la fosse de fondation de la plate-forme en grès en prenant soin de ne pas trop empiéter sur cette dernière. Les assises de ce radier calcaire reposent sur un épais lit de sable de fondation. Au nombre primitif de cinq ou six, les deux ou trois assises qui ont subsisté ont la particularité remarquable de se succéder en encorbellement autour de la plate-forme en grès afin de parvenir au contact de cette dernière à son niveau supérieur. On observe encore, en mettant en parallèle la stratigraphie des deux structures, qu'il n'y a aucune correspondance entre les lits qui ne sont jamais au même niveau des deux côtés, qu'il n'y a aucun rapprochement possible entre les remplissages qui sont de nature distincte, qu'il n'y a enfin aucune unité des matériaux utilisés : grès très majoritaire d'un côté, calcaire de l'autre. Dès lors, la seule conclusion acceptable sur le plan archéologique, et qui permette d'expliquer les particularités relevées ici, est de considérer que ces deux structures ont été construites en des temps différents et, compte tenu des dispositions relatives des deux entités, que la plate-forme en grès est, évidemment, antérieure au radier de calcaire qui l'entoure et qui, dans l'Antiquité, la recouvrait.

#### 4. Datation des remplois et de la céramique de la plate-forme en grès

La plate-forme en grès contenait, outre le bloc en calcaire que nous avons extrait en 1998 et que nous avons daté, avec tout un faisceau d'arguments concordants, des alentours du règne d'Amenemhat I<sup>er</sup>, un autre bloc décoré en bas-relief qui fut exhumé par les fouilles plus récentes et qui représente un officiant (→) la tête tournée vers l'arrière (←)<sup>143</sup> (**fig. 26c**). Au-dessus de lui, un texte pour lequel on semble manquer de parallèles, mais qui relève de toute apparence du rituel du culte divin<sup>144</sup>. N. Grimal, consulté sur la datation possible de ce bloc, a estimé, comme Fr. Larché, qu'il devait remonter au début du Nouvel Empire<sup>145</sup>. Notre propre examen nous a permis de constater que le bord supérieur présente le reste d'une frise de bordure dont le rythme, avec son alternance de reliefs et de dépressions, et la proportion élargie sont très caractéristiques d'une haute époque (Ancien ou Moyen Empire) et se retrouvent à l'identique sur les blocs de Mentouhotep II Nebhepetrê à Deir al-

<sup>142</sup> J. LAUFFRAY, *Karnak 6*, 1980, p. 23.

<sup>143</sup> Fr. LARCHE, *l.c.*, p. 431 et n. 121

<sup>144</sup> Il semble être question de *ir(t) stꜣ(w) (?) db'w* « faire glisser le verrou » (?) et de *hwy* « protéger ».

<sup>145</sup> Fr. LARCHE, *ibid.*

Bahari <sup>146</sup>, de Mentouhotep III-Seânkhkarê provenant de Tôd <sup>147</sup> et sur ceux de Sésostri I<sup>er</sup> trouvés à Coptos <sup>148</sup> (**fig. 26a-b**) ou même sur ceux de Sésostri I<sup>er</sup> exhumés à Karnak <sup>149</sup>. Cette modénature ne se retrouve pas, en revanche, au Nouvel Empire : outre que la variation de relief ne s’y rencontre pas, les bandes latérales sont régulièrement plus rapprochées à cette époque et la frise de bordure est par conséquent plus étroite. Ajoutons que le style du relief ne se démarque en rien des reliefs – assez plats – d’Amenemhat I<sup>er</sup> trouvés à Coptos, à Licht <sup>150</sup> ou encore à Louxor (et provenant sans doute de Karnak) <sup>151</sup> (**fig. 27a-c**). Le bloc doit donc dater de la charnière des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> dynastie et il n’est pas possible d’abaisser la date du relief en deçà du début du Moyen Empire. Subséquemment, il n’y a toujours aucune raison de modifier la date attribuée à la plate-forme en grès : fin XI<sup>e</sup> ou début XII<sup>e</sup> dynastie. Rappelons que les autres éléments retrouvés réemployés dans la plate-forme – bases de colonne ou table d’offrandes datables aussi de la fin de la XI<sup>e</sup> ou du début de la XII<sup>e</sup> dynastie – confirment l’ancienneté de cette structure.

La céramique qui a été extraite lors du sondage que nous avons effectué en 1998 a été, nous l’avons vu, examinée en totalité (114 fragments) tant du point de vue de la forme, de la pâte que de la couleur, puis dessinée et étudiée de près par E. Czerny <sup>152</sup>. Sa conclusion est sans équivoque : il s’agit d’une production caractéristique de la fin de la XI<sup>e</sup> ou du début de la XII<sup>e</sup> dynastie. Fr. Larché propose de tirer vers la fin du Moyen Empire voire la Seconde Période intermédiaire la date du matériel céramique trouvé lors des sondages effectués ultérieurement dans ce même secteur, sur les avis de M. Millet et A. Masson, au terme d’un examen des poteries qui semble avoir été plutôt superficiel : sans mesures, ni dessin, ni diagnostic sur la nature des pâtes, sur les formes et sur les couleurs, examen effectué manifestement à la hâte, par des non spécialistes, et sur un nombre limité de tessons <sup>153</sup>.

On relèvera à ce propos combien il est étrange et même paradoxal de trouver de la céramique uniquement datée de la fin du Moyen Empire ou de la Seconde Période intermédiaire dans une plate-forme censée avoir été bâtie, selon la théorie proposée par Fr. Larché, au Nouvel Empire, et qui n’aurait, ainsi, pas contenu un seul tesson de l’époque de sa construction !

<sup>146</sup> Di. ARNOLD, *Der Tempel des Königs Mentuhotep von Deir el-Bahari II*, AVDAIK 11, 1974, pl. 59a-b, 60d, 61b, parmi de nombreuses attestations.

<sup>147</sup> F. BISSON DE LA ROQUE, *Tôd (1934 à 1936)*, FIFAO 17, 1937, p. 79, fig. 32, inv. 2119 ; p. 81, fig. 33, inv. 2118 ; p. 82, fig. 34, inv. 2124 ; p. 85, fig. 36-37, inv. 2125, 2123 ; p. 87, fig. 38-39, inv. 2123, 1161 ; p. 89, fig. 40-41, inv. 2122 ; p. 90, fig. 42, inv. 2134 ; p. 92, fig. 45, inv. 1523 ; p. 93, fig. 46, inv. 1523 ; p. 94, fig. 47, inv. 2126 ; p. 95, fig. 48-49, inv. 2126, 1522 ; p. 96, fig. 50, inv. 1522.

<sup>148</sup> UC 14786 : W.M.FI. PETRIE, *Koptos*, Londres, 1896, pl. IX,2.

<sup>149</sup> L. GABOLDE, *Le « grand château d’Amon »*, pl. IX et X.

<sup>150</sup> UC 14785 : W.M.FI. PETRIE, *op. cit.*, pl. IX,1 ; MMA 08.200.5 (Rogers Fund) : W.C. HAYES, *Scepter of Egypt I*, Cambridge, 1959, p. 172-173.

<sup>151</sup> L. GABOLDE, « Un assemblage au nom d’Amenemhat I<sup>er</sup> dans les magasins du temple de Luxor », dans P. Brand, L. Cooper (éd.), *Causing His Name to Live: Studies in Egyptian Epigraphy and History in Memory of William J. Murnane*, Leyde, 2009, p. 105-108 ; paru sur : <http://history.memphis.edu/murnane/L%20Gabolde.pdf>.

<sup>152</sup> Il appuie son expertise sur une expérience étendue de ce type de céramiques : E. CZERNY, « Egyptian Pottery from Tell el-Dab’a as a context for early MB IIA Painted Ware », dans M. Bietak (éd.), *The Middle Bronze Age in the Levant, CChEM 3*, Vienne, 2002 ; M. BIETAK, J. DORNER, E. CZERNY, T. BAGH, « Der Tempel und die Siedlung des Mittleren Reiches bei Ezbet Ruschdi, Grabungsvorbericht 1996 », *ÄgLev 8*, 1998, p. 9-49 ; E. CZERNY, *Tell el-Dab’a IX. Eine Plansiedlung des frühen Mittleren Reiches*, ÖAW, 1999.

<sup>153</sup> Fr. LARCHE, *l.c.*, p. 431, n. 125 : « Aurélia Masson et Marie Millet ont examiné les rares tessons qu’elles datent, sous réserve d’en examiner davantage, de la fin du Moyen Empire et de la seconde période intermédiaire ».

Nous n'accorderons donc pas à cette dernière évaluation la même valeur que celle que l'on peut reconnaître à la première.

Pour résumer, nous avons toutes les raisons de maintenir telle quelle l'interprétation des vestiges de la « cour du Moyen Empire » que nous avons proposée à la suite de nos fouilles de 1998, aucun des arguments qui ont été avancés pour la remettre en question n'ayant nous semble-t-il résisté à l'examen critique auquel nous les avons soumis.

Comme la datation que nous avons assignée au radier de calcaire (Sésostri I<sup>er</sup>) et à la plate-forme en grès (fin XI<sup>e</sup> dynastie ou Amenemhat I<sup>er</sup>) de la « cour du Moyen Empire » nous semble toujours valable, il s'ensuit que le portique de façade du temple, qui est le prolongement des édifices de la « cour du Moyen Empire », doit lui aussi dater de Sésostri I<sup>er</sup>. C'est, d'ailleurs, tout naturellement à cet emplacement que les vestiges d'un portique en calcaire de Sésostri I<sup>er</sup> – avec des piliers osiriyaques en façade et encadré de deux murs d'antes dont d'importants vestiges avaient pu être assemblés – avaient été replacés dans la reconstruction du « grand château d'Amon » publiée en 1998<sup>154</sup>. Dans cette reconstitution, on supposait que ce portique, qui constituait la partie antérieure du temple, avait été démantelé par Hatchepsout, pour permettre la mise en place de ses salles d'offrandes. La reine aurait ainsi été amenée à reproduire à l'identique de l'original et au même emplacement la scène représentant Sésostri I<sup>er</sup> siégeant sous son dais et les deux premières colonnes de texte qu'elle avait été obligée de faire supprimer.

Or, Fr. Larché, dans la prolongation logique, du reste, de sa propre interprétation des vestiges de la « cour du Moyen Empire », conteste désormais que le portique à piliers osiriyaques et les fragments de murs d'ante en calcaire de Toura portant le prototype en calcaire de la scène de Sésostri I<sup>er</sup>, aient pu se trouver à l'emplacement où Hatchepsout a implanté ses salles et où on a fait reproduire la scène. Il fonde sa remise en cause sur une série d'arguments que nous pouvons résumer comme suit :

– Du fait que le décor reproduit sur la paroi en grès semble avoir été légèrement plus grand que l'original de Sésostri, il serait impossible d'envisager la substitution de l'un par l'autre. En outre, un tout autre décor primitif d'Hatchepsout, différent dans sa nature et son niveau sur la paroi, aurait été situé sur ce mur sud rendant impossible l'association des représentations.

– L'assemblage des blocs de Sésostri I<sup>er</sup> appartiendrait à un péristyle à deux rangées de piliers qu'il n'y aurait donc pas la place de mettre en façade.

– En fondation, les résultats de l'examen des substructures dégagées du côté nord interdiraient que le bâtiment supposé de Sésostri I<sup>er</sup> se soit étendu plus à l'ouest par un péristyle.

– L'orientation du péristyle de Sésostri I<sup>er</sup> aurait été totalement inverse de celle adoptée dans notre publication, en raison du décor latéral d'un des piliers de façade. Le pilier en question<sup>155</sup>, situé selon toute vraisemblance du côté sud en raison de la couronne blanche dont le roi est coiffé, porte en effet sur son flanc droit (lorsqu'on lui fait face) une représentation solitaire du roi indiquant très probablement que l'on se dirige là vers un passage de porte. S'il s'agissait de la porte axiale, alors le colosse ne pourrait se trouver que du côté gauche, et donc au nord, d'où une incompatibilité avec la couronne blanche du colosse. C'est cette incompatibilité qui conduit Fr. Larché à retourner la disposition du portique de 180°.

<sup>154</sup> L. GABOLDE, *Le « grand château d'Amon »*, plus spécialement p. 27-31.

<sup>155</sup> *Ibid.*, pl. XIXa.



## 5. Un décor agrandi de 10 %

Les salles d'Hatchepsout culminant plus haut que le temple de Sésostri I<sup>er</sup>, on avait, logiquement, un peu agrandi la figure royale à l'ouest, tandis qu'à l'est on reproduisait, à leur dimension d'origine, les deux colonnes de texte amputées (voir reconstitution, **fig. 28a-b**). Que ce décor reproduit par Hatchepsout ou Thoutmosis III soit légèrement plus grand que le prototype de Sésostri I<sup>er</sup> ne pose, en revanche, aucun problème de raccord car on avait des séparations verticales (les colonnes de texte) avec lesquelles on pouvait aisément jouer : il suffisait que, dans la nouvelle représentation, la colonne de texte refaite se termine là où l'originale s'achevait. C'est d'ailleurs ce que l'on constate sur la reconstitution : quelles que soient les – légères – différences de modules qui pouvaient exister entre les deux représentations de Sésostri, l'originale et la copie, on voit que le raccord s'effectuait sans difficulté puisque ce sont les séparations verticales des colonnes de texte qui assuraient une solution de continuité. Sans compter qu'on pouvait encore jouer et ajuster avec la hauteur de la représentation d'escalier.

– Un examen attentif du décor des blocs en calcaire de Sésostri I<sup>er</sup> et de celui de la copie en grès qui en a été faite montre, en outre, que les joints de la copie en grès avaient été réalisés manifestement en conformité avec ceux de l'original en calcaire : le bloc inférieur de l'assemblage en calcaire de Sésostri I<sup>er</sup> montre, à droite et au-dessus, des joints qui correspondent exactement aux joints droit et supérieur du bloc de grès qui est venu le remplacer (**fig. 28a-c**). Le fait que l'on retrouve conjugués, à la fois sur les blocs de Sésostri I<sup>er</sup> et sur leur copie en grès, exactement le même motif iconographique et le même texte, puis exactement la même césure et la même graphie de ce texte, puis, pour finir, la même stéréotomie des blocs et de leurs joints, ne peut être fortuit : la paroi en grès est bien le remplaçant au même endroit et avec exactement le même thème de la paroi en calcaire de Sésostri I<sup>er</sup> dont les vestiges nous sont parvenus <sup>156</sup>.

– Un des arguments qui était utilisé pour écarter la possibilité que le décor de Sésostri I<sup>er</sup> ait été remplacé au même endroit par Hatchepsout reposait, nous l'avons mentionné, sur l'hypothèse selon laquelle il y aurait eu un décor d'Hatchepsout antérieur à celui de Thoutmosis III, du côté sud des salles de la reine, décor différent et qui n'aurait rien eu à voir avec celui de Sésostri I<sup>er</sup> (**fig. 29**).

Cette hypothèse se heurte à plusieurs obstacles. En premier lieu, le vestige supposé de décor antérieur – une figure d'Amon – n'est étrangement visible que sur un seul et unique bloc, à l'ouest de la paroi, et est absolument indécélable sur les blocs environnants. Cette représentation plus ancienne est même, paradoxalement, plus visible sur ce bloc isolé que la regravure de Thoutmosis III, essentiellement exécutée dans du plâtre, tombé depuis. On ne trouve ni sur les pierres adjacentes ni sur tout le reste du mur, la moindre trace de la ligne de sol ou des plumes du dieu Amon ni d'un quelconque vestige d'un supposé décor primitif.

En second lieu, on comprend mal pourquoi les graveurs de Thoutmosis III auraient subitement arrêté leur ravalement exactement aux contours de ce bloc alors qu'il n'aurait resté presque plus rien à faire pour achever l'aplanissement du relief.

En outre, sur un mur extérieur et à fruit comme celui-ci, on s'attendrait à ce que tout décor primitif ait été traité en relief dans le creux et non en bas-relief, comme c'est ainsi le cas pour le décor primitif

<sup>156</sup> On notera en outre que toutes les copies qui en ont été faites à Karnak adoptent la même orientation (roi tourné vers la droite) et se trouvent sur des parois sud : copies en grès au nom de Sésostri I<sup>er</sup> et au nom de Thoutmosis III sur la paroi sud des salles d'Hatchepsout (PM II<sup>2</sup>, p. 106 [328] et [330]), copie en grès et calcaire de Thoutmosis III sur la paroi sud de l'*Akh-menou* (PM II<sup>2</sup>, p. 126 [462] = A.H. GARDINER, *JEA* 38, 1952, p. 6-23).

d'Hatchepsout préservé du côté nord des mêmes salles d'offrandes <sup>157</sup>, ou ceux de Thoutmosis III sur les deux parties de leur face ouest <sup>158</sup> et bien sûr du côté sud, avec le « texte de la jeunesse » <sup>159</sup>.

Par ailleurs, on aimerait comprendre comment se serait organisé ce décor primitif supposé avec la porte en granit rose au nom de Thoutmosis II qui se trouve immédiatement à gauche : si cette porte était à cette place dès l'époque d'Hatchepsout, alors il ne pouvait y avoir de place pour une représentation du roi devant celle d'Amon. Si la porte a été insérée ultérieurement dans les salles, alors sa mise en place secondaire expliquerait aisément le réagencement de la maçonnerie et le comblement d'un vide ponctuel par un étroit bloc de remplissage. Ce bloc est, du reste, moins profond que ses voisins, arrondi à l'arrière et doté de faces latérales non pas orthogonales à la paroi mais inclinées à la manière des côtés d'un voussoir afin de faciliter son insertion dans l'appareillage existant.

Nous sommes donc manifestement, dans tous les cas de figure, en présence d'un bloc de remplissage isolé, et en aucune manière d'un décor antérieur de la paroi <sup>160</sup>.

## 6. La question du péristyle à une ou deux rangées de piliers

Fr. Larché a proposé de restituer un péristyle à double rangée de piliers au lieu d'une simple rangée comme cela était proposé dans la publication du « grand château d'Amon de Sésostri I<sup>er</sup> », en invoquant une similitude supposée entre l'agencement des blocs du mur d'ante sud ainsi que ses décors de bordure et des dispositions et décors de mêmes éléments aux portiques de Deir el-Bahari <sup>161</sup>.

Il se trouve que l'examen attentif des blocs de Sésostri I<sup>er</sup> vient, bien au contraire, s'opposer radicalement à cette restitution et conforter donc l'hypothèse d'un péristyle simple.

On remarque, en effet, du côté intérieur du mur d'ante, que la frise de bordure de la scène descend verticalement, à droite (ouest), le long de l'architrave de façade et à très courte distance de celle-ci (**fig. 30a-b et 31**).

À l'autre extrémité du mur d'ante (à gauche, à l'est), si on rencontre bien un bandeau de bordure vertical, les restes d'un *khaker* à compléter montrent, en revanche, que la frise de bordure ne pouvait en aucune manière être contiguë à l'architrave supposée. Une telle différence de traitement entre l'entrée d'architrave de droite et celle supposée à gauche du même mur n'est pas compréhensible. En revanche, si l'on reconnaît là, à cette extrémité gauche, l'angle entre le mur d'ante et le mur de façade à fruit du temple de Sésostri I<sup>er</sup>, la présence de ce *khaker* devient explicable, car nécessaire :

– le *khaker* à compléter venait, en effet, occuper l'espace compris entre l'angle du mur de façade, pourvu d'un fruit, et le bandeau de délimitation de scène, bien vertical, lui, sur toute la hauteur des deux registres (**fig. 30a-b et 31**).

– Or, l'existence d'un fruit sur la façade de Sésostri I<sup>er</sup> (du moins du côté sud) est assurée par le contre-fruit nettement visible aujourd'hui sur la face est des salles d'Hatchepsout (**fig. 32**).

Quant à l'assemblage des blocs et des queues d'arondes qui, selon Fr. Larché, aurait indiqué nécessairement un départ d'architrave et non de mur, il n'en est en aucune manière le garant puisqu'on le

<sup>157</sup> PM II<sup>2</sup>, p. 93, G. LEGRAIN, *ASAE* 5, 1904, p. 283-284 ; K. SETHE, *Urk.* IV, 376.

<sup>158</sup> Dans la cour nord du VI<sup>e</sup> pylône, PM II<sup>2</sup>, p. 92, [265] et dans la cour sud, PM II<sup>2</sup>, p. 95 [276] et [277].

<sup>159</sup> PM II<sup>2</sup>, p. 106 [330].

<sup>160</sup> C'était, du reste, déjà la conclusion de D. LABOURY, *La statue de Thoutmosis III*, *ÆgLeod* 5, 1998, p. 544-545. Une encoche de queue d'aronde qui ne se prolonge pas sur le bloc de remplissage apporte la confirmation.

<sup>161</sup> Fr. LARCHE, *l.c.*, p. 414-415 et pl. VIII-IX.

retrouve quasiment identique dans le chaînage de deux murs perpendiculaires de la chapelle rouge d'Hatchepsout ou à la jonction entre mur maître et mur de refend de l'*Akh-menou*<sup>162</sup>.

Ajoutons que les salles d'Hatchepsout présentent à leur angle sud est, côté est, une découpe volontaire des blocs aménagée en sorte que la maçonnerie élevée par la reine vienne épouser exactement le moignon de mur subsistant de Sésostri I<sup>er</sup> (**fig. 33**). Cette découpe intentionnelle des blocs d'Hatchepsout fait exactement 1,84 m de large dans le sens nord-sud, soit – précisément – la largeur du mur d'ante de Sésostri I<sup>er</sup>. Cette découpe n'a pas d'explication dans la thèse concurrente.

## 7. Les fondations des murs d'ante

Dans sa proposition, Fr. Larché accorde une grande importance à la disposition des dalles de fondation repérées sous les salles d'Hatchepsout, à leur contact avec les vestiges de fondation des édifices de la « cour du Moyen Empire », à leur extrémité nord. Il note que la fosse des dalles de fondation en calcaire que nous supposons appartenir au temple de Sésostri I<sup>er</sup> se relève très légèrement à l'ouest de la plus profonde des dalles conservées, peu après son contact avec les fondations des salles d'Hatchepsout, à l'emplacement présumé donc du départ du mur d'ante nord du portique de façade. Une élévation publiée par G. Charloux<sup>163</sup> (ici **fig. 34**) permet de comprendre l'argument qu'utilise Fr. Larché pour défendre son idée. Ce détail semblerait ainsi exclure qu'un quelconque mur d'ante en calcaire ait pu s'étendre plus à l'ouest et donc que le péristyle de façade de Sésostri I<sup>er</sup> ait pu être situé à cet emplacement.

### *Testis unus testis nullus*

En fait ce détail est très ténu et très localisé et il serait sans aucun doute bien imprudent de généraliser ou de ne lui donner que cette seule possibilité d'interprétation. Ainsi, pouvons-nous proposer une toute autre hypothèse d'explication à cette particularité : il suffit d'admettre qu'à cet endroit précis les fondations de Sésostri étaient un peu moins épaisses et donc moins profondes qu'ailleurs. On s'y résout d'autant plus facilement que cette irrégularité dans la profondeur des fondations a été constatée dans d'autres secteurs de la « cour du Moyen Empire ». Les plans archéologiques réalisés par différentes équipes du CFEETK et conservés dans les archives du Centre en portent témoignage, nous l'avons nous même observée (comparer ici notre **fig. 3**, coupes b-b' et c-c') et Fr. Larché l'a lui-même dûment notée : « La première assise n'est pas régulièrement posée, mais elle est souvent remplacée par une épaisse couche de sable »<sup>164</sup>.

Sur la base de cette observation on peut expliquer la particularité du dispositif de fondation qui a été rencontré : pour supporter un portique et une galerie, à un endroit où, en outre, des constructions en

<sup>162</sup> Voir, dans le volume d'illustration des décors de la Chapelle Rouge, F. BURGOS, Fr. LARCHE, *La Chapelle Rouge d'Hatchepsout* 1, Paris, 2007, p. 321 ainsi que plusieurs agencements similaires, à la jonction mur-mur de refend, dans l'*Akh-menou* : J.-Fr. CARLOTTI, *L'Akh-menou de Thoutmosis III à Karnak, Étude architecturale*, Paris, 2001, pl. 2.

<sup>163</sup> G. CHARLOUX, *Karnak* 12/1, 2007, fig. 27, pl. XIX, p. 224. La figure est, toutefois, un peu trompeuse puisqu'elle montre à droite, c'est-à-dire à l'ouest de ces blocs de calcaire de fondation, des structures en brique crue qui en fait ne sont pas là, mais qui se trouvent décalées au nord (il s'agit d'une « tranche » de quelques centimètres d'épaisseur ; *ibid.*, p. 207, pl. II : M201, M 208, M 209, D 210). À l'ouest du radier en calcaire, en réalité, il n'y a aujourd'hui que le radier en grès d'Hatchepsout !

<sup>164</sup> Fr. LARCHE, *l.c.*, p. 426.

briques crues préexistantes avaient, semble-t-il, déjà tassé le terrain <sup>165</sup>, on considéra suffisant de disposer cinq assises de fondation au lieu des six habituelles, selon une pratique économique constatée en d'autres secteurs de la « cour du Moyen Empire ».

Dans un tel cas de figure, il n'est plus nécessaire d'écarter le péristyle de Sésostri I<sup>er</sup> de cet emplacement : il peut parfaitement l'avoir occupé mais avec, très localement peut-être, des fondations un peu moins profondes que le reste du radier. Le cas rappellerait ponctuellement celui des substructures hétérogènes de la grande salle hypostyle de Karnak : les fondations des colonnes centrales étaient constituées de murs de briques crues (selon un procédé qui a, du reste, été repéré ailleurs en Égypte), quand les fondations des colonnes latérales, étaient constituées de murs de talatates reposant sur du sable <sup>166</sup>.

Une observation de bon sens pour clore cette question de l'emplacement potentiel du péristyle : les salles en grès d'Hatchepsout (et leurs fondations) occupent un espace aussi large dans le sens nord-sud et bien plus profond dans le sens est-ouest que le portique de Sésostri I<sup>er</sup> (et ses fondations) ; aussi, si les salles d'Hatchepsout peuvent tenir là (et elles s'y trouvent assurément), alors le portique de Sésostri I<sup>er</sup> — qui est de dimensions inférieures ou égales — peut intégralement y tenir. C'est incontournable.

## 8. Le décor latéral du pilier de Sésostri I<sup>er</sup> au musée du Caire et l'hypothèse du retournement du péristyle

Fr. Larché propose d'inverser l'orientation du péristyle en prenant pour argument le décor latéral du pilier à colosse osiriaque adossé du musée du Caire représentant un roi seul tenant une canne : il s'agit du décor d'un passage, côté gauche, qu'il faudrait dans ce cas mettre au nord de l'axe, ce qui est, plaide-t-il, impossible puisque le roi porte la couronne blanche du Sud sur ce pilier (**fig. 35**) <sup>167</sup>.

Ce n'est pas la seule, ni la plus vraisemblable explication que l'on puisse proposer pour cette particularité. Il existe, en effet, une solution plus simple que de retourner de 180° le péristyle : il suffit qu'il y ait eu une porte latérale dans la façade de Sésostri I<sup>er</sup>, selon une disposition que l'on retrouve au Ramesseum <sup>168</sup> et que Fr. Larché ne devrait pas avoir de difficultés à admettre puisque lui-même perçoit sa propre reconstitution de la façade de Sésostri I<sup>er</sup> de trois ouvertures, une axiale et deux latérales <sup>169</sup> (**fig. 36a**). Dans ce nouveau cas de figure, le pilier discuté ici n'aurait pas flanqué un passage axial mais un passage latéral secondaire situé du côté sud. Cette disposition est d'autant plus vraisemblable que les directions prises par le roi et par le dieu à l'arrière du pilier de Sésostri I<sup>er</sup> ne peuvent s'accor-

<sup>165</sup> On peut observer un phénomène de même nature sur la « galerie du bord de l'eau » au Louvre : la partie orientale qui avait occupé l'emplacement – et repris les fondations – de l'enceinte de Philippe Auguste tint bon tandis que la partie occidentale élevée par Jacques II Androuet du Cerceau sur des berges encore non stabilisées de la Seine, s'est affaissée vers le sud au XIX<sup>e</sup> siècle et dut être reconstruite par Lefuel et Visconti.

<sup>166</sup> H. CHEVRIER, « Chronologie des constructions de la Salle Hypostyle », *ASAE* 54, 1956, p. 35-38.

<sup>167</sup> Se distinguant de la restitution de la façade à 12 piliers qui avait été proposée dans *Le « grand château d'Amon »*, Fr. Larché propose un portique à 8 piliers seulement (pl. LXXIII). Cependant, la reconstitution de la formule de dédicace, même réduite au minimum (*'nh Hr 'nh-mswt | nby 'nh-mswt bik-nbw 'nh-mswt nswt-bity | nb t2wy hpr-k2-R' di 'nh ir.n.f m mww.f n it.f I | mn-R' k2-mwt.f irt n.f hwt-ntr | m m2wt m inr hq nfr n 'nw | ir n.f s2-R' Sn-Wsrt di | 'nh dd w2s snb 2w ib.f hr st Hr mi R' dt*), montre qu'il faut nécessairement restituer 10 voire 12 piliers (5 ½ à 6 ½ entrecolonnements de chaque côté de l'axe) pour permettre son développement. L'épigraphie s'oppose donc définitivement à une restitution de façade avec seulement 8 piliers.

<sup>168</sup> Voir le plan dans PM II<sup>2</sup>, pl. XLII.

<sup>169</sup> Fr. LARCHE, *l.c.*, pl. LXXII.

der qu'avec un pilier bordant un passage latéral et non axial. Le parallèle du Ramesseum montre, en effet, que la restitution de Fr. Larché est incompatible avec la direction prise par le roi à l'arrière du pilier, tandis que notre proposition d'un pilier à gauche d'une ouverture latérale dans la partie sud du péristyle satisfait, elle, à ces exigences (**fig. 36b-c**).

Pour étayer son hypothèse d'une orientation vers l'est du temple de Sésostri I<sup>er</sup> Fr. Larché supposait encore que le naos en granodiorite noire trouvé par M. Pillet au sud du VII<sup>e</sup> pylône<sup>170</sup> avait contenu la statue d'Amon (et s'était dressé sur le socle à escalier en calcite retrouvé dans la « cour du Moyen Empire »). Comme G. Daressy l'avait il y a fort longtemps montré<sup>171</sup>, la répartition des couronnes rouge et blanche impose que le naos se soit ouvert vers l'est ou à la rigueur vers le nord. G. Daressy notait encore la direction particulière prise par les figures royales et divines sur les parois du naos (Sésostri adossé au fond du sanctuaire et Amon dos à l'entrée). Il en concluait qu'il avait dû abriter une statue du roi. Cette conclusion est d'autant plus judicieuse que l'examen des textes qui encadrent l'ouverture ne montre absolument pas une dédicace à Amon comme cela aurait inmanquablement été le cas si c'est une statue du dieu qu'il avait contenu, mais une titulature royale avec des textes d'eulogie où le souverain est assimilé d'un côté à « Horus-*ḥmꜣ-ꜥ* », *Horus-au-bras-vaillant*<sup>172</sup> et, de l'autre côté à « Nefer-Hor *ḥnty-pr-ꜣ* », *Perfection d'Horus qui domine le palais royal*<sup>173</sup>, deux formules nettement centrées sur l'aspect divin du roi. C'était assurément une statue du roi divinisé qui était abritée là<sup>174</sup> et non une statue d'Amon. La présence d'Onouris-chou le confirme amplement : ce dieu fortement lié à la légitimité dynastique et royale serait totalement incongrue sur les parois d'un naos destiné à abriter une statue Amon. Du reste, la typologie du naos l'apparente à celui qui contenait la statue de *ka* du roi Hor<sup>175</sup> ou à ceux qui renfermaient les statues en bois de Sésostri I<sup>er</sup> trouvées à Licht<sup>176</sup> et non à un naos divin.

Le naos de granodiorite n'avait en conséquence rien à faire sur le socle de naos à escalier en calcite trouvé dans la « cour du Moyen Empire », qui est de dimensions bien trop grandes pour lui. Ce socle de calcite est bien dédicacé, lui, à Amon<sup>177</sup> et la rainure qu'il présente à sa surface supérieure, loin

<sup>170</sup> Musée du Caire, JE 47276 ; PM II<sup>2</sup>, p. 171 ; M. PILLET, « Le naos de Sésostri I<sup>er</sup> », *ASAE* 23, 1923, p. 143-148.

<sup>171</sup> G. DARESSY, « Sur le naos de Senusert I<sup>er</sup> trouvé à Karnak », *REA* 1, 1927, p. 203-211.

<sup>172</sup> Épithète royale, mais aussi forme d'Onouris ; cf. J. Cl. GOYON, *La confirmation du pouvoir royal au Nouvel An (P. Brooklyn Museum 47.218.50)*, *BdE* 52, 1972, p. 64 et 97, n. 133. C'est encore l'épithète du roi Thoutmosis IV figuré en sphinx : *Ḥr-ḥmꜣ-ꜥ nb ir ḥt* ; Th. DAVIS, *The Tomb of Thutmosis IV*, p. 20, pl. VI 1/A, VII 2/A.

<sup>173</sup> Épithète royale : *Wb.* II, 257, 3-4.

<sup>174</sup> Même conclusion chez M. ULLMANN, « Thebes: Origins of a Ritual Landscape », dans *SAOC* 61, 2007, p. 11.

<sup>175</sup> J. DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour, mars-juin 1894*, Vienne, 1895, p. 87-106 ; CGC 70035 ; G. ROEDER, *Naos*, Leipzig, 1914, p. 121-122 pl. 40a ; S. AUFRERE, « Le roi Aouibré Hor : Essai d'interprétation du matériel découvert par Jacques de Morgan à Dahchour (1894) », *BIFAO* 101, 2001, p. 1-41.

<sup>176</sup> Le Caire JE44951 et MMA 14.3.17 : A.M. LYTHGOE, « Egyptian Expedition, II ; excavations at the south Pyramid of Lisht, 1914 », *BMMA* 10, 1915, 1915, p. 145-153. Sur leur date, voir encore S.B. JOHNSON, « Two Wooden Statues from Lisht: Do They Represent Sesostri I? », *JARCE* 17, 1980, p. 11-20, pour qui les statues remonteraient à la XIII<sup>e</sup> dynastie, ce qui ne change aucunement nos conclusions.

<sup>177</sup> PM II<sup>2</sup>, p. 108 ; H. CHEVRIER, *ASAE* 49, 1949, p. 12-13 ; M. PILLET, « Le naos de Sésostri I<sup>er</sup> », *ASAE* 23, 1923, p. 155-157 ; P. BARGUET, *Temple*, p. 154 et 327-28 ; J. LAUFFRAY, *Karnak* 6, 1980, p. 26-27 et fig. 9 ; L. GABOLDE, « Le problème de l'emplacement primitif du socle de calcite de Sésostri I<sup>er</sup> », *Karnak* 10, 1995, p. 253-256. Pour le texte, un croquis des colonnes de gauche a été donné par M. Pillet (*op. cit.*, p. 156) et une citation très partielle se trouve dans S. GRALLERT, *Bauen - Stiften - Weißen. Die Ägyptischen Bau- und Restaurierungsinchriften*, *ADAIK* 18/1, 2001, p. 241, n° Ses1/Wf012. Une traduction ne prenant pas en compte la 3<sup>e</sup> colonne a été proposée dans E. HIRSCH, *Kultpolitik und Tempelbauprogramme der 12. Dynastie*, p. 229, doc. 112

d'être un canal d'évacuation des eaux, comme il a été proposé (dispositif pour lequel on n'a aucun parallèle, du reste)<sup>178</sup>, servait à l'encastrement de longrines en bois qui avaient supporté la caisse du naos. C'est dans ces longrines que les trous de crapaudine des vantaux de portes avaient été aménagés : d'où leur absence des rainures du socle de calcite.

On peut encore verser au dossier le linteau de calcaire de Sésostri I<sup>er</sup> trouvé dans les fondations de la Ouadjyt<sup>179</sup> (**fig. 37**). Ce linteau, de par ses dimensions assez larges, doit avoir appartenu à une des portes d'enceinte de l'axe majeur du temple. Fr. Larché admet, pour cette raison, qu'il a dû se situer sur l'axe est-ouest : « peut-être s'agit-il du parement interne de **l'entrée principale du temple d'Amon (l'ancêtre du V<sup>ème</sup> pylône)** »<sup>180</sup>. Ainsi qu'il l'a relevé, après nous, il s'agit du revers du linteau comme le montrent les étoiles disposées sous le soffite. Or, sur ce revers de linteau, le roi vient de la droite et porte la couronne rouge du Nord. Dans la même logique, on trouve Ouadjyt du Nord située à droite et Nekhbet du Sud située à gauche. Pour que la couronne du roi et les deux déesses tutélaires du Nord et du Sud soient en accord avec la position réelle du linteau sur l'axe est-ouest, il faut nécessairement que la porte à laquelle il appartient mène à un temple qui s'ouvre vers l'ouest et non vers l'est.

Pour conclure avec le portique de façade de Sésostri I<sup>er</sup>, nous avons montré qu'il est impossible qu'il ait comporté deux rangs de piliers, qu'il n'y a aucune nécessité de le retourner de 180°, qu'en fondation les détails relevés par la fouille au contact des salles d'Hatchepsout n'interdisent aucunement qu'il se soit situé là où nous l'avons replacé.

## 9. Conclusion sur les nouvelles propositions et la théorie standard

Au terme de notre contre-enquête, le bilan est le suivant : aucun texte, aucun vestige inscrit, aucun indice matériel ne permet, sur le terrain, de soutenir que les restes de structures en pierre identifiés dans la « cour du Moyen Empire » dateraient d'une époque qui serait postérieure au dit Moyen Empire, voire remonteraient au Nouvel Empire.

Aucun indice matériel (fondation, vestiges en place etc.) ne permet, non plus, de localiser sur le terrain un portique de Sésostri I<sup>er</sup> qui se serait situé ailleurs que là où nous l'avons replacé<sup>181</sup>, et aucun impératif n'impose que le temple et ce portique aient été orientés en s'ouvrant vers l'est, retournés de 180° par rapport à l'axe et à l'ouverture actuels du temple d'Amon-Rê. Bien au contraire, un linteau de Sésostri I<sup>er</sup> impose même que le temple se soit ouvert vers l'ouest.

<sup>178</sup> Fr. LARCHE, *l.c.*, p. 420.

<sup>179</sup> La découverte, redevable à Abdallah Abou el-Nagah, est relatée par A. FAKHRY, « A Report on the Inspectorate of Upper Egypt », *ASAE* 46, 1947, p. 30, n° 5 : « Together with the statues was found a lintel broken into three pieces from the reign of Senusert I ». Une première publication en a été faite par Fr. Le Saout, A.H. Maârouf et Th. Zimmer (« Le Moyen Empire à Karnak : varia I », *Karnak* 8, 1987, p. 302-305, pl. VI et n° 3.ME), où les auteurs ont suivi PM II<sup>2</sup>, p. 135 qui proposent la « cour de la cachette » comme provenance. Par la suite, M. el-Noubi a reproduit les informations qui lui avaient été fournies par L. Gabolde, dans le court article qu'il a consacré à ce linteau dans « A Lintel of Senwoseret I Discovered at Karnak », *DE* 40, 1998, p. 93-103.

<sup>180</sup> Fr. LARCHE, *l.c.*, p. 417. En raison de son lieu d'enfouissement, la *Ouadjyt*, le linteau a bien plus de chances de s'être trouvé sur une porte de l'axe est-ouest que sur une porte de l'axe sud : c'est manifestement en agrandissant le temple vers l'ouest pour implanter la *Ouadjyt* que la porte dut être démantelée.

<sup>181</sup> Fr. Larché est très évasif sur l'emplacement présumé du temple de Sésostri I<sup>er</sup> dans sa théorie, et ne fournit aucun plan qui permette de le localiser sur le terrain. À l'inverse, notre propre reconstitution s'appuie, elle, sur des restes matériels bien identifiés et bien situés.

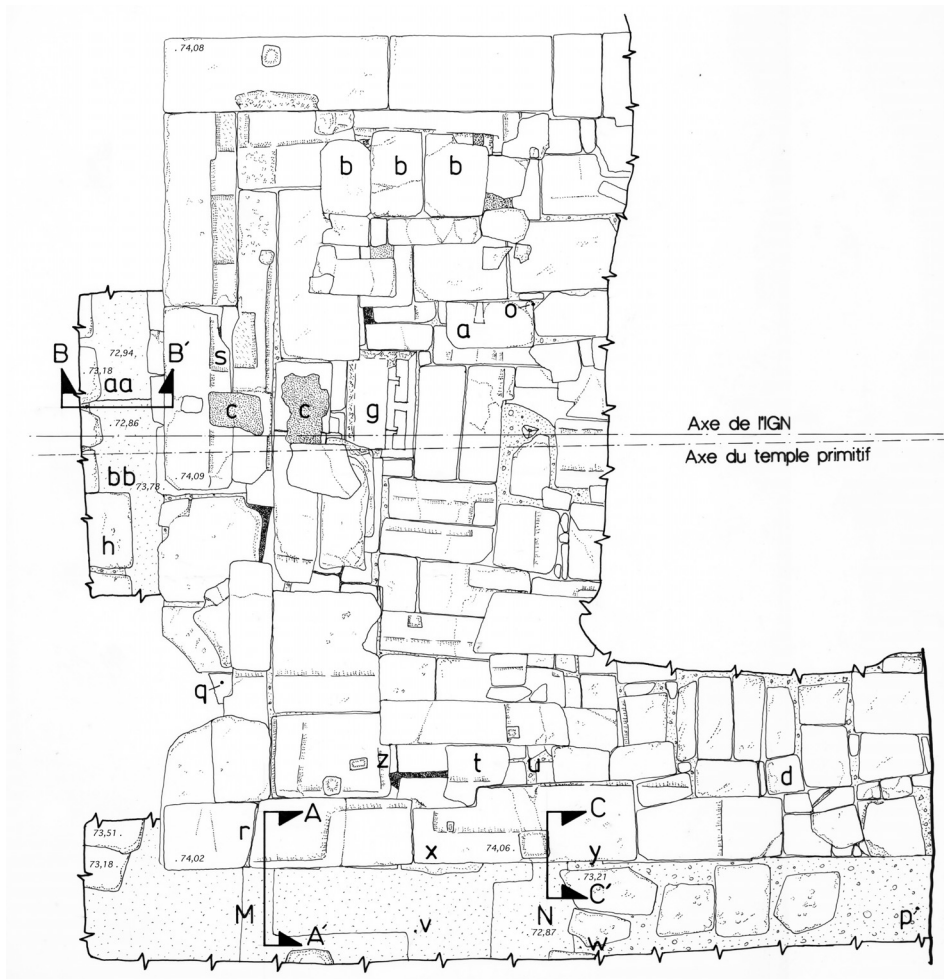
Par ailleurs, nous avons pu montrer que les indices que l'on a voulu opposer à notre restitution du temple de Sésostris I<sup>er</sup>, soit s'avèrent, en fin de compte, tout à fait compatibles avec elle (question des fondations, question du décor latéral du pilier à colosse osiriaque adossé), soit sont invalidés par des détails déterminants (théorie impossible du portique à double rangée de piliers). Il ne reste donc plus grand-chose de la savante construction échafaudée par Fr. Larché.

Quelques enseignements se dégagent de ce débat. Tout d'abord, il est clair qu'on ne peut laisser de côté les indices épigraphiques, textuels ou stylistiques : la datation du bloc remployé dans la plateforme en grès ou les conclusions que l'on peut tirer des textes du naos de granodiorite en sont l'éloquente illustration. En second lieu, on constate, en l'occurrence, que les indices purement archéologiques ne peuvent montrer qu'une portion limitée des faits et donc qu'il est très délicat de fonder sur eux de trop amples ou ambitieuses reconstitutions.

Enfin, retenons qu'il demeure toujours sage de se conformer au sobre principe dit « du rasoir d'Ockham » : « *Nunquam ponenda est pluralitas sine necessitate* <sup>182</sup> » ; à ce jour la théorie « standard » que nous défendons demeure, nous semble-t-il, bien plus à même d'expliquer l'évolution du temple de Karnak telle que les vestiges matériels nous la révèlent.

---

<sup>182</sup> « Il ne faut jamais recourir sans nécessité à la multiplication des théories » (Guillaume d'Ockham, *Quaestiones et decisiones in quatuor libros Sententiarum Petri Lombardi*, éd. Lugd., 1495, I, dist. 27, qu. 2, K).



- a. Bloc en calcaire avec queue d'aronde.
- b. Blocs de mise à niveau en calcaire.
- c. Ragréage de plâtre et de cailloutis.
- d. Bloc en calcaire décoré en relief dans le creux
- e-f. Bases de colonnes en grès rouge remployées.
- g. Table d'offrandes en calcaire remployée.
- h. Bloc de soubassement en calcaire employé par Sésostri I<sup>er</sup>.
- i. Sable de rivière.
- j. Couche de remblai et de galets de rivière.
- k. Couche de plâtre.
- l. Sol vierge.
- M. Sondage en sape.
- N. Sondage en sape.
- o. Fragment de table d'offrande en granodiorite.
- p. Fragment de siège de statue.
- q. Monnaie.
- r. Céramiques et silex n<sup>os</sup> 33 à 53.
- s. Céramiques n<sup>os</sup> 55 à 57.
- t. Céramiques et silex n<sup>os</sup> 58 à 76.
- u. Céramiques n<sup>os</sup> 77 à 82.
- v. Céramiques n<sup>os</sup> 83 à 96.
- w. Céramiques n<sup>os</sup> 97 à 104.
- x. Céramiques n<sup>os</sup> 105 à 112 et n<sup>os</sup> 115-116.
- y. Céramiques n<sup>os</sup> 113 à 114.
- z. Céramiques et silex n<sup>os</sup> 122 à 130.
- aa. Céramiques n<sup>os</sup> 133 à 137
- bb. Céramiques n<sup>os</sup> 131-132.

Fig. 1a. Plan de la plate-forme dressé en 1998. © Cnrs-Cfeetk/J.-Fr. Carlotti, Chr. Bouleau, S. Binard, A. Buttoudin.

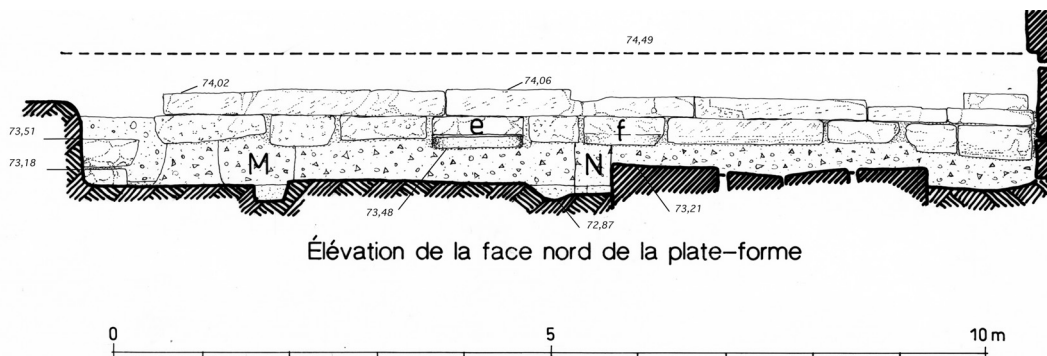


Fig. 1b. Élévation de la face nord de la plate-forme. © Cnrs-Cfeetk/J.-Fr. Carlotti, Chr. Bouleau, S. Binard, A. Buttoudin.

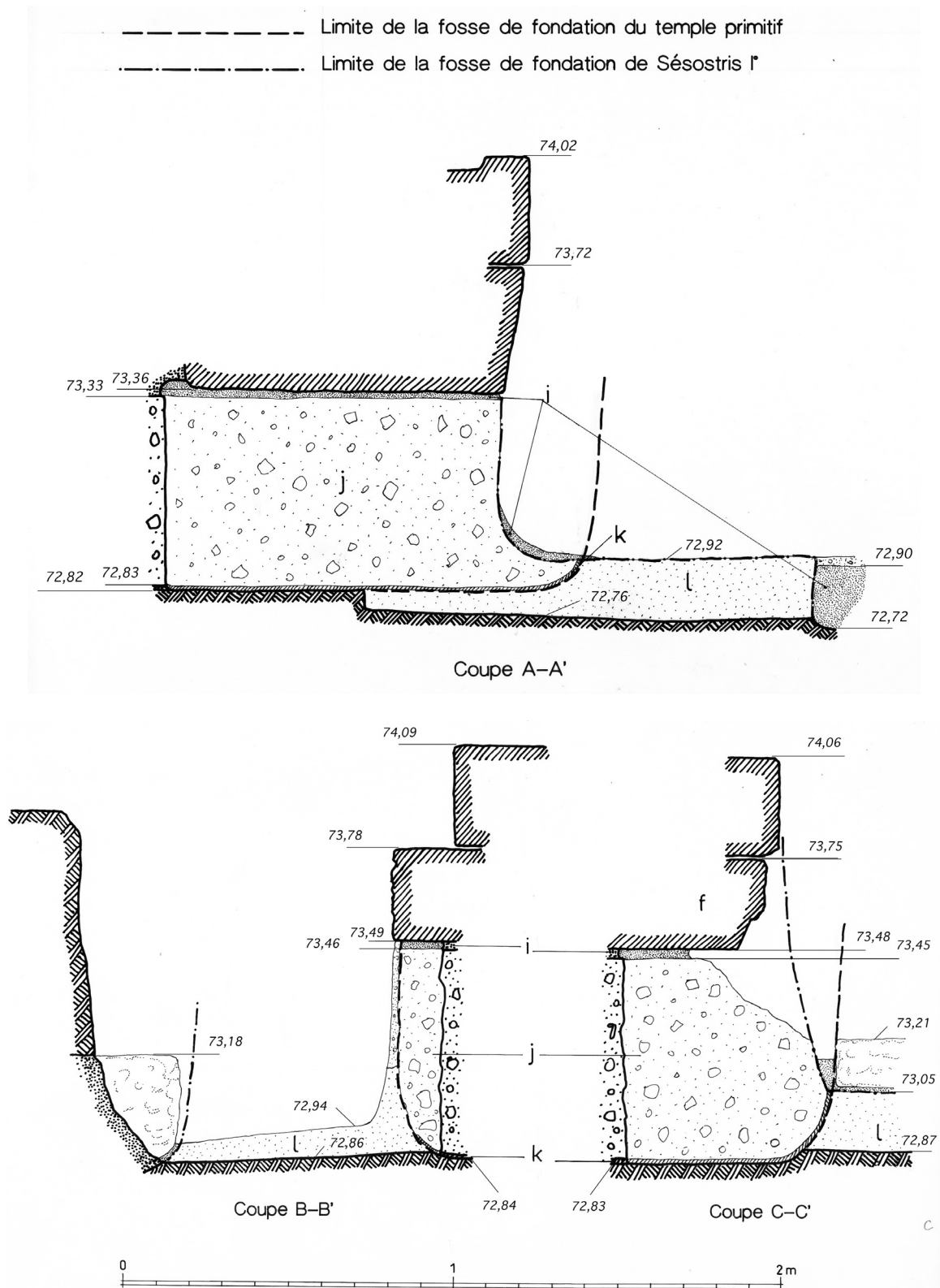




**Fig. 2a.** La plate-forme en grès en 1998, vue prise vers le sud-est. © Cnrs-Cfeetk/A. Chéné.



**Fig. 2b.** La plate-forme en grès en 1998, vue prise vers l'est. © Cnrs-Cfeetk/A. Chéné.

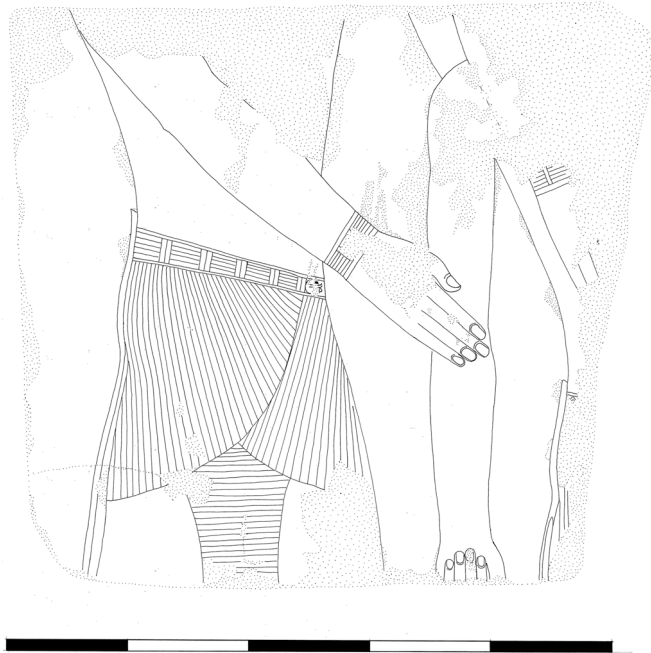


**Fig. 3.** Coupes transversales pratiquées dans les sondages au nord et à l'est de la plate-forme.  
 1. Coupe A-A', nord-sud, regardant vers l'ouest, près de l'angle nord-est.  
 2. Coupe B-B', est-ouest, regardant vers le sud, à proximité de l'axe majeur du temple.  
 3. Coupe C-C', nord-sud, regardant vers l'ouest, à la hauteur de la base de colonne réemployée ouest.

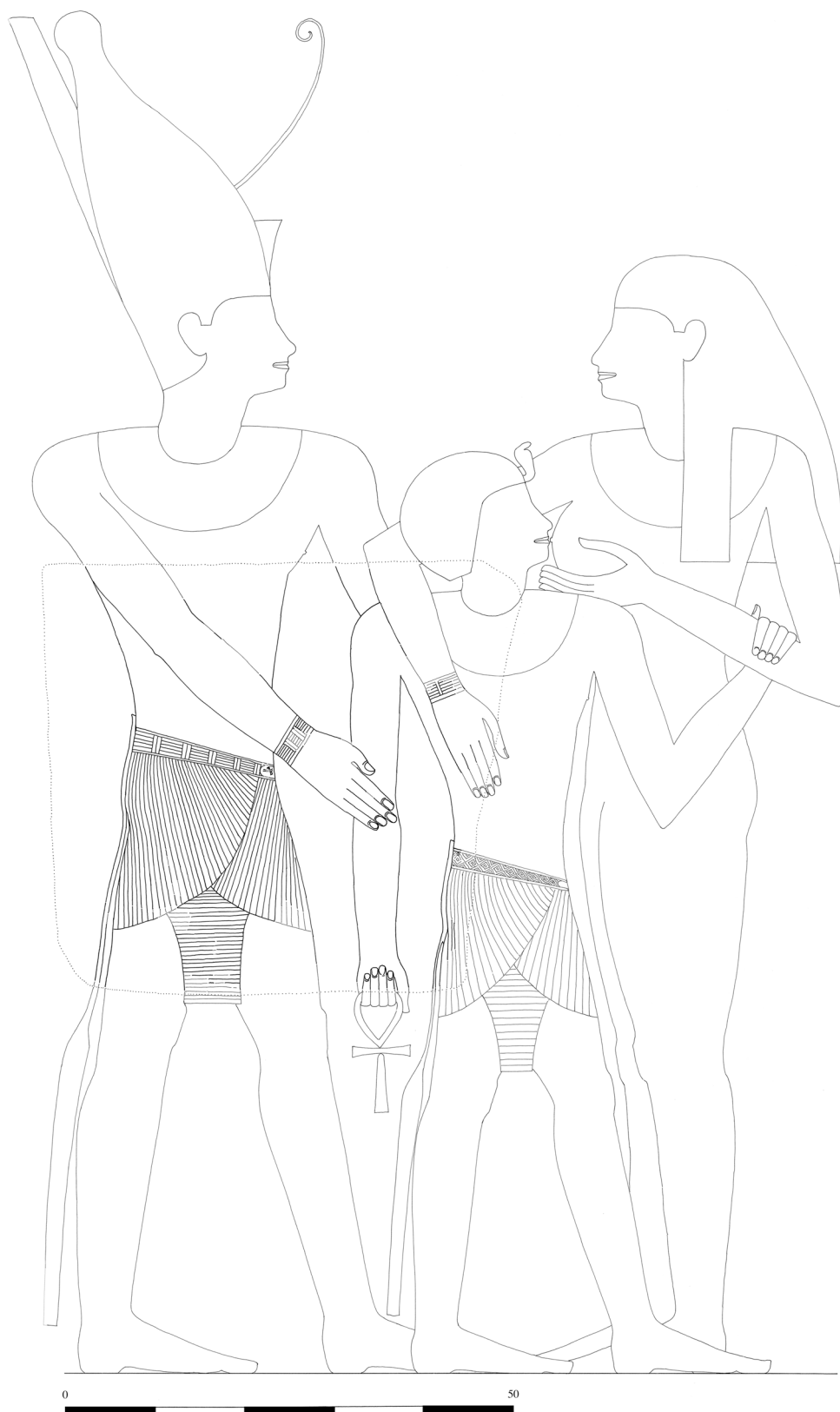
f. Assise inférieure de la plate-forme en grès.  
 i. Couche de sable de fondation.  
 j. Remplissage en galets de ouâdi.  
 k. Couche de plâtre.  
 l. Profil du massif de terre délaissé entre les deux fosses de fondation.



**Fig. 4a-b.** La monnaie (n° 6) trouvée en surface dans le remblai moderne, à l'angle nord-est de la plate-forme (en q). © Cnrs-Cfeetk/A. Chéné.



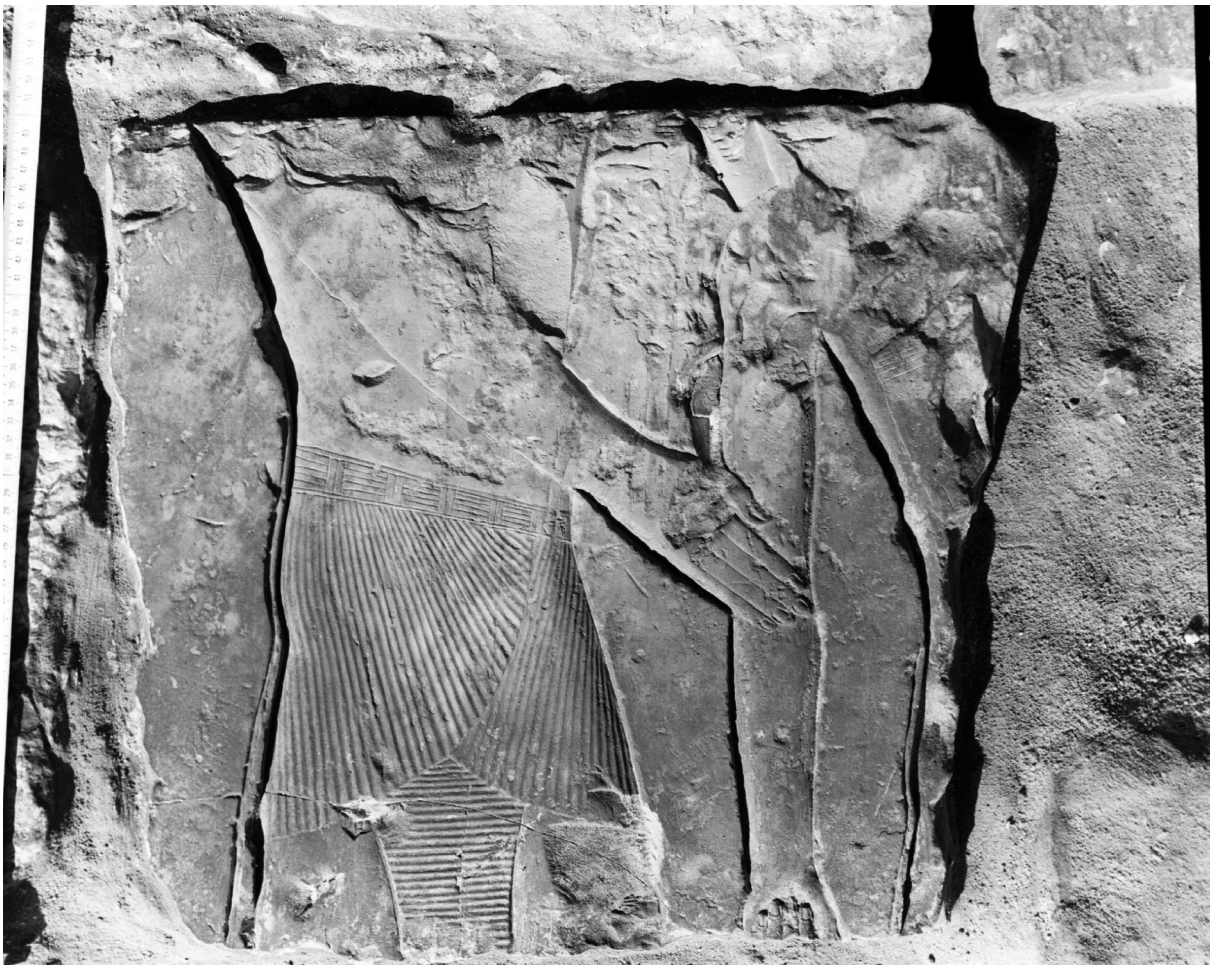
**Fig. 4c.** Le bloc de rempli en calcaire (n° 1) extrait en 1998 ; fac-similé.



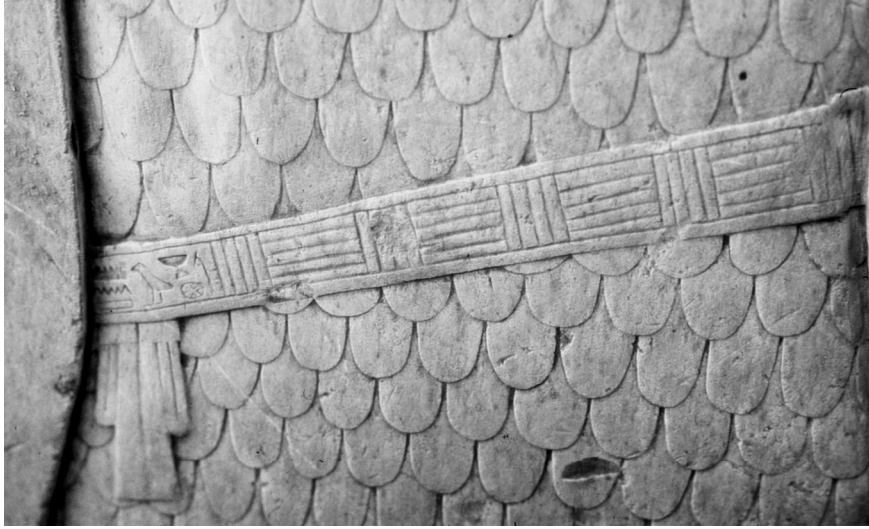
**Fig. 5.** Bloc de remploi en calcaire (n° 1) extrait en 1998 ; reconstitution de la scène d'allaitement en présence d'Atoum.



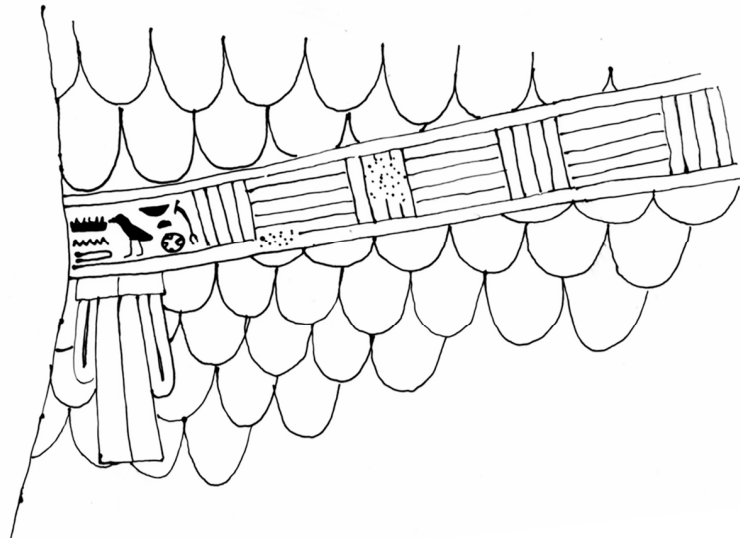
**Fig. 6a.** Bloc de rempli en calcaire (n° 1) ; détail de la ceinture du dieu Atoum. © Cnrs-Cfeetk/A. Chéné.



**Fig. 6b.** Bloc de rempli en calcaire (n° 1) ; Atoum protège un roi allaité par une déesse. © Cnrs-Cfeetk/A. Chéné.



**Fig. 7a.** Armant, bloc d'Amenemhat I<sup>er</sup>, détail de la ceinture du dieu Montou. © E. Czerny.



**Fig. 7b.** Armant, bloc d'Amenemhat I<sup>er</sup>, fac-similé de la ceinture du dieu Montou.



**Fig. 8a.** Bloc de remplissage en calcaire réutilisé dans la 2<sup>e</sup> assise de fondation de la plate-forme, avec la queue d'aronde en surface. © Cnrs-Cfeetk/A. Chéné.



**Fig. 8b.** Bloc de soubassement en calcaire (n° 7) réemployé dans les fondations de Sésostri I<sup>er</sup>. © Cnrs-Cfeetk/A. Chéné.

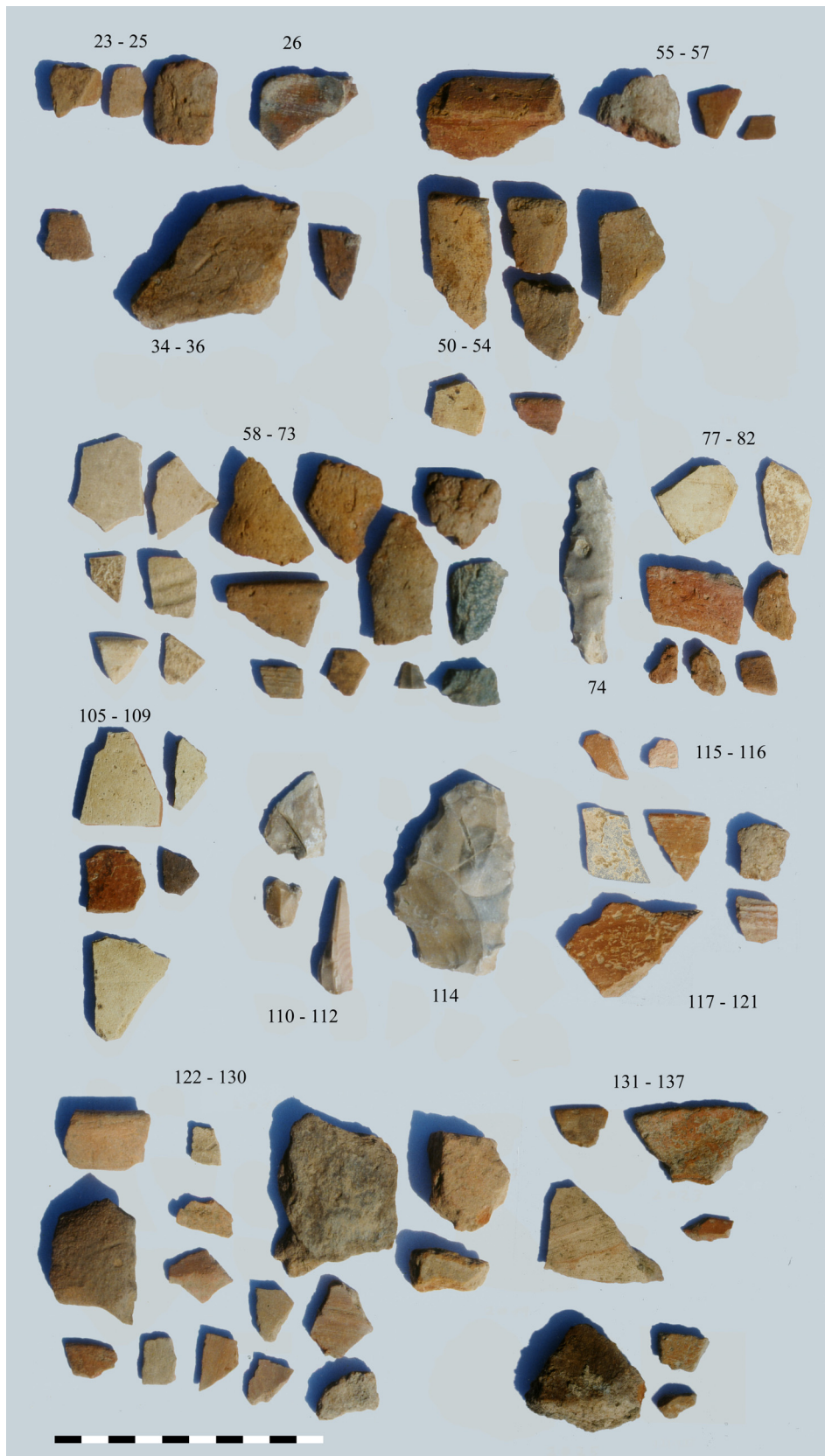
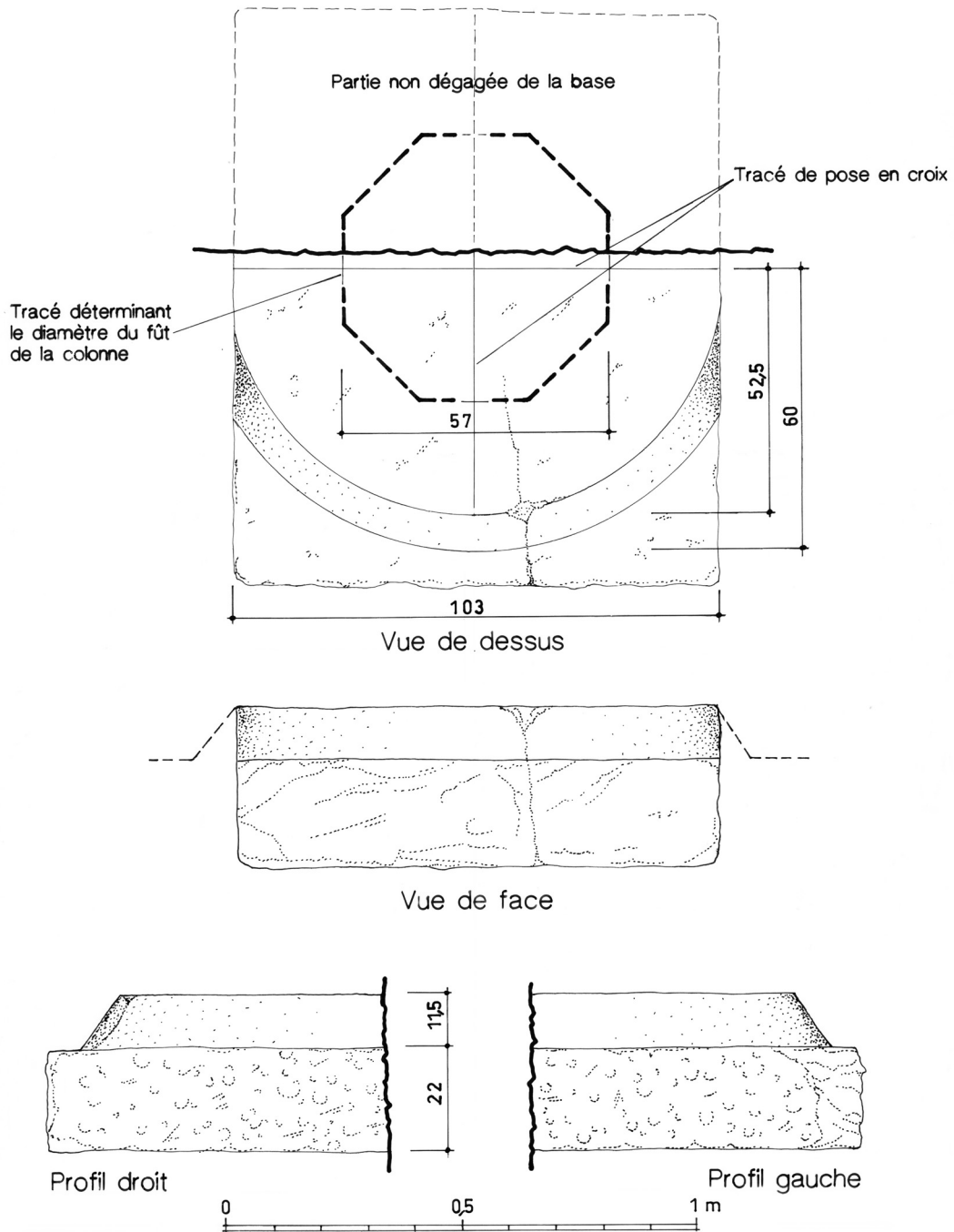


Fig. 9. Les tessons de céramique et silex, n<sup>os</sup> 23-25, 26, 34-36, 50-54, 55-73, 74, 77-82, 83, 87-93, 96-104, 105-109, 110-112, 113, 114-121, 122-130, 131-137.





**Fig. 10.** La table d'offrandes en calcaire (n° 21) employée dans la première assise de fondation de la plate-forme. © Cnrs-Cfeetk/A. Bellod.



**Fig. 11.** La base de colonne en grès rouge (n° 2) remployée du côté nord.  
**a.** Vue de dessus.  
**b.** Vue de face.  
**c.** Profil gauche.  
**d.** Profil droit.



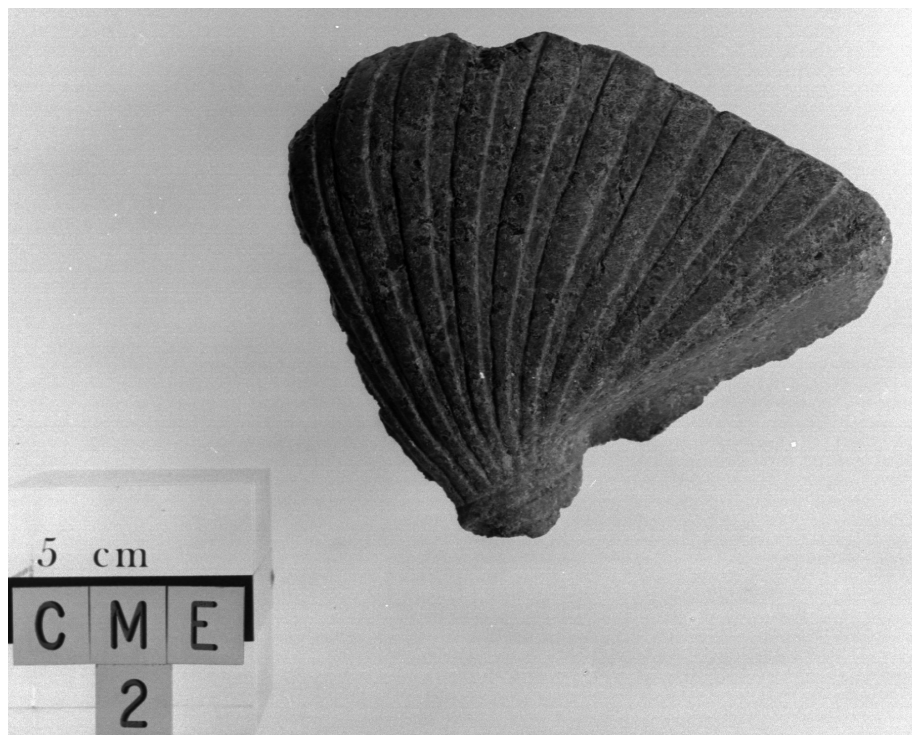
**Fig. 12a.** Le sondage en sape N vu vers l'ouest avec coupe sur le sable de fondation, le remblai de galets de rivière, la couche de plâtre et le sol vierge. © Cnrs-Cfeetk/A. Chéné.



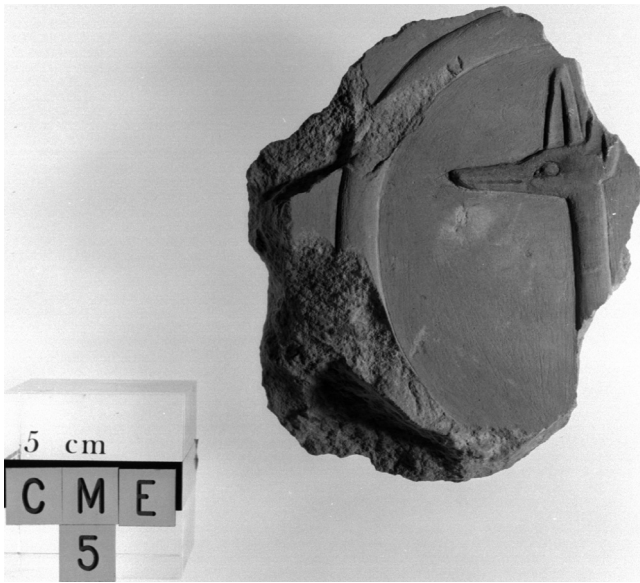
**Fig. 12b.** Base de colonne en grès rouge (n° 2) réemployée du côté nord. © Cnrs-Cfeetk/A. Chéné.



**Fig. 13a.** Bloc de calcaire avec texte en colonnes (n° 8) trouvé par J. Lauffray. © Cnrs-Cfeetk/A. Bellod.



**Fig. 13b.** Fragment de némès de statuette royale en granodiorite noire (n° 9) trouvé par J. Lauffray. © Cnrs-Cfeetk/A. Bellod.



**Fig. 14a.** Bloc de calcaire avec partie de cartouche d'un Sésostriis (n° 10) trouvé par J. Lauffray. © Cnrs-Cfeetk/A. Bellod.



**Fig. 14b.** Fragment de tête de statue royale en granodiorite noire (n° 11) trouvé par J. Lauffray ; le décor du némès pourrait faire remonter la statue au Moyen Empire. © Cnrs-Cfeetk/A. Bellod.



**Fig. 15a.** Fragment d'inscription sur calcaire de Toura (n° 12) trouvé par J. Lauffray. © Cnrs-Cfeetk/A. Bellod.



**Fig. 15b.** Fragment de bas-relief en calcaire de Toura avec boucle de ceinture d'un dieu et main d'un roi (n° 13) trouvé par J. Lauffray. © Cnrs-Cfeetk/A. Bellod.



**Fig. 16a.** Fragment de bas-relief en calcaire de Toura avec restes d'un *serekh* (n° 14) trouvé par J. Lauffray. © Cnrs-Cfeetk/A. Bellod.



**Fig. 16b.** Bague en cuivre ou en bronze (n° 15) trouvée par J. Lauffray. © Cnrs-Cfeetk/A. Bellod.



**Fig. 17a.** Fragment d'inscription sur calcaire avec texte en colonnes (n° 16) trouvé par J. Lauffray. © Cnrs-Cfeetk/A. Bellod.



**Fig. 17b.** Fragment de pilier dorsal (?) de statuette en calcite d'un premier prophète d'Amon (?) (n° 17) trouvé par J. Lauffray. © Cnrs-Cfeetk/ A. Bellod.





**Fig. 18a.** Fragment de statue de porteur d'offrandes en granodiorite (n° 18) trouvé par J. Lauffray ; côté du plateau d'offrandes. © Cnrs-Cfeetk/A. Bellod.



**Fig. 18b.** Fragment de statue de porteur d'offrandes en granodiorite (n° 18) trouvé par J. Lauffray ; dessus du plateau d'offrandes. © Cnrs-Cfeetk/A. Bellod.



**Fig. 19a.** Fragment de statue avec un proscynème à Amon-Rê (n° 19) trouvé par J. Lauffray. © Cnrs-Cfeetk/A. Bellod.



**Fig. 19b.** Fragment de statue d'Hapouseneb (?) en quartzite orangée (n° 20) trouvé par J. Lauffray. © Cnrs-Cfeetk/A. Bellod.

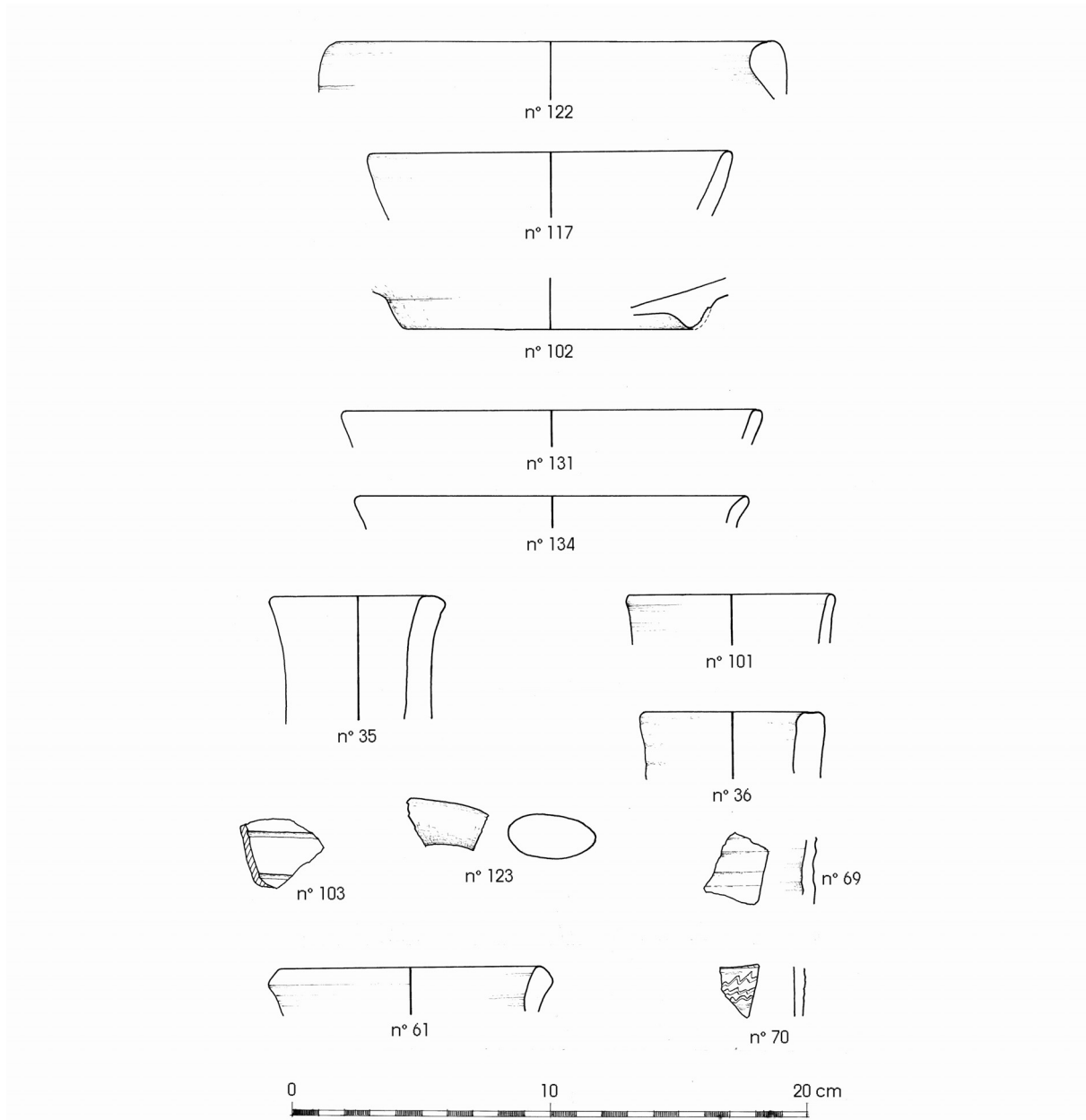
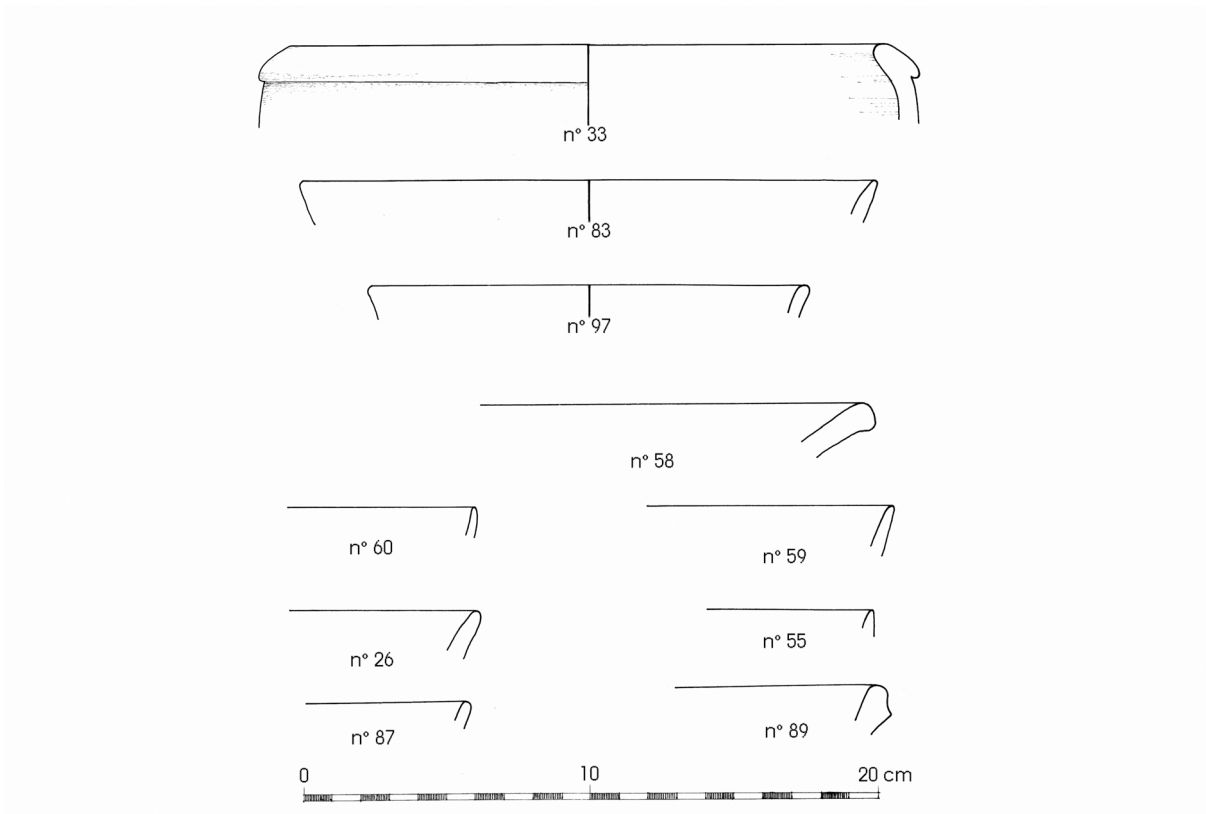
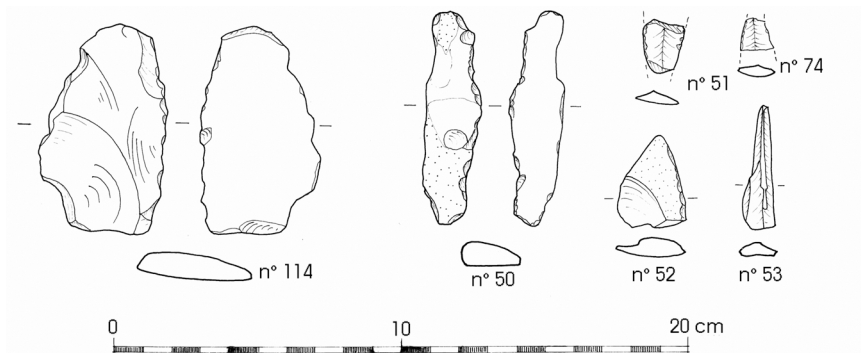


Fig. 20. Dessins des céramiques n<sup>os</sup> 35, 36, 61, 69, 70, 101, 102, 103, 117, 122, 123, 131, 134. © E. Czerny, encrages A. Schwab.



**Fig. 21a.** Dessins des céramiques n<sup>os</sup> 26, 33, 55, 58, 59, 60, 83, 87, 89, 97  
© E. Czerny, encrages A. Schwab.



**Fig. 21b.** Dessins des silex n<sup>os</sup> 50, 51, 52, 53, 74, 114. © E. Czerny, encrages A. Schwab.

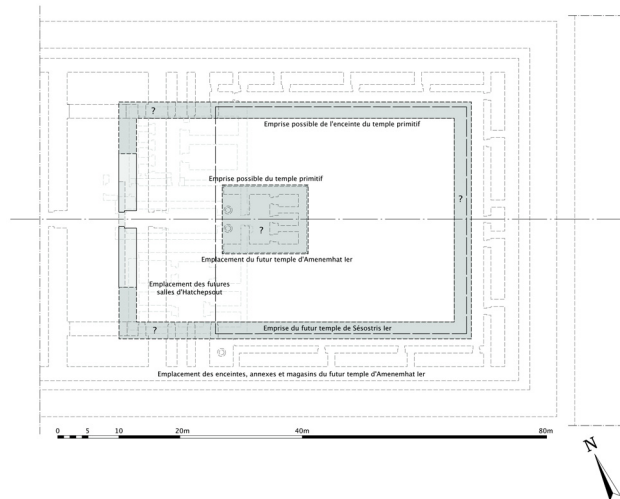


Fig. 22a. Proposition de plan pour le temple à la fin de la XI<sup>e</sup> dynastie.

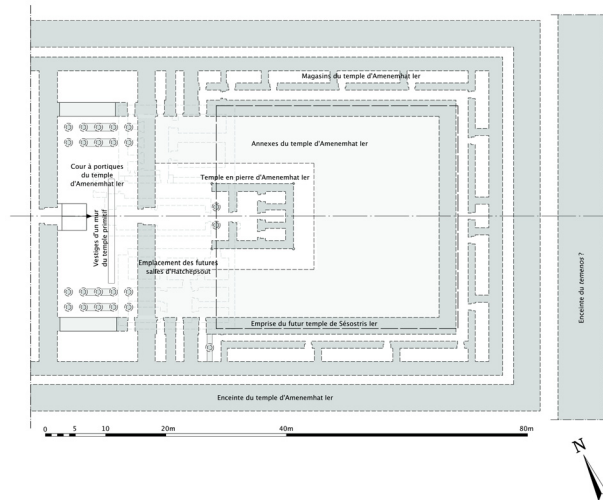


Fig. 22b. Proposition de plan pour le temple d'Amenemhat I<sup>er</sup> premier état.

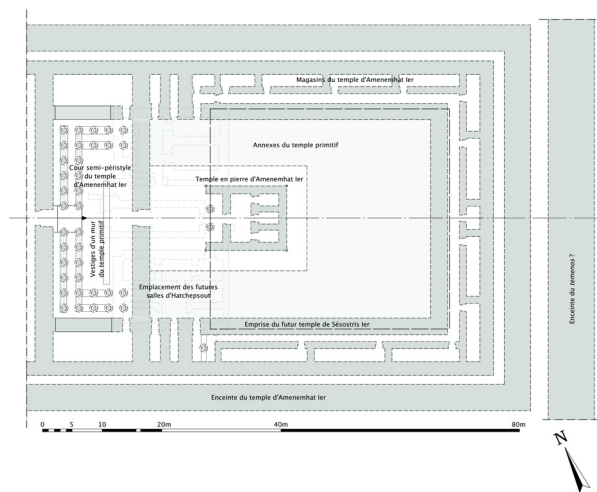


Fig. 22c. Proposition de plan pour le temple d'Amenemhat I<sup>er</sup> deuxième état.

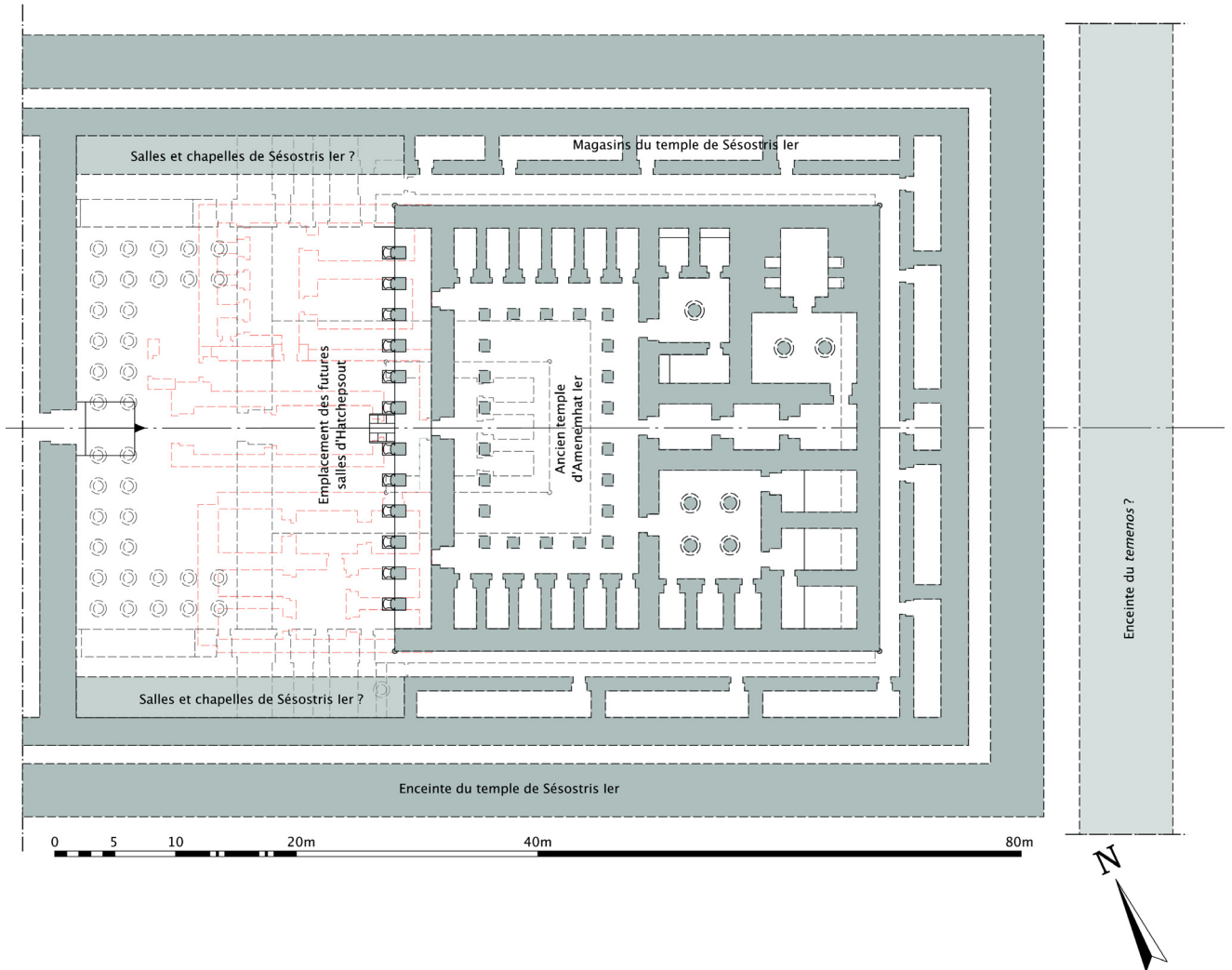
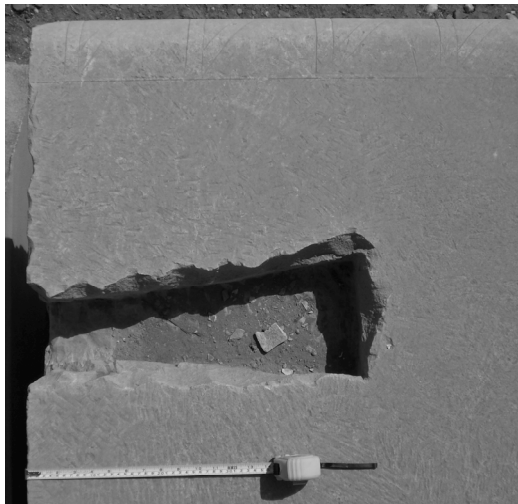


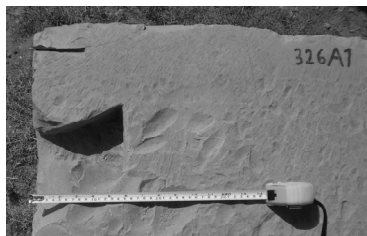
Fig. 23. Temple de Sesostris I<sup>er</sup>.



**Fig. 24a.** Queue d'aronde du troisième seuil de granit rose de la « cour du Moyen Empire » à Karnak.



**Fig. 24b.** Queue d'aronde d'un bloc en calcaire de Sésostris I<sup>er</sup>.



**Fig. 24c.** Queue d'aronde de taille bien moindre d'un bloc en calcaire d'Amenhotep I<sup>er</sup>.



Fig. 25a. Linteau de granit rose 94CL481.

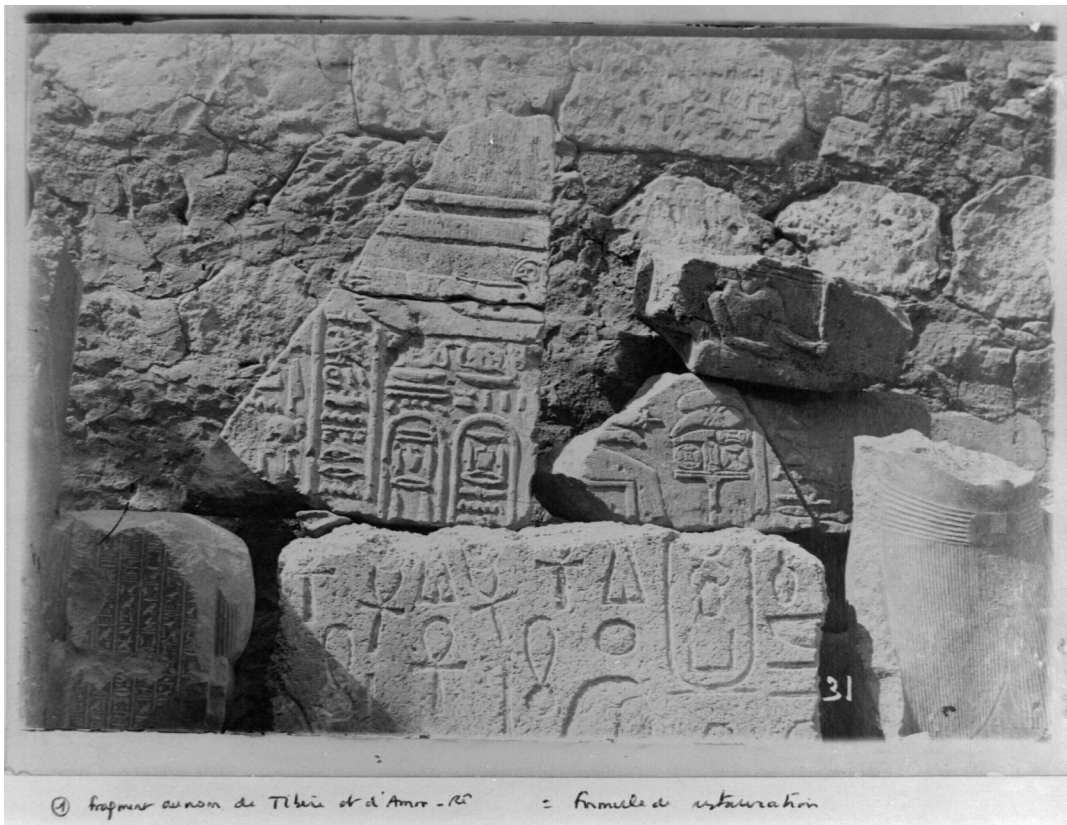
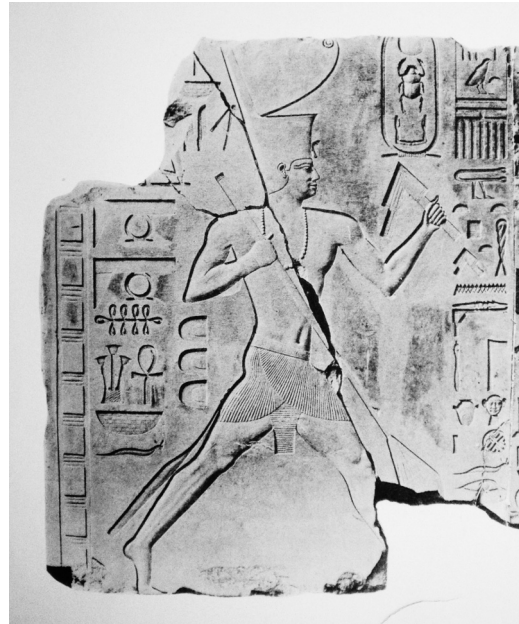


Fig. 25b. Linteau de granit rose 94CL481 avec le bloc au nom de Tibère trouvé dans la « cour du Moyen Empire » qui semble avoir été situé à proximité.





**Fig. 26a.** Décor de bordure d'un bloc de Seânkhkarê-Mentouhotep III à Tôd.



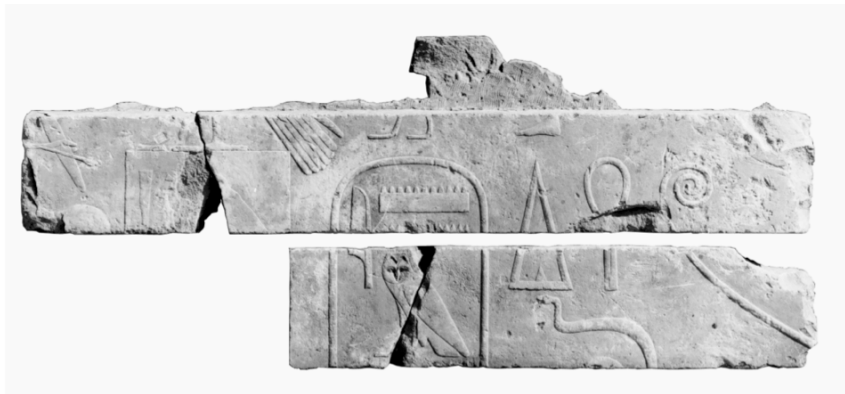
**Fig. 26b.** Décor de bordure d'un bloc de Sésostris I<sup>er</sup> trouvé à Coptos.



**Fig. 26c.** Bloc fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> dynastie (d'après la bordure et le style du relief) trouvé en remploi dans la plate-forme en grès de la « cour du Moyen Empire ».



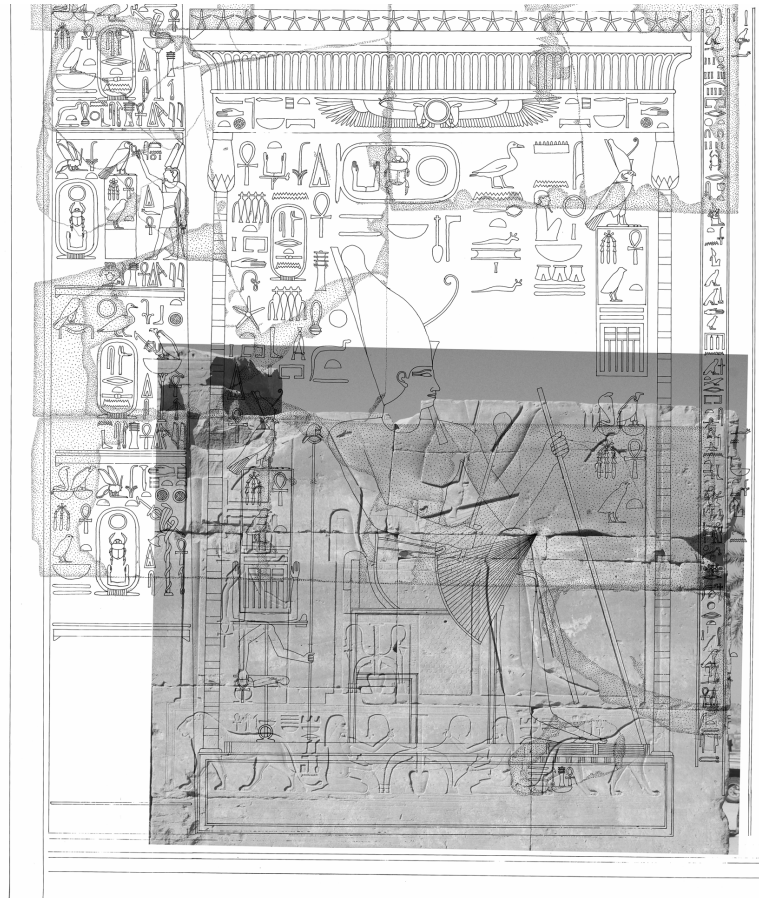
**Fig. 27a.** Bloc aux noms d'Amenemhat I<sup>er</sup> et Sésotris I<sup>er</sup> provenant de Licht, New-York MMA 08.200. © Cliché courtesy MMA.



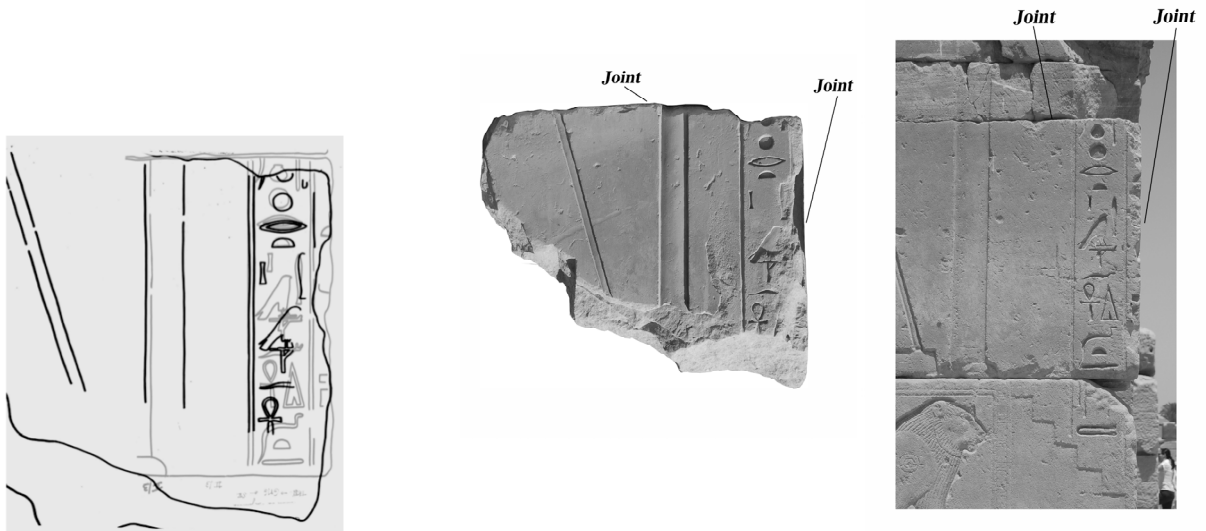
**Fig. 27b.** Blocs d'Amenemhat I<sup>er</sup> dans les magasins du temple de Louxor et provenant sans doute de Karnak (ES 393 & 875). © Cliché courtesy Chicago Oriental Institute.



**Fig. 27c.** Bloc d'Amenemhat I<sup>er</sup> trouvé à Coptos, Londres, UC 14785.

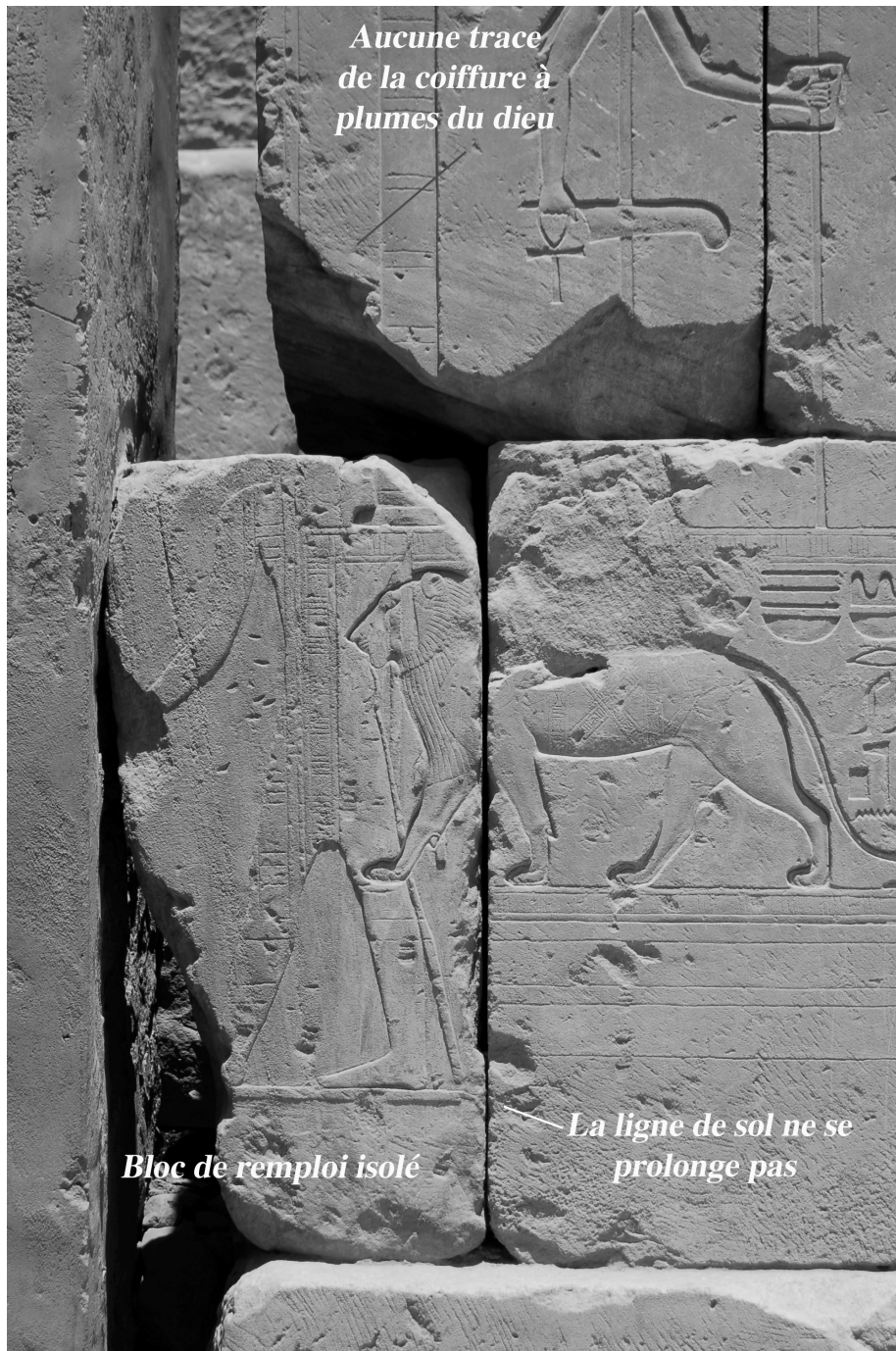


**Fig. 28a.** Superposition du décor original de Sésostri I<sup>er</sup> et de la copie des salles sud d'Hatchepsout : les décalages étaient encaissés par les colonnes verticales de texte.

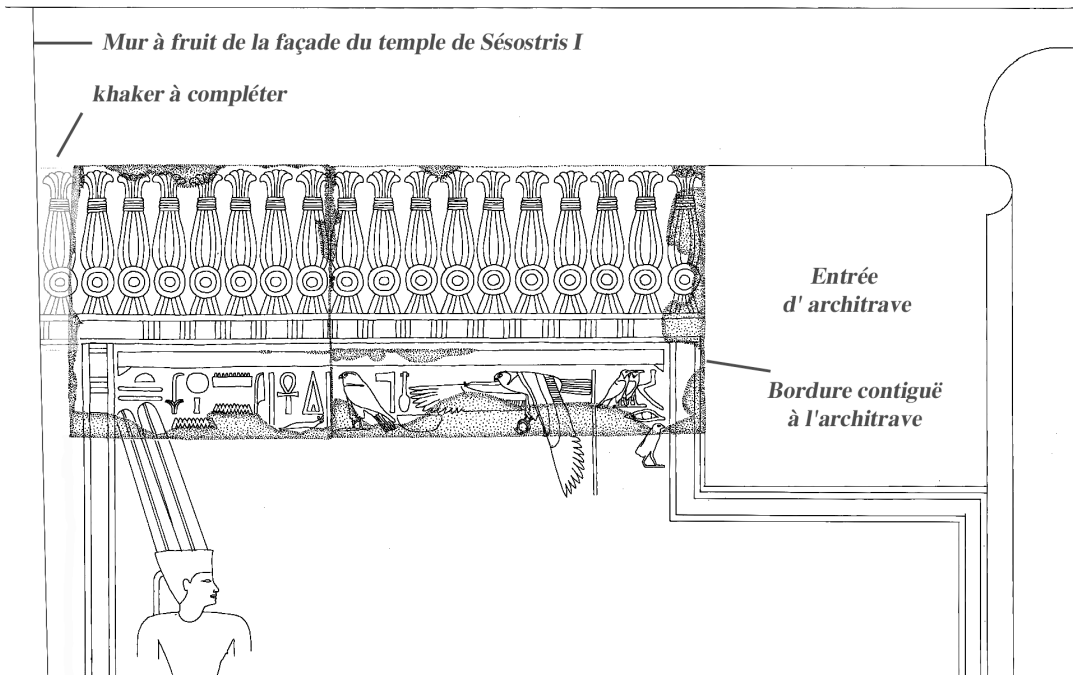


**Fig. 28b.** Superposition du décor original de Sésostri I<sup>er</sup> et de la copie des salles sud d'Hatchepsout : les décalages étaient encaissés par les colonnes verticales de texte.

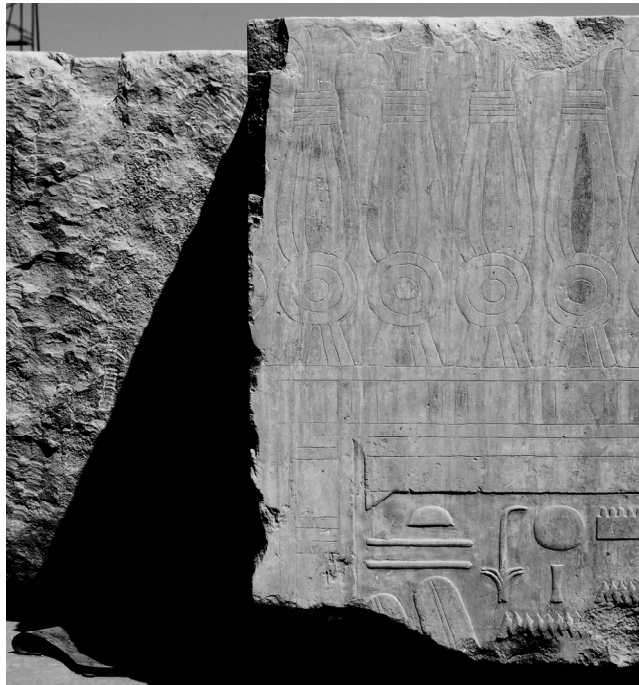
**Fig. 28c.** Emplacement des joints sur le bloc de Sésostri I<sup>er</sup> et sur la reproduction du mur sud des salles d'Hatchepsout.



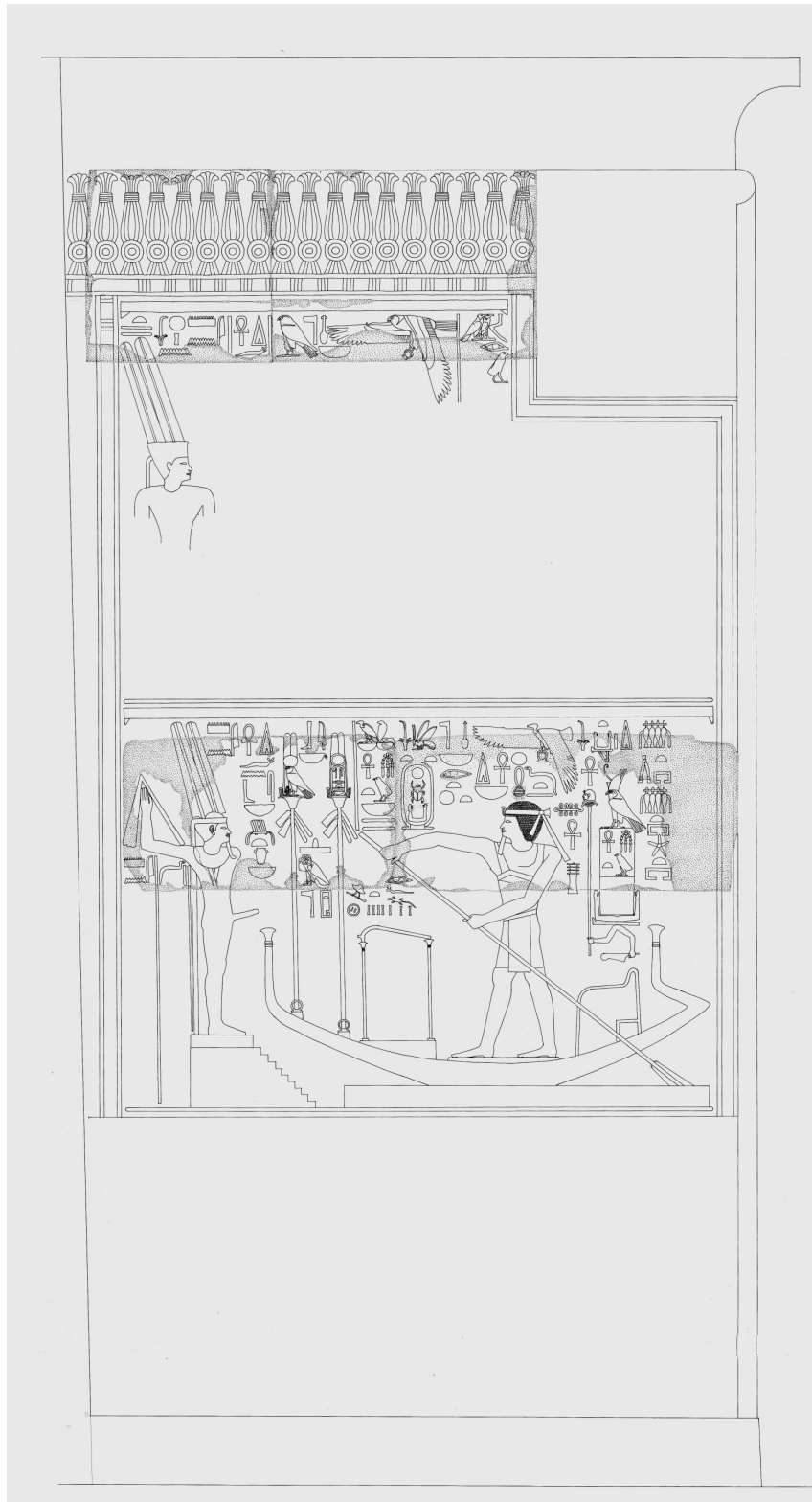
**Fig. 29.** Bloc de rempli isolé à l'extrémité ouest du mur sud des salles d'Hatchepsout : aucune trace de la poursuite du décor du bloc sur la paroi environnante, ce qui permet d'exclure qu'il puisse s'agir d'un décor antérieur du mur.



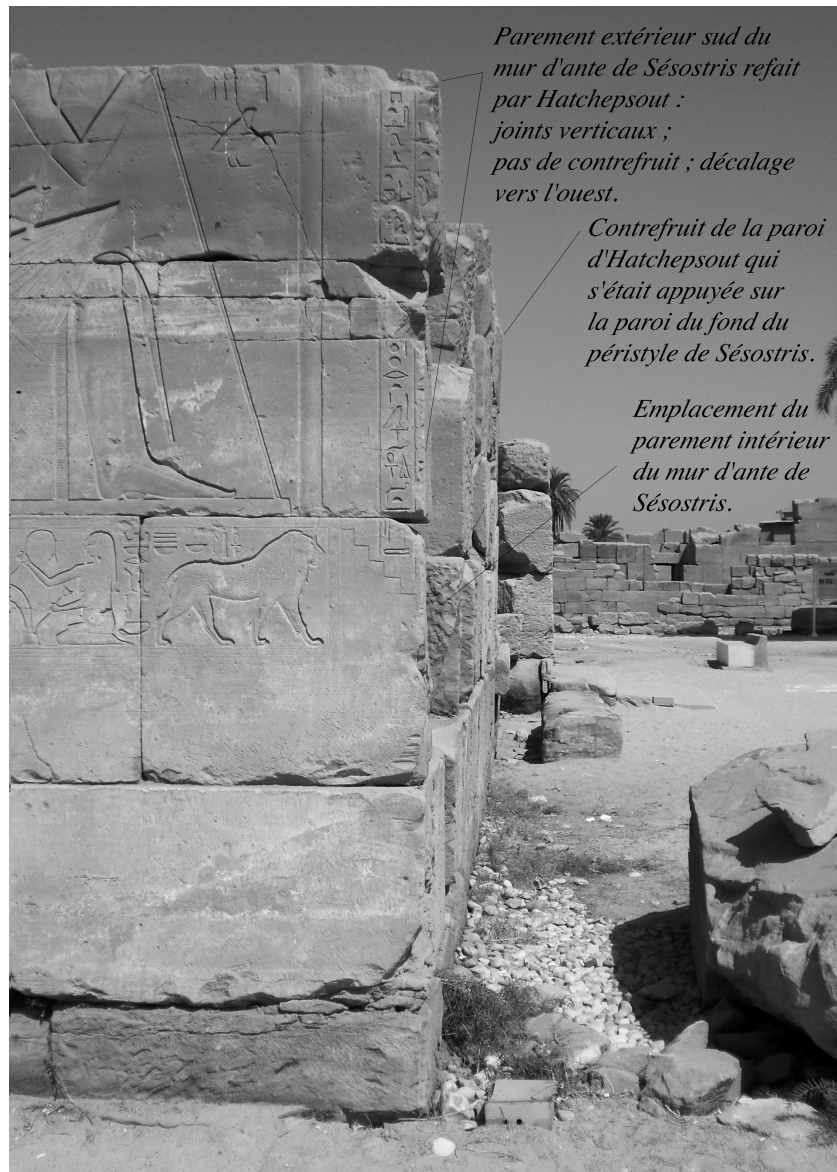
**Fig. 30a.** Impossibilité de replacer une architrave à gauche en symétrie de l'architrave de droite en raison de la présence d'un khaker à compléter.



**Fig. 30b.** Le bloc en haut et à gauche du côté intérieur du mur avec l'amorce du khaker à compléter.



**Fig. 31.** Mur d'ante sud de Sésostri I<sup>er</sup>, face nord, illustration de l'angle formé avec la façade à fruit. Explication de la présence du *khaker*.



*Parement extérieur sud du mur d'ante de Sésostri refait par Hatchepsout : joints verticaux ; pas de contrefruit ; décalage vers l'ouest.*

*Contrefruit de la paroi d'Hatchepsout qui s'était appuyée sur la paroi du fond du péristyle de Sésostri.*

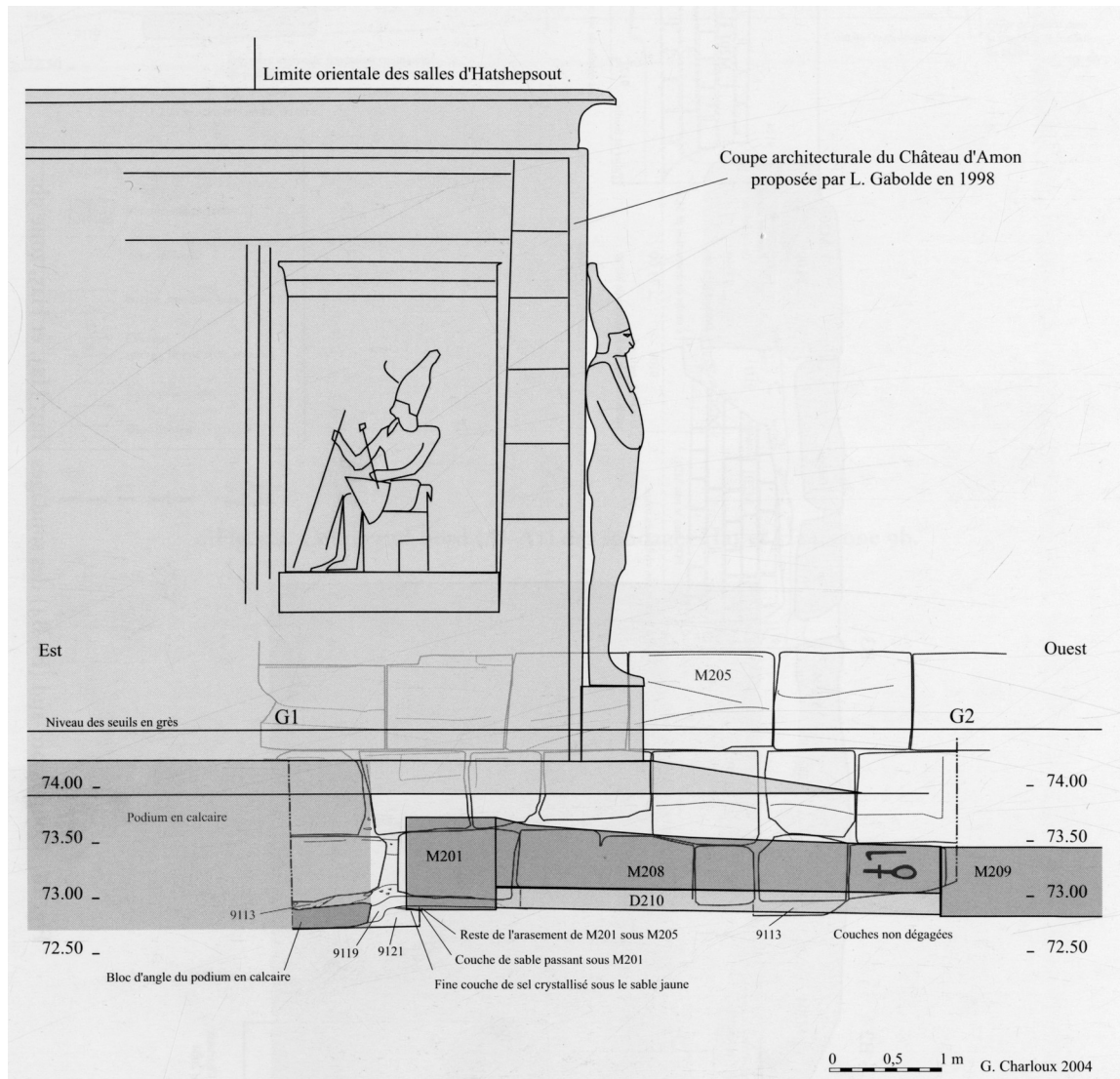
*Emplacement du parement intérieur du mur d'ante de Sésostri.*

**Fig. 32.** Face orientale, à contre-frieze, des salles sud d'Hatchepsout, là où elles s'appuyaient sur la façade, à fruit, du temple de Sésostri I<sup>er</sup>.

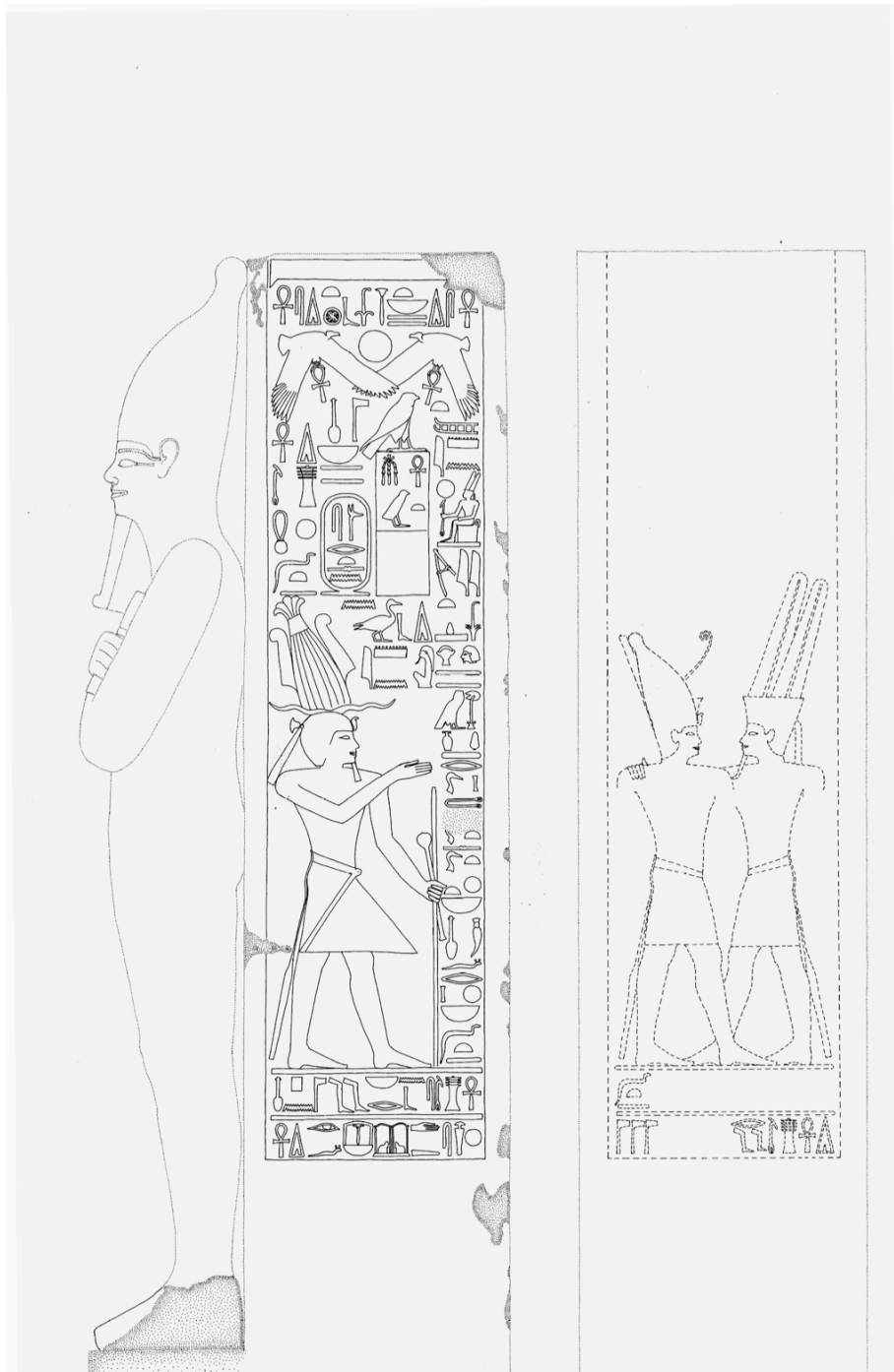


**Fig. 33.** Découpe à l'extrémité sud de la face orientale des salles sud d'Hatchepsout, ménagée afin d'épouser les moignons subsistants de l'arrachement du mur d'ante de Sésostris I<sup>er</sup>.





**Fig. 34.** Coupe le long des fondations nord des salles d'Hatchepsout (d'après G. CHARLOUX, *Karnak 12/1*, 2007, fig. 27, pl. XIX, p. 224).



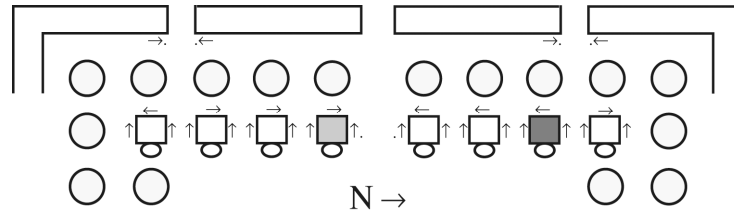
**Fig. 35.** Pilier du portique de façade de Sésostris I<sup>er</sup> ayant bordé le flanc nord d'une entrée latérale sud du péristyle.

**a.** Face latérale droite du pilier.

**b.** Face arrière du pilier.

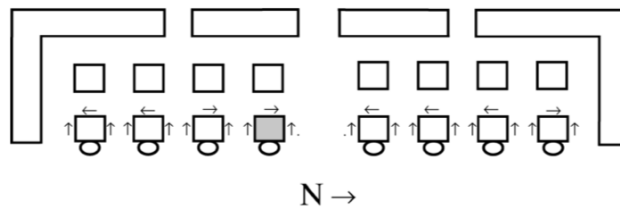


**Fig. 36a.** L'orientation de la figure du roi sur le pilier de Sésostris I<sup>er</sup> du Caire.

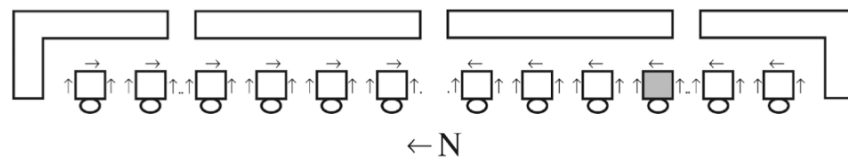


**Fig. 36b.** Orientation du roi sur les piliers osiriaques du Ramesseum (les manques étant restitués par symétrie ; le point à côté d'une flèche indique que le roi, seul, tient une canne).

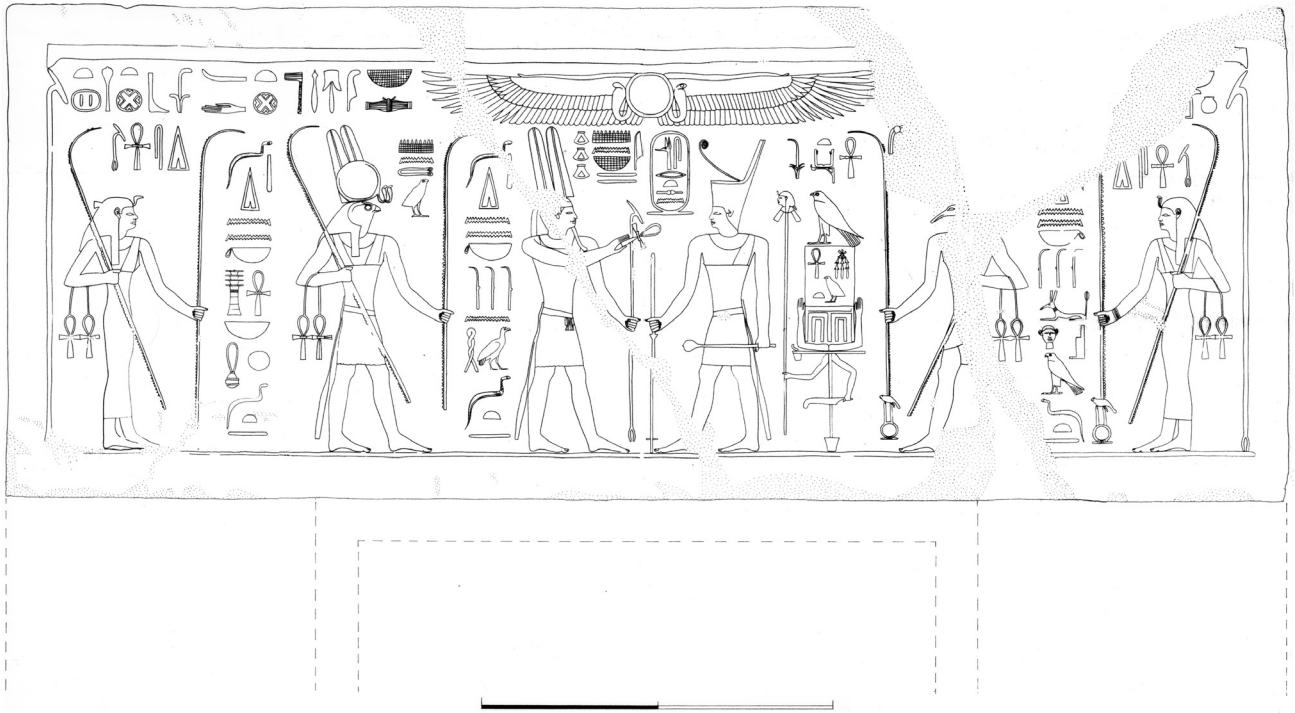
En gris clair, la position équivalente à celle que préconise l'hypothèse de Fr. Larché. En gris foncé, la position équivalente à celle de notre hypothèse : la seule qui s'accorde avec l'orientation du roi sur les côtés du pilier du Caire.



**Fig. 36c.** Le pilier dans la position préconisée par l'hypothèse de Fr. Larché : l'orientation du roi sur l'arrière du pilier, telle qu'elle aurait dû être selon l'exemple du Ramesseum, **est en contradiction** avec l'orientation réelle du roi sur l'arrière du pilier du Caire.



**Fig. 36d.** Le pilier dans la position préconisée par notre hypothèse : l'orientation du roi sur l'arrière du pilier, telle qu'elle doit être selon l'exemple du Ramesseum, **est en accord** avec l'orientation réelle du roi sur l'arrière du pilier du Caire



**Fig. 37.** Linteau de revers de porte trouvé dans la *Ouadjyt*. Sur l'axe majeur du temple, pour que le roi portant la couronne rouge et venant de la droite, que Ouadjyt située à droite et Nekhbet située à gauche soient à leur position géographique correcte, il faut que ce revers de porte soit tourné vers l'est et donc que l'entrée principale du temple se trouve à l'ouest.